

Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- | | |
|--|--|
| <input type="checkbox"/> Coloured covers/
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> Coloured pages/
Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> Covers damaged/
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> Pages damaged/
Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> Covers restored and/or laminated/
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> Pages restored and/or laminated/
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> Cover title missing/
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> Coloured maps/
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> Pages detached/
Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> Coloured ink (i.e. other than blue or black)/
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> Showthrough/
Transparence |
| <input type="checkbox"/> Coloured plates and/or illustrations/
Planches et/ou illustrations en couleur | <input type="checkbox"/> Quality of print varies/
Qualité inégale de l'impression |
| <input type="checkbox"/> Bound with other material/
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> Includes supplementary material/
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin/
La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la
distorsion le long de la marge intérieure | <input type="checkbox"/> Only edition available/
Seule édition disponible |
| <input type="checkbox"/> Blank leaves added during restoration may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from filming/
Il se peut que certaines pages blanches ajoutées
lors d'une restauration apparaissent dans le texte,
mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont
pas été filmées. | <input type="checkbox"/> Pages wholly or partially obscured by errata
slips, tissues, etc., have been refilmed to
ensure the best possible image/
Les pages totalement ou partiellement
obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure,
etc., ont été filmées à nouveau de façon à
obtenir la meilleure image possible. |
| <input checked="" type="checkbox"/> Additional comments:/
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | |

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
12X	16X	20X	24X	28X	32X

10.316

INSTRUCTIONS

NAUTIQUES,

RELATIVES AUX CARTES ET PLANS

DU PILOTE DE TERRE-NEUVE.

INSTRUCTIONS

NAUTIQUES, N. 316

Relatives aux Cartes & Plans

DU PILOTE DE TERRE-NEUVE

Publié au Dépôt général des Cartes, Plans & Journaux
de la Marine, en 1784;

Pour l'usage des Vaisseaux du Roi & des Bâtimens
particuliers employés à la Pêche.

EXTRAITES du Recueil de divers Mémoires anglois, intitulé :
Sailing Directions for the North american Pilot;

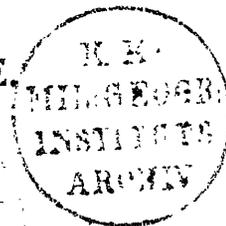
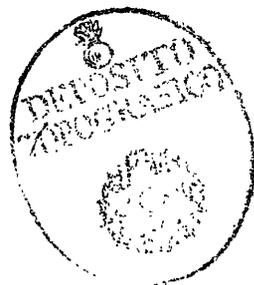
Traduites & imprimées par ordre DU ROI,

Sous le ministère de M. LE MARÉCHAL DE CASTRIES,
Ministre & Secrétaire d'État ayant le département de la Marine
& des Colonies.



A P A R I S,
DE L'IMPRIMERIE ROYALE

M. DCCLXXXIV.



Ausgeschlossen

E X P O S É

D E S

C A R T E S E T P L A N S

Q U I C O M P O S E N T

LE PILOTE DE TERRE-NEUVE.



EXPOSÉ

Des Moyens employés dans la Construction

DES CARTES ET PLANS

Qui composent le Recueil intitulé

LE PILOTE DE TERRE-NEUVE,

Publié au Dépôt général des Cartes, Plans

& Journaux de la Marine, en 1784.

LE ROI ayant ordonné de former un Recueil de Cartes & de Plans pour la Navigation des Côtes de Terre-neuve, relativement à la Pêche de la morue, on a cru ne pouvoir mieux remplir les vues de Sa Majesté qu'en procurant aux Navigateurs une copie exacte des Plans d'une grande partie des côtes de cette Isle, levés à très-grand point, après la Paix de 1763, par le célèbre Capitaine James Cook *, & par Michaël

* James Cook s'étoit d'abord fait connoître par sa valeur pendant toute la Guerre de 1755, & notamment au siège de Québec, où étant *Master* du vaisseau le *Northumberland*, il avoit piloté les

Lane son successeur en cette partie, publiés à Londres, par Sayer & Bennett, dans un Atlas intitulé; *The North American Pilot*. Mais il étoit indispensable de donner en même temps une Carte générale qui contînt les Bancs & toutes les côtes qui les avoisinent, & une autre Carte générale de Terre-neuve seule, qui réunît les Plans dont on vient de parler.

*Carte générale des Bancs de Terre-neuve, & des
Côtes qui les avoisinent.*

On a employé pour cette Carte la projection des Cartes réduites, parce que l'étendue en latitude est trop considérable pour qu'on se permette, comme le Rédacteur du *North American Pilot*, d'en faire une Carte plate.

Les Bancs ont été pris en général de la Carte Angloise, sur laquelle les acores du grand banc avoient été déjà assujetties aux observations nautiques de M.^{rs} de Chabert & de Fleurieu; on a eu égard à celles

bateaux à une attaque, & placé sous le feu de la Place, des balises pour la sûreté des gros Vaisseaux. Après la Paix de 1763, il commença à montrer son rare talent pour la Géographie à l'île de Terre-neuve, où il fut employé à lever les Plans des côtes; il y fit aussi quelques observations Astronomiques.

Ce travail lui procura le grade de Lieutenant de Vaisseau, & il commanda en cette qualité l'*Endeavour*, en 1768, pour son premier Voyage de découvertes.

faites ensuite par M.^{rs} de Verdun, de Borda & Pingré. Le banc le Bonnet-Flamand, dont on connoissoit à peine l'existence, est ici placé & figuré d'après la Carte de M. de Chabert, qui, l'ayant rencontré par hasard en 1750, en a assigné la position exacte en latitude & en longitude, ainsi que les sondes.

Quant aux côtes, la position de leurs principaux points est fondée sur les mêmes déterminations Astronomiques en latitude & en longitude, qu'avoit suivies le Géographe Anglois, la plupart desquelles sont le fruit des premiers travaux de ce genre, faits dans ces parages en 1750 & 1751, par M. le Marquis de Chabert.

Les contours des Côtes pour Terre-neuve, sont la réduction exacte de la Carte générale de cette Ile, dont on parlera ci-après. Le reste des contours est figuré principalement d'après les Cartes Angloises du golfe de Saint-Laurent & de l'Acadie.

Les points déterminés en latitude & longitude que l'on a employés dans cette Carte, sont en assez grand nombre.

Pour l'Ile de Terre-neuve; les points déterminés en latitude sont le cap de Raze; le port des Trépassés; le cap Sainte-Marie; le cap du Chapeau-rouge; l'île de Saint-Pierre; le cap de la Hune; l'île de l'Éclipse, principale des îles de Burgeo; le cap de Raye; l'île de Cod-Roy; le cap Anguille; le cap de Saint-George; la Pointe-

Riche ; la Pointe-Ferrole ; le cap Normand ; & dans ce nombre , l'île de Burgeo, nommée de l'Éclipse, & l'île de Saint-Pierre, sont aussi déterminées en longitude.

Pour les côtes du Continent & pour les îles du golfe de Saint-Laurent, les points en latitude sont ; l'entrée de la rivière de Bon - secours dans l'île d'Anticosti, ou *Jupiter's Inlet* ; la pointe Sud de l'entrée du bassin dans la baie de Gaspé ; le cap des Rosiers ; l'île de Bonaventure ; l'île Misco ; l'île de l'Entrée, l'une des îles de la Magdeleine ; l'île Brion ; l'île aux Oiseaux : Dans l'île Saint-Jean, le fort Amherst, le cap Nord & la pointe Est : L'entrée de la rivière de Gaspereau ; le cap Saint-Louis & l'île Saint-Paul. Dans ce nombre, la rivière de Bon-secours ou *Jupiter's Inlet*, la pointe Sud de l'entrée de Gaspé, l'île de l'Entrée aux îles de la Magdeleine, & le fort Amherst, sont également déterminés en longitude.

Pour les côtes de l'Île-royale ou Cap Breton, les points en latitude sont ; le cap Nord ; la pointe Nord de la baie de Niganiche ; l'entrée de la baie des Espagnols ; le goulet du Port-Dauphin, ou havre Sainte-Anne ; la pointe Nord-Est de l'île de Scatary ; la ville de Louisbourg ; la grande Anse du détroit de Fronçac ; & ceux de ces points fixés en longitude, sont Louisbourg, & la grande Anse du détroit de Fronçac.

Pour l'Acadie ou Nouvelle-Écosse, les points en latitude sont ; au port de Canseau, la grande Île aux ruines du

fort, & l'île Cranberry; l'île de Martingau; le cap Saint-Cendre; le cap de Sable; l'île Longue, près la baie de Sainte-Marie; l'entrée du Port-royal ou *Annapolis*. Dans ce nombre sont fixés en longitude, la grande île de Canseau, & le cap de Sable.

On trouve les noms des Observateurs de chacune de ces latitudes & longitudes, à la colonne des autorités, dans la Table ci-après des déterminations Astronomiques sur lesquelles les deux Cartes générales de ce Recueil sont fondées.

Carte générale de l'île de Terre-neuve.

On a suivi pour cette Carte, comme pour la précédente, la projection de Mercator, & en cela seulement elle diffère de la Carte semblable du *North American Pilot*, car on s'est d'ailleurs fondé sur les mêmes déterminations en latitude & en longitude que le Géographe Anglois. Mais on a conclu les longitudes du cap de Raze, du cap de Raye, de la pointe Riche, & du cap Bauld, extrémité Nord de l'île de Quirpon, au moyen des différences Orientales & Occidentales que donnent les Plans de M.^{rs} James Cook & Michaël Lane; & ces longitudes, sur-tout celle de Quirpon, peuvent encore être sujettes à quelque incertitude.

Les contours des côtes Méridionale & Occidentale ont été tracés d'après les mêmes Plans, très-intéressans

à cet égard ; mais les contours de la côte Orientale , depuis l'île de Quirpon , jusqu'au cap Saint-François , n'ont pu être tirés que de la Carte générale de Terre-neuve du *North American Pilot* , quoique son rédacteur avoue manquer de matériaux dans cette partie de l'île. On a seulement fait des changemens à quelques endroits , d'après les gifemens & distances donnés par des Navigateurs François , lorsqu'on a cru devoir les préférer à ceux de la Carte Angloise.

Plans des Côtes de Terre-neuve.

Les six premières feuilles de ces Plans contiennent le détail des côtes Méridionale , Occidentale & Septentrionale de Terre-neuve. La première est la copie & la réunion de deux feuilles particulières Angloises , qui comprennent le Plan des côtes du Sud-est , depuis le cap Spéar jusqu'à celui du Chapeau - rouge , que Michaël Lane a levé en 1772 & 1773 , sur la même échelle & avec les mêmes détails que Cook avoit fait pour les côtes à l'Occident du cap du Chapeau-rouge jusques vers le Nord de l'île , où Lane avoit commencé de lui succéder. Ces deux feuilles Angloises ont été publiées à Londres , par Jefferys & Faden , & se vendent séparément du *North American Pilot* , auquel elles auroient dû naturellement être ajoutées , puisqu'elles font la suite du plus précieux ouvrage que contient cet Atlas.

Les cinq feuilles qui suivent la première des Plans
des

des côtes, dans cette édition Française, font, comme on l'a déjà dit, copiées sur les Plans de James Cook, qui se trouvent dans le *North American Pilot*. On s'est contenté d'en changer l'orientation qui, dans l'édition Angloise, est en sens oblique & toujours incommode, afin de les présenter dans le sens naturel, c'est-à-dire, de manière que les lignes Nord & Sud, & celles Est & Ouest, soient parallèles aux cadres des feuilles. Les degrés de latitude y font tous égaux, & il n'y a point d'échelle de longitude, de sorte qu'on ne doit les considérer absolument que comme les parties d'un même Plan.

La septième feuille qui comprend l'intervalle de la côte Orientale, depuis Quirpon jusques au cap Saint-Jean, vulgairement appelé le *petit Nord*, n'est à proprement parler, comme la Carte générale réduite d'où on l'a tirée, qu'un Tableau figuré & une simple idée des différens havres, relativement à leurs avantages pour la Pêche, où l'on ne peut présenter comme exacts que les Plans particuliers de l'île de Quirpon, & des havres de Griguet & du Croc; car on ne dissimule pas que dans la partie de côtes dont il est ici question, on n'a guère que la nomenclature des havres, mais point de latitudes, ni de gifemens, & aucun autre Plan particulier; ainsi, toutes les connoissances de ce genre que les Navigateurs qui fréquentent ce parage pourront recueillir, seront précieuses pour en améliorer la Carte*.

* Dans l'intention où l'on est de faire connoître en quoi chacun

On observe 1.^o que les chiffres des sondes qu'on trouve sur les deux Cartes générales & sur les sept feuilles de Plans, indiquent des *fathoms* ou brasses Angloises de 6 pieds Anglois, qui équivalent à 5 pieds 7 pouces 6 lignes ²/₃ de France, c'est-à-dire, que 8 de ces *fathoms* font à peu-près 9 brasses de France.

2.^o Que dans les Instructions nautiques, traduites de l'Anglois, pour accompagner le Recueil de Cartes & Plans, intitulé : *le Pilote de Terre-neuve*, on a toujours donné les pieds en mesure de France.

Enfin, on a complété ce Recueil par une Carte à

aura contribué à cette amélioration, on prie les Observateurs d'assurer la confiance dûe aux observations qu'ils communiqueront au Dépôt général des Cartes & Plans de la Marine, à Paris, en fournissant les données suivantes, savoir :

Pour les observations de latitude; le jour, les degrés & minutes de la hauteur méridienne du bord inférieur du Soleil sur l'horizon, montrés par l'instrument, s'il est à réflexion, ou de celle du centre si c'est un quartier Anglois; le nombre de pieds de la hauteur de l'œil de l'Observateur au-dessus de la surface de la mer; le nombre de degrés auxquels le Cap, ou autre objet terrestre, dont on veut que la latitude soit déduite de celle du Vaisseau, aura été relevé à l'instant de midi du côté du Nord ou du Sud de la ligne Est & Ouest du Monde, au cas que l'on n'ait pas été le maître d'amener le Vaisseau à cette direction qui est la plus avantageuse; enfin, la distance estimée, à vue d'œil, du Vaisseau à l'objet.

Pour les observations des gifemens; le nombre de degrés du Nord vers l'Est ou vers l'Ouest, ou du Sud vers l'Est ou vers l'Ouest, écrits comme ils seront indiqués par le compas de variation, lorsque les deux Caps ou autres objets seront relevés l'un par l'autre, ou

grand point des îles de *Saint - Pierre & de Miquelon*, affujettie à la longitude du bourg de Saint - Pierre, & par un Plan particulier de l'île de *Saint - Pierre*, l'un & l'autre levés en 1763, par M. Fortin, Ingénieur - Géographe.

En présentant aux Navigateurs François la copie des Plans que les Anglois ont fait lever des côtes de Terre-neuve, il a paru nécessaire de copier également les nouvelles dénominations qu'ils ont données aux différentes parties de cette île; c'étoit en effet le Tableau de son état actuel qu'il étoit le plus utile aux François

relevés aux degrés de la bouffole exactement oppofés : mais fans oublier d'ajouter quelle étoit alors dans le parage, la déclinaifon de l'aiman observée ou estimée, afin qu'on foit en état de conclure les gifemens vrais.

Pour les Plans des havres qu'on pourroit être à portée de lever; tracer sur la minute qu'on en enverra au Dépôt, les triangles que formeront les lignes de direction des divers points de ftation à chaque objet à placer, au moyen du nombre de degrés d'ouverture des angles qu'on aura mefurés avec un graphomètre ou avec un déclinaire, ou avec un compas de variation, ou encore mieux avec un instrument à réflexion; y tracer la ligne Nord & Sud de la bouffole, & ne pas oublier, comme on l'a déjà dit pour les gifemens, quelle étoit alors dans l'endroit la déclinaifon de l'aiman, afin de pouvoir tracer auffi la ligne Nord & Sud du Monde, & d'éviter l'erreur fouvent à craindre dans l'ufage de beaucoup de Plans d'ailleurs excellens, à caufe du doute où l'on eft de l'efpèce de Nord qui s'y trouve, ou de la variation de la bouffole à l'époque où ils ont été levés.

Enfin, donner aux Plans une échelle en toifes ou en milles, valant un tiers de lieue de 20 au degré.

d'avoir sous les yeux, afin qu'ils pussent toujours s'entendre avec les Anglois : mais il n'en étoit pas moins à propos de conserver sur ces Plans les premières dénominations que les Navigateurs François avoient données à quelques principaux Caps & Ports de cette île & de la côte Sud de Labrador, lors de leur découverte. Par ce moyen, on consacre la mémoire de ces Navigateurs, & l'on rappelle les observations qu'ils y ont faites, & qui, sans cette mention, seroient perdues pour nous.

On a donc appliqué sur les Cartes & Plans du Pilote de Terre-neuve, les anciens & premiers noms, tels qu'on les trouve dans le Journal du Capitaine Jacques Cartier *, & afin de prévenir les méprises qui pourroient résulter de la différence des Cartes, on a réuni dans ce nouveau Recueil, les anciennes & les nouvelles dénominations.

En suivant, sur nos copies des Plans Anglois, la route que Jacques Cartier a tenue en 1534, on reconnoîtra tout-à-la-fois le fondement de cette réunion, & la justesse des observations de ce Navigateur. Voici en abrégé le Tableau de ses découvertes, & l'application qu'on en a faite.

* Ce Journal est publié par Marc l'Escharbot, dans son Histoire de la Nouvelle-France, in-12, seconde édition; Paris, Millot, 1611.

T A B L E A U C O M P A R É

Des Dénominations anciennes & modernes.

	NOMS ANCIENS.	NOMS MODERNES.
Côte orientale de Terre-neuve.	Ile aux Oiseaux.....	Ile de Funk.
	Carpunt.....	Quirpon.
	Port des Châteaux.....	Baie d'Yorck ou des Châteaux.
	Port des Gouttes.....	Baie verte.
	Port des Balances.....	Baie rouge.
	Blanc Sablon.....	Blanc Sablon.
Côte sud de Labrador.	Ile de Brest.....	Ile au Bois
	Ile aux Oiseaux.....	Ile verte ou Quarqualeau.
	Port des Ilettes.....	Havre de Labrador.
	Port de Brest.....	Baie du vieux Fort.
	Port Saint-Antoine.....	Grande & petite baies d'Omar.
	Port Saint-Servain.....	
	Fleuve Saint-Jacques.....	Baie du petit Pene.
Port de Jacques Cartier.....	Baie de Shecatica.	
Côte occidentale de Terre-neuve.	Cap double.....	Pointe riche.
	Cap pointu.....	Cow-head ou Tête de vache.
	Golphe de Saint-Julien.....	Bonne baie.
	Cap royal.....	Pointe du Nord } & pointe du Sud. } de l'baie des Iles.
	Cap de Lait.....	
Cap de Saint-Jean.....	Cap Anguille.	

T A B L E

DES LATITUDES ET LONGITUDES

Qui ont servi de fondement aux deux Cartes générales.

NOMS DES LIEUX.	LATITUDES.			AUTORITÉS.	LONGITUD.			AUTORITÉS.
	D.	M.	S.		D.	M.	S.	
<i>TERRE-NEUVE.</i>								
Cap de Raze.....	46.	40.	0	James Cook.	55.	23.	30	} Conclue des plans de J. Cook.
Havre des Trépassés, au Sud, & près des maisons des Habitans....	46.	43.	30	M. de Chabert.				
Cap de Sainte-Marie....	46.	52.	0	} Instructions Nautiques.	57.	41.	0	} Conclue des plans de J. Cook.
Cap du Chapeau-Rouge.	46.	53.	0					
Ile de Saint-Pierre, au Bourg.....	46.	46.	30	M. ^{rs} de Verdun, de Borda & Pingré.	58.	30.	0	} Horloges marines de M. ^{rs} de Caffini, de Verdun, de Borda & Pingré.
Cap de la Hune.....	47.	31.	42	Instruct. Nautiq.	59.	8.	0	
Iles de Burgeo, à l'île de l'Éclipse.....	47.	35.	30	J. Cook, <i>Trans. Philosoph.</i> 1767.	59.	56.	15	} James Cook, par l'Éclipse du Soleil du 5 Août 1766. <i>Voyez Tra. Phi.</i> 1767.
Cap de Raye.....	47.	37.	0	Instruct. Nautiq.	61.	33.	24	
Ile de Cod-Roy, au petit Port.....	47.	52.	30	M. de Chabert.				
Cap Anguille.....	47.	55.	0	} Instruct. Nautiq.				
Cap de Saint-George....	48.	28.	0					
Pointe Riche.....	50.	41.	30					
Pointe de Ferolle.....	51.	2.	0					
Cap Normand.....	51.	38.	23					

NOMS DES LIEUX.	LATITUDES.			AUTORITÉS.	LONGITUD.			AUTORITÉS.
	D.	M.	S.		D.	M.	S.	
Cap Bauld, ou pointe du Nord de l'île de Quirpon.	51.	39.	30	} Conclue des plans de J. Cook.	57.	50.	15	} Conclue des plans de J. Cook.
<i>G O L F E</i>								
<i>DE SAINT-LAURENT</i>								
Île d'Anticosti, à la rivière de Bon-secours, ou <i>Jupiter's Inlet</i>	49.	26.	0	} M. Wright, <i>Tr. Philos.</i> 1774.	65.	57.	15	} M. Wright, <i>idem.</i>
Baie de Gaspé, à la pointe sud de l'entrée du bassin.	48.	47.	30		} M. George Sproult, <i>Transf. Philos.</i> 1774.	66.	46.	
Cap des Rosiers	48.	57.	0	} Observées sur le Norwich, en 1760, <i>North. Amer. Pilot.</i>				
Île de Bonnaventure	48.	33.	20					
Île Misco	48.	4.	0					
Île de la Magdeleine, à celle de l'Entrée	47.	17.	0	} M. Haldimand, <i>Transf. Philos.</i> 1768.	63.	45.	0	} M. Haldimand, <i>idem.</i>
Île Brion	47.	52.	0		} Capt. Holland, <i>Tr. Phil.</i> 1768.			
Île aux Oiseaux	47.	55.	0					
Île de Saint-Jean.				} M. Wright, <i>Tr. Philos.</i> 1774..	65.	16.	15	} M. Wright, <i>idem.</i>
Au Fort Amherst	46.	11.	0					
Au Cap de Nord	47.	7.	0	} Capt. Holland, 1765, <i>North-Amer. Pilot.</i>				
A la pointe de l'Est	46.	30.	0					
Rivière de Gaspereau, à l'entrée	45.	59.	0	} M. de Bélingant, sur l'arc-en-ciel, en 1756, <i>North-Amer. Pilot.</i>				
Cap de Saint-Louis	46.	0.	0					
Île de Saint-Paul	47.	11.	30	M. de Chabert.				

NOMS DES LIEUX.	LATITUDES.			AUTORITÉS.	LONGITUD.			AUTORITÉS.
	D.	M.	S.		D.	M.	S.	
<i>ÎLE ROYALE</i> <i>&</i> <i>ACADIE.</i>								
Cap Nord de l'île Royale.	47.	5.	0	Instruct. Nautiq.				
Baie de Niganiche, à la pointe du Nord.....	46.	44.	0	} Capt. Holland, <i>Transf. Philos.</i> 1768.				
Baie des Espagnols.....	46.	13.	0					
Port Dauphin, au Goulet.	46.	21.	0	}				
Ile de Scatari, à la pointe du Nord-est.....	46.	1.	30					
Louilbourg, à la Ville...	46.	53.	40		62.	15.	0
Détroit de Fronfac, à la grande Anse.....	45.	36.	58	} M. de Chabert.	63.	40.	0	} M. de Chabert.
Port de Canseau, aux ruines du Fort de la grande Ile.....	45.	20.	7	63.	15.	0	
A l'île Cranberry.....	45.	19.	10	} M. Lewis 1756.				
Ile de Martingau.....	45.	15.	0	}				
Cap Saint-Cendre.....	44.	32.	0					
Cap de Sable.....	43.	23.	45	67.	50.	0	} M. de Chabert.
Ile Longue, près la baie de Sainte-Marie.....	44.	16.	0	} M. de Chabert.				
Port-royal, ou Annapolis, à l'entrée de la Baie...	44.	51.	0					

A PARIS, DE L'IMPRIMERIE ROYALE. 1784.

P O S T S C R I P T U M ,

*Sur le Travail Astronomique & Nautique,
fait par M. de Granchain, en 1784.*

M. DE GRANCHAIN, Capitaine de Vaisseau, dont l'exactitude dans les Observations astronomiques relatives à la Géographie étoit connue, ayant eu, en 1784, le commandement en chef de la division des Bâtimens du Roi, en station à *Terre-neuve*, a été en même temps chargé par Sa Majesté d'établir, au moyen des Horloges marines, des distances des Méridiens de quelques points principaux de cette île, relativement à l'île *Saint-Pierre*, dont la longitude absolue étoit déjà fixée; afin de pouvoir y assujettir & rendre plus intéressans les travaux géodésiques faits le long des côtes par le célèbre Capitaine Cook & par son successeur Lane.

Cet Officier a rempli sa commission astronomique comme on pouvoit l'attendre de son zèle & de ses lumières; il avoit embarqué deux Horloges marines de M. Ferdinand Berthoud, dont il a vérifié les marches pendant le cours de sa campagne, à six stations différentes, en observant à terre des hauteurs correspondantes du Soleil pendant plusieurs jours; & afin qu'il ne pût y avoir d'incertitude dans les différences des longitudes qu'il se proposoit d'établir, il a fait en sorte

que les intervalles de temps entre chacune des vérifications n'excédassent point ceux durant lesquels on peut compter sur la régularité du mouvement d'une horloge.

Voici les positions que M. de Granchain a déterminées avec toute la précision que l'on peut désirer. Les longitudes sont rapportées à celle du bourg de *Saint-Pierre*, supposée de $58^{\text{d}} 30' 0''$ à l'Ouest du Méridien de Paris.

	LATITUDE.	LONGITUDE.
Cap <i>Anguille</i>	$61^{\text{d}} 42' 20''$
Pointe <i>Riche</i>	$50^{\text{d}} 40' 10''$	$59. 43. 0$
Entrée du Port <i>Saunders</i> , à <i>Ingnachois</i>	$50. 37. 17^*$	$59. 35. 30$
Cap <i>Bauld</i> , ou pointe Nord de l'île du <i>Quirpon</i>	$51. 39. 45$	$57. 47. 50$
Baie de <i>Saint-Lunaire</i> , au point marqué sur le plan.....	$51. 28. 57^*$	$57. 50. 0$
Havre du <i>Croc</i> , sur la côte dans le fond.....	$51. 3. 17^*$	$58. 10. 0$
Cap <i>Spéar</i>	$47. 31. 22$	$54. 57. 50$
		Corrigée par la différence trouvée à <i>Saint-Pierre</i> .

De la position du cap *Spéar*, il est aisé de déduire celle du cap de *Raze*, extrémité Sud-est de *Terreneuve* par les plans de *Lane*, de $55^{\text{d}} 23' 30''$ dans les Cartes générales de ce Recueil.

Au moyen de la longitude du cap *Anguille*, déter-

* Latitudes observées à terre; les autres sont observées à la mer.

minée par M. de Granchain, du gisement qu'il a observé de ce cap avec celui de *Raye*, de $19^{\text{d}} 30'$ du Sud à l'Est, & de la distance de l'un à l'autre, prise sur le plan de Cook, on conclut la longitude du cap de *Raye*, extrémité Sud-Ouest de cette île, de $61^{\text{d}} 33' 24''$; c'est précisément celle qu'on lui a assignée sur ces mêmes Cartes générales.

L'étendue de l'île de Terre-neuve en longitude, dans la partie sud, ne diffère donc sur les Cartes de ce Recueil que d'une minute de celle qui résulte des Observations de M. de Granchain; la longitude du cap *Bauld*, extrémité Nord de cette île, ne se trouve que de $2' \frac{1}{2}$ environ en excès; ainsi la détermination de ces trois points, qui forment entr'eux un triangle dans lequel elle paroît renfermée, fait cesser l'incertitude que pouvoit laisser la réunion de plusieurs grands plans.

Voici encore les longitudes & latitudes de quelques autres points, que M. de Granchain a observées le long des côtes de *Terre-neuve* & de *Labrador*. On y joint la latitude du fort *Saint-Jean*, communiquée à M. de Granchain par l'Amiral Campbel qui l'a observée lui-même dans le grand fort au Nord de la baie.

	LATITUDE.	LONGITUDE.
Cap de Saint-George.....	$48^{\text{d}} 30' 5''$	$61^{\text{d}} 40' 33''$
Pointe Sud de la baie des Isles....	$49. 10. 28$	
Pointe Est de l'îlot de Quercalau, ou île Verte, côte de Labrador..	$59. 28. 30$
Pointe Sud du même îlot.....	$51. 24. 50$	

	LATITUDE.	LONGITUDE.
Pointe Ouest de Saddle-iffand, dans la baie Rouge, côte de Labrador.	58 ^d 44' 50"
Grand Fort de Saint-Jean, au Nord de la baie.....	47. 33. 45

En comparant ces dernières positions & celle de la *Pointe-riche* à la Carte générale de Terre-neuve, on verra que les longitudes, excepté celle du cap *Saint-George*, sont trop grandes sur la carte, de 4 à 5 minutes, & même de 7 pour l'île de *Quercaléau* ou *Isle-verte*, à la côte de Labrador, & que la latitude de la pointe Sud de la *Baie-des-îles*, ainsi que celle de l'îlot de *Quercaléau*, sont trop petites de 4 à 6 minutes. On se contente d'indiquer ces différences aux Navigateurs, & l'on n'a pas cru devoir refondre en conséquence la Carte générale, d'autant qu'on n'auroit pu le faire sans porter atteinte aux plans particuliers de Cook & de Lane, que M. de Granchain a reconnu presque partout entre ces plans & ses observations, un accord surprenant, & qu'ils sont un excellent ouvrage.

On a joint à ce Recueil sous le numéro 12, un Plan particulier de la baie de *Saint-Lunaire*, que M. de Granchain a eu occasion de lever.

M. de Granchain ne s'est pas borné, comme l'on voit, aux seules Observations astronomiques dont il étoit chargé, il a encore pris un très-grand nombre de relèvemens & de gifemens le long des côtes, sur-

tout dans la partie du Nord-est de Terre-neuve, qui est la moins connue; on va rapporter les plus essentiels, afin que les Navigateurs puissent en faire usage, en attendant qu'on soit suffisamment muni de matériaux pour dresser un plan exact des côtes orientales de Terre-neuve, depuis le port de *Saint-Lunaire* jusqu'au cap *Saint-Jean*, pour remplacer celui de la planche numérotée 9, qui n'est employé que provisoirement dans le Pilote de Terre-neuve.

RELEVEMENS pris à terre, & gisemens en mer, à la côte de Terre-neuve & à celle de Labrador, extraits du Journal de M. de Granchain.

GISEMENS pris en mer.

DU MONDE.

La pointe S. O. du cap <i>Anguille</i> , par une pointe qui doit être <i>Stormy-point</i>	S. 34 ^d 15' E.
La même pointe S. O. par un Cap bas & très-éloigné, qui doit être le cap de <i>Raye</i>	S. 19. 30. E.
Gisement du cap <i>Saint-George</i> & du cap <i>Anguille</i> , pris à peu-près à mi-canal entr'eux.....	S. 108 15. O.
La pointe O. de <i>Red-island</i> , par le cap <i>Saint-George</i>	S. 14. 15. O.
La pointe <i>Riche</i> par la pointe N. O. de l'isle <i>Plate</i> .	N. 26. 0. E.
La pointe <i>Riche</i> , par la pointe Nord de l'entrée du port <i>Saunders</i> , sauf 200 ou 300 toises de terre basse, qu'on ne doit pas voir.....	N. 50. 0. O.
La pointe Sud du golfe d' <i>Ingornachois</i> , par une pointe éloignée, supposée être <i>Table-point</i>	S. 19. 30. O.
La pointe O. de <i>Forteau</i> (côte de Labrador), à un mille de distance par la pointe Sud de l'île à <i>Bois</i> .	S. 68. 30. O.
La pointe E. de <i>Forteau</i> , par la pointe O. de l' <i>Anse-à-loup</i>	N. 49. 45. E.

La pointe Ouest de l' <i>Anse-à-loup</i> , par la pointe O. de <i>Saint-Modeste</i> ou <i>Saint-Maudé</i>	N. 34 ^d 45' E.
La pointe O. de l' <i>Anse-à-loup</i> , par la pointe E. de la même Anse, ou pointe des <i>Falaises rouges</i> ..	N. 29. 45. E.
La largeur du détroit par le travers de l' <i>Anse-à-Diable</i> , conclue des différens relèvemens, & des routes estimées faites entre ces relèvemens, 13,5 milles.	
La pointe N. de l'île de <i>Quercaléau</i> , par la pointe N. de l'île à <i>Bois</i>	N. 60. 0. E.
La pointe O. de <i>Quercaléau</i> , par l'île au <i>Perroquet</i> .	N. 17. 45. E.
La pointe N. de la grande île du <i>Sacre</i> , par la côte N. de l'île d' <i>Oignon</i>	S. 54. 45. O.
La même pointe, par le cap <i>Brûlé</i>	S. 62. 0. O.
La pointe S. de la grande île du <i>Sacre</i> , par la pointe N. de la petite île du <i>Sacre</i>	S. 64. 15. O.
Le cap <i>Bauld</i> , par la pointe N. de la grande île du <i>Sacre</i> (pris deux fois.)	S. 85. 0. O.
La pointe N. E. des îles <i>Blanches</i> , par le cap de <i>Grat</i>	N. 53. 45. O.
La pointe N. E. des mêmes îles, par le cap <i>Bauld</i> .	N. 34. 15. O.
La pointe E. de <i>Belle-Isle du Nord</i> , par la pointe E. de <i>Groais</i> , étant à 2 milles, à peu-près du cap <i>Blanc</i>	N. 6. 30. E.
Le cap de <i>Grat</i> , par la pointe E. de <i>Belle-Isle</i>	N. 5. 30. O.
La pointe E. des îles <i>Blanches</i> , par le cap <i>Corbin</i> (pris deux fois.).....	N. 23. 0. E.

RELÈVEMENS faits par un Officier sur la côte, à environ 50 toises dans le Sud-sud-est de la pointe Sud de l'entrée de la baie de Saint-Lunaire.

La pointe N. de l'entrée de cette baie, le cap <i>Blanc</i> , & la pointe N. O. de la grande île <i>Blanche</i>	N. 33 ^d 0' E.
Un des rochers du S. O. de la pointe S. de ladite île, lequel paroît détaché.....	N. 37. 0. E.
La pointe la plus au large du gros rocher ou îlot des <i>Brehats</i>	S. 2. 0. O.

Le cap *Corbin*, situé un peu au N. du cap *Saint-Meen*, & le plus saillant vers l'Est. S. 6^d 30' O.

Gisemens conclus de quelques opérations, faites sur une pointe située à 1500 toises dans le Sud, 12 degrés Ouest du Monde, de la pointe Nord de l'entrée de Saint-Lunaire.

La pointe O. de la grande île *Blanche*. N. 25. 0. E.
 La pointe E. de la *Roche*, ou îlot *Brehat*. S. 1. 0. O.
 La pointe E. de l'île de *Groais*. S. 4. 0. E.

Suite des Gisemens près en mer.

La pointe E. des îles *Blanches* par la pointe O. de *Belle-île du Nord*. N. 10. 30. O.
 La pointe des îles *Blanches*, par la pointe E. de *Groais*, (étant à demi-lieue des îles *Blanches*).. N. 8. 30. O.
 Le cap *Corbin*, par le cap *Croix des îles Fichot*. . . S. 34. 30. O.
 La pointe S. de *Groais*, par la pointe N. de *Belle-Île*, le canal entre-deux se fermant. S. 22. 30. O.
 La pointe E. de *Belle-Île*, par le cap *Saint-Antoine*. N. 7. 30. O.
 La pointe E. de *Groais*, par le cap *Saint-Antoine*.. N. 3. 30. O.
 Le cap *Rouge*, par le cap *Renard* (pris deux fois).. S. 30. 0. O.
 La pointe E. de l'île *Saint-Julien*, par la pointe O. de *Belle-Île*. S. 2. 30. E.
 La pointe O. des îles & îlots *Fichot*, par la pointe E. de l'île *Saint-Julien*. N. 4. 30. E.
 La pointe E. de l'île *Saint-Julien*, par le cap *Croix Fichot*, lequel est le plus saillant dans cette position. N. 17. 30. E.
 Le cap des *Canaries*, par le cap *Renard*. S. 33. 30. O.
 La pointe E. de *Saint-Julien*, par la pointe E. des *petites Îlettes*. N. 4. 30. O.
 La pointe du large de l'île *Saint-Julien*, par le cap *Corbin*, très-éloigné. N. 25. 0. E.

*RELEVEMENS faits par M. de Sepmanville *, étant sur le cap Vent, à l'entrée du havre du Croc, à 200 toises environ du rivage.*

DU MONDE.

La pointe N. de l'île de <i>Groais</i>	S. 70 ^d 0' E.
Le milieu de l'îlot du <i>Diable</i> (un autre îlot se montrant un peu au Nord).....	S. 70. 30. E.
Le milieu de la petite île située à la côte N. O. de <i>Groais</i>	S. 54. 30. E.
La pointe S. de <i>Groais</i> (le canal entre <i>Groais</i> & <i>Belle-Isle</i> étant fermé.).....	S. 34. 30. E.
La pointe S. ou S. E. de <i>Belle-Isle</i>	S. 13. 15. E.
Le milieu de l'île du cap <i>Rouge</i> . (<i>Voyez</i> ci-après ce gisement pris en mer.).....	S. 4. 0. E.
Le milieu de l'îlot <i>Noir</i>	N. 34. 30. E.
La pointe S. E. de l'île <i>Saint-Julien</i>	N. 33. 45. E.
La pointe de la grande terre voisine desdits îlots, (la pointe N. O. de l'île de <i>Saint-Julien</i> couverte).....	N. 32. 30. E.

Suite des Gisemens pris en mer.

La pointe de l'île du cap <i>Rouge</i> , par l'extrémité du cap <i>Vent</i>	S. 5. 30. E.
La pointe O. de <i>Groais</i> , par la pointe O. de <i>Belle-Isle</i>	S. 2. 30. O.
La pointe E. de <i>Groais</i> , par la pointe E. de <i>Belle-Isle</i>	S. 17. 30. E.
<i>Les deux derniers objets avoient été trouvés précédemment</i>	S. 16. 0. E.

* Garde de la Marine fort instruit, & exercé dans l'usage des Horloges marines, où il a parfaitement secondé M. de Granchain.



INSTRUCTIONS

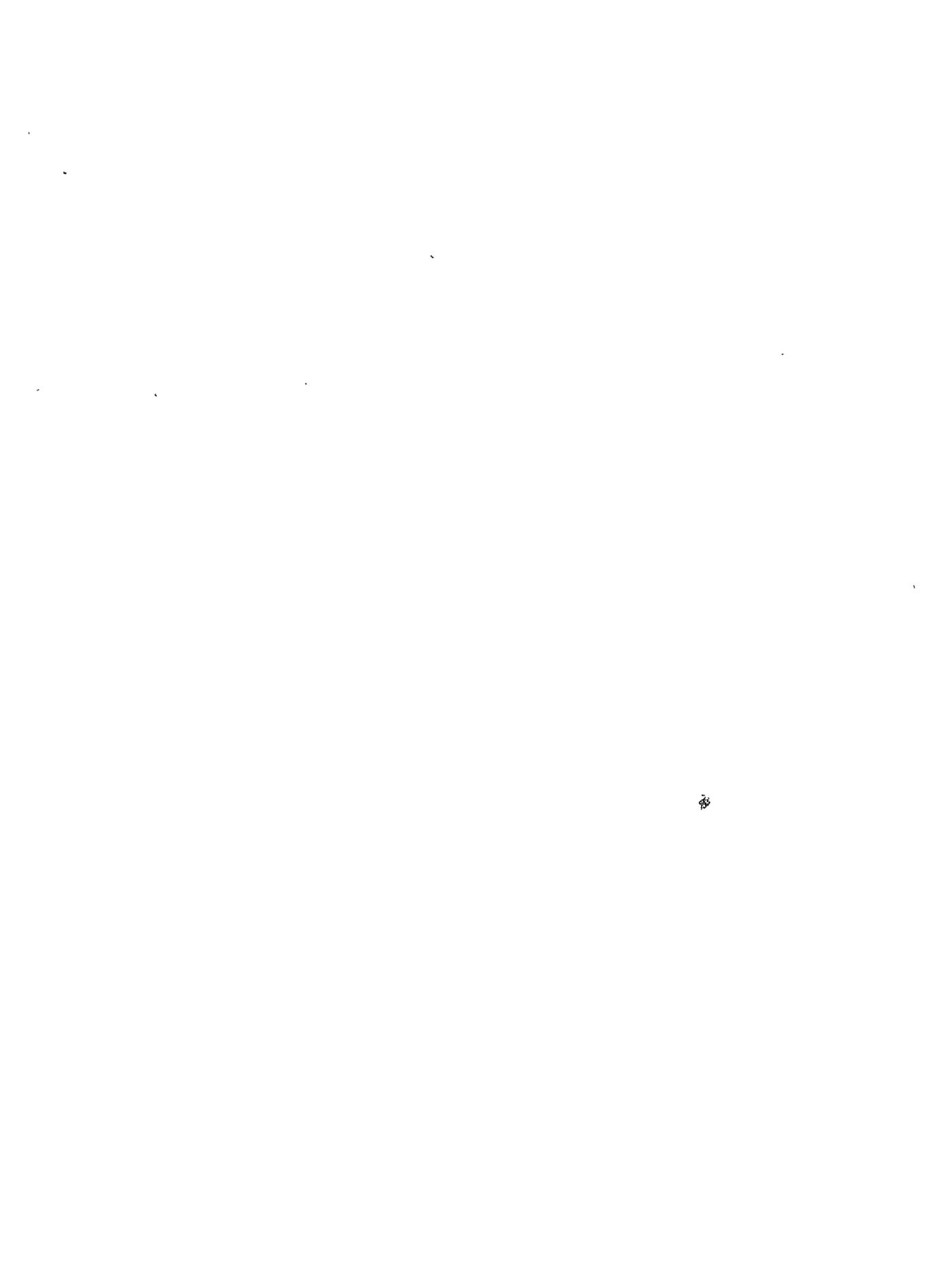
POUR NAVIGUER

SUR LA CÔTE MÉRIDIONALE

DE TERRE-NEUVE.

I.

A





INSTRUCTIONS

Pour naviguer sur la Côte méridionale
de Terre - neuve ,

Depuis le Cap de Raze jusqu'au Cap de Raye.

(N.B.) *Tous les gifemens & les routes ci-après mentionnés ,
sont les vrais gifemens & routes, & non suivant la bouffole.*

LE cap de *Raze* forme la pointe du Sud-Est de l'île de Terre-neuve , & le cap de *Raye* forme la pointe du Sud-Ouest. Le premier est situé par 46 degrés 40 minutes de latitude N. & à 55 degrés & environ 20 ou 25 minutes de longitude à l'Occident du méridien de Paris. Le second est par 47 degrés 37 minutes de latitude , & 61 degrés & environ 33 minutes de longitude.

Le cap de *Raze* est une pointe plate & peu élevée, avec un petit îlot ou rocher noir qui est détaché devant lui. La terre, aux environs de ce cap, est une terre basse, tant du côté du Nord & de l'Est en tirant vers le cap *Ballard*, que du côté du Sud & de l'Ouest jusqu'au cap de *Pene*. De 10 à 12 lieues en mer, le

Cap de
RAZE.

cap de *Raze* restant au N. E. toute cette partie du S. E. de Terre-neuve paroît presque noyée, à la réserve du cap *Mouton* qui est entre le cap de *Raze* & le cap de *Pene* dans la baie des Trépassés. Du cap de *Raze* au cap *Ballard*, la route est N. E. $\frac{1}{4}$ N. & la distance de trois lieues; & du cap de *Raze* au cap de *Pene*, la route est d'abord le S. $\frac{1}{4}$ S. O. l'espace d'une lieue, puis l'O. $\frac{1}{4}$ S. O. cinq lieues. Du cap de *Raze*, la côte méridionale de Terre-neuve court d'abord au S. O. $\frac{1}{4}$ O. l'espace d'un mille & demi, puis à l'O. S. O. une lieue jusqu'à la pointe *Mistaken* (pointe de la Méprise). Au-delà de cette pointe, on en trouve une autre nommée *French Mistaken Point* (Pointe de la Méprise françoise) la route de l'une à l'autre est O. 10° N. & la distance de deux milles. De cette pointe *French Mistaken* à *Poule*, dans la baie des Trépassés, la route est O. N. O. & la distance de huit milles; & de la même pointe au cap de *Pene*, la route est O. $\frac{1}{4}$ S. O. & la distance de trois lieues & un tiers.

Entre ces deux dernières pointes (*French Mistaken* & le cap de *Pene*), la côte court au Nord, & forme une large baie, nommée la *Baie des Trépassés*: cette baie renferme plusieurs petites baies & havres dans sa partie du Nord. La première est la baie de *Biscaye* qui a environ un mille de large à son entrée & deux milles d'enfoncement: on y trouve depuis 9 jusqu'à 3 brasses d'eau, fond de sable; mais on y est entièrement exposé aux vents du large. Le cap *Mutton* ou *Mouton*, forme la pointe de l'Ouest de l'entrée de cette baie.

Baie de
BISCAYE.

Du cap *Mouton* à *Poule* qui est la pointe de l'Est de l'entrée du havre *des Trépassés*, la route est O. 8° S. & la distance un mille : entre ces pointes est la baie *Mutton* (ou du Mouton), qui a environ deux milles d'enfoncement, & depuis 12 jusqu'à 3 brasses d'eau, fond de roches. La partie du N. O. du fond de la baie n'est séparée du havre *des Trépassés* que par une grave de pierre basse & étroite, par-dessus laquelle on peut voir les bâtimens qui sont mouillés dans ce havre.

Baie du
MUTTON.

Le havre *des Trépassés* est un long enfoncement qui s'étend dans le N. E. l'espace d'environ 5 milles ; l'entrée est à la pointe de *Poule*, à 2 lieues au N. E. du cap de *Pene* ; elle a environ trois quarts de mille de large : on trouve la même largeur en remontant l'espace d'environ deux milles & demi : en cet endroit le havre n'a guère plus d'un quart de mille de large, mais ensuite sa largeur augmente jusqu'à trois quarts de mille. C'est dans ce dernier endroit que les Navires mouillent communément ; ce qu'il y a à craindre en entrant dans ce havre, est une petite roche qui est du côté de l'Est, à un mille environ en-dedans de l'entrée, & à un tiers d'encablure de la côte. Du côté de l'Ouest, en-dedans du havre & par le travers d'une grave de pierre, il y a un haut fond qui prolonge la côte, en remontant dans le havre jusqu'à une pointe basse & verte ; en tenant la pointe de *Baker* par une pointe basse de rochers qui est à l'entrée du havre, vous pourrez parer ce haut-fond ;

Havre des
TRÉPASSÉS.

lorsque vous serez parvenu à la hauteur de la pointe basse & verte, vous pourrez vous élever plus dans l'Ouest & mouiller dans le bras du N. O. ou dans celui du N. E. où vous serez très-commodément pour faire de l'eau & du bois. La latitude du havre *des Trépassés*, a été déterminée en 1751 par M. le Marquis de Chabert, par trois hauteurs méridiennes du Soleil, observées à terre auprès & du côté du Sud des maisons des habitans; elle est de 46 degrés 43 minutes 30 secondes*.

Cap de
PENE.

Du havre *des Trépassés* au cap de *Pene*, la côte court au S. O; du cap de *Pene* au cap de *Freels*, la route est O. S. O. & la distance d'un mille & demi: la terre entre ces deux caps est assez élevée & stérile.

Cap de
FREELS.

Du cap de *Freels*, la côte court à l'O. 3° N. l'espace d'un mille, puis à l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. 3° N. l'espace d'environ un mille jusqu'à la pointe de l'E. de *Saint-Shot*: cette pointe forme la pointe de l'E. de l'entrée de la baie de *Sainte-Marie*; & au-delà, la côte court dans le Nord jusqu'au fond de cette baie.

De cette pointe de *Saint-Shot* à la pointe de *Lance*, qui est la pointe de l'O. de l'entrée de la baie de *Sainte-Marie*, la route est N. O. $\frac{r}{4}$ O. 5° O. & la distance de 22 milles. La baie s'étend dans le N. E. l'espace de 9 lieues & demie: elle a plusieurs excellens ports, & la terre de chaque côté est assez élevée & stérile en grande partie.

Baie de
S. T. SHOT.

De la pointe de l'E. de la baie de *Saint-Shot*, à la

* Voyage de l'Amér. sept. Paris, 1753, pages 158 & 160.

pointe de l'O. la route est N. 41° O. & la distance 2 milles : cette baie est entièrement exposée aux vents du large, & a environ un mille d'enfoncement.

De la pointe de l'O. de *Saint-Shot* à l'île *Gull*, la route est N. 20 degrés O. & la distance de 4 milles : cette île est petite & de la même hauteur que la terre du Continent ; elle en est si proche qu'on ne peut la distinguer que lorsqu'on ferre la terre de très-près.

Île
GULL.

De l'île *Gull* au cap *Anglois*, la route est N. 7° O. & la distance de deux lieues : ce cap est une terre haute & plate, qui se termine en une pointe basse de rochers, & qui forme, dans la partie du Sud, une baie qui a environ un mille d'enfoncement : au fond de cette baie est une grave basse de pierres, en-dedans de laquelle il y a un étang nommé *Holy rood pond* (l'étang de Sainte-Croix), qui s'étend dans le N. E. l'espace d'environ 7 lieues, & qui a depuis un demi-mille jusqu'à deux ou trois de large ; lorsqu'on vient du Sud, cet étang fait paroître le cap *Anglois* semblable à une île.

Cap
ANGLOIS.

Du cap *Anglois* au *False Cape* (Faux Cap) la route est N. 20° E. & la distance un mille.

Cap
FALSE.

Du cap *Anglois* à la pointe *la Haye*, la route est N. E. & la distance 3 lieues : c'est une pointe basse par le travers de laquelle il y a une chaîne de roches qui s'avance trois quarts de mille au large, & sur laquelle la mer brise par de gros temps. C'est le seul danger de toute la baie de *Sainte-Marie* qui puisse faire échouer un bâtiment.

Pointe
LA HAYE.
&
ROCHES.

Pointe de
la double
RADE.

De la pointe *la Haye* à la pointe du Sud de l'entrée du havre de *Sainte-Marie*, nommé *Pointe de la double rade*, la route est N. E. & la distance un mille & demi: la terre entre ces pointes est basse & stérile.

Havre de
SAINTE-
MARIE.

De la pointe *la Haye* à la pointe basse qui est du côté de tribord, en entrant dans le havre de *Sainte-Marie*, & qui se nomme *Pointe d'Ellis*, la route est le N. E. $\frac{1}{4}$ E. & la distance deux milles; & de la pointe de *Lance* au même havre de *Sainte-Marie*, la route est l'E. 8° N. & la distance de 9 lieues: l'entrée de ce havre a plus d'un mille de large. En-dedans des pointes qui forment l'entrée, ce havre se divise en deux bras, dont l'un s'étend dans l'E. S. E. & l'autre au N. E. Lorsque vous aurez dépassé la pointe *d'Ellis*, portez vers le Sud, & mouillez par le travers des chaffauds de pêche, sur un haut-fond par 4 ou 5 brasses; vous y ferez abrié par les terres. Ce haut-fond est par le travers & à un demi-mille de la côte: en-dehors il y a depuis 16 jusqu'à 40 brasses d'eau jusqu'aux deux côtés de la terre; mais le meilleur mouillage de ce havre se trouve à environ deux milles au-delà de la ville (ce havre a en cet endroit plus d'un demi-mille de large), & en face d'un étang nommé *Brown's pond*, qui est du côté de tribord, & peut être aperçu par-dessus la grave qui est basse. En mouillant en cet endroit, vous ferez par 12 brasses & abrié par les terres; le fond est excellent dans toute l'étendue jusqu'au fond du havre.

A un mille au-delà dudit étang, & sur la côte opposée,
il

il y a une pointe de grave, tout près de laquelle on trouve 4 brasses où l'on peut abattre des Vaisseaux en carène, & où il y a de l'eau & du bois en abondance.

Le bras du N. E. du havre de *Sainte-Marie*, s'étend l'espace de deux milles à partir de l'entrée : à environ la moitié de cet espace, il a un mille de large, & au-delà il n'a qu'un demi-mille; les Bâtimens peuvent y ancrer, mais cette Place étant exposée aux vents du large, elle est en général peu fréquentée.

A deux lieues au-delà du havre de *Sainte-Marie*, se trouvent deux îles, dont la plus grande a environ deux lieues de long; il y a une bonne passe pour les Bâtimens entre ces îles, ainsi qu'entr'elles & les deux côtes de la baie; la passe du côté de l'Ouest a deux lieues & demie de large. Au-delà de ces îles il y a plusieurs bons mouillages sur les deux côtes, & on trouve au fond de la baie une rivière d'eau fraîche qui est navigable l'espace de deux ou trois lieues en remontant.

Dans l'Ouest de la pointe du N. E. il y a la baie MALL-BAIE nommée *Mall-baie*, qui a environ un mille de large & un peu plus de deux milles d'enfoncement; il n'y a pas de bon mouillage dans cette baie qui est exposée aux vents du large, & communément très-houleuse; les Bâtimens peuvent mouiller, dans le besoin, près du fond de la baie par 5 ou 6 brasses d'eau, fond de bonne tenue.

Du cap *Anglois* à la partie du Sud de l'île nommée Ile du grand COLINET. le *grand Colinet*, la route est N. 10° O. & la distance

L

B

de trois lieues ; cette île est d'une moyenne hauteur ; & a environ une lieue de long & un mille de large ; il y a de chaque côté une passe sûre pour remonter dans la baie , il faut avoir soin seulement de passer à un quart de mille au large d'une pointe de la baie *Shoal* , parce qu'il y a plusieurs roches sous l'eau par le travers de cette pointe.

Pointe
de la baie
SHOAL.

La pointe de la baie *Shoal* est à un mille & par le travers de la côte de l'Est de l'île du *grand Colinet* : au côté du Nord de l'île du *grand Colinet* , il y a une grave de pierre, par le travers de laquelle est un banc qui s'étend environ trois quarts de mille au large, & sur lequel on trouve depuis 7 jusqu'à 17 brasses, fond de roches.

Île du petit
COLINET.

A un mille & demi de l'île du *grand Colinet* , est une autre île nommée le *petit Colinet* : elle a environ un mille de long & un demi-mille de large.

Grande
rivière au
SAUMON.

Au N. 50° E. & à deux lieues de la pointe du N. de l'île du *petit Colinet* , se trouve l'entrée de la *grande Rivière au Saumon* ; elle a environ trois quarts de mille de large, & s'étend dans le N. E. l'espace de 7 ou 8 milles : on y trouve de très-bons mouillages ; le meilleur est environ à 3 milles de l'entrée, du côté du Nord, dans une anse de sable, par 5 ou 6 brasses d'eau.

Havre du
NORD.

Le havre *du Nord* est au N. $\frac{1}{4}$ N. O. à trois quarts de mille de la pointe du nord de l'île du *petit Colinet* ; le havre a environ un mille de large à son entrée, & s'étend dans le nord l'espace d'environ 3 milles ; il y a bon mouillage par 6 ou 7 brasses d'eau, à environ 2 milles

de l'entrée; le havre n'a pas plus d'un demi-mille de large en cet endroit; on peut aussi remonter les passes étroites qui sont formées par deux pointes basses de sable, situées à une demi-encablure l'une de l'autre, ayant soin de ferrer de près la pointe de tribord, & mouiller en-dedans & près de la pointe qui est du côté de tribord.

La baie de *Colinet* est au N. N. E. 5° E. à 5 milles & demi de la pointe du nord de l'île du *petit Colinet*; il y a un très-bon mouillage depuis 5 jusqu'à 12 brasses d'eau.

Baie de
COLINET.

Du fond de la baie de *Sainte-Marie* ou de la baie de *Colinet* qui occupe ce fond, la côte occidentale de la baie court au S. O. $\frac{1}{4}$ S. l'espace de 7 lieues jusqu'au cap *Bluff*, & de-là à l'O. $\frac{1}{4}$ S. O. 5° S. l'espace de 3 lieues jusqu'au cap de *Lance*.

Du cap *Anglois*, qui est à la côte de l'Est, au cap *Bluff* dont on vient de parler, la route est N. O. 5° O. & la distance de 3 lieues & demie.

Le cap de *Lance* est une pointe basse près de la mer; mais la terre en-dedans de cette pointe est élevée: cette pointe forme la pointe de l'Ouest de l'entrée de la baie de *Sainte-Marie*; elle est située par 46 degrés 50 minutes de latitude.

Cap de
LANCE.

Du cap de *Lance* au cap de *Sainte-Marie*, la route est O. $\frac{1}{4}$ N. O. & la distance d'environ 2 lieues.

Le cap de *Sainte-Marie* est une pointe assez haute & escarpée, & qui, de quelque côté qu'on l'aperçoive,

Cap de
SAINTE-
MARIE.

I.

B ij

resemble beaucoup au cap de *Saint-Vincent* de la côte de Portugal. La terre, le long de la côte des environs de ce Cap, dans une étendue assez considérable, paroît unie & d'une hauteur à peu-près égale à celle du Cap même. Ce Cap est par 46 degrés 52 minutes de latitude; un peu dans le nord de ce Cap, est une petite anse où les barques de pêcheurs sont à l'abri des vents de la partie du Sud & de la partie de l'Est.

Le
TAUREAU
& la
VACHE.

Au S. E. $\frac{1}{4}$ E. & à 5 milles & demi du cap de *Sainte-Marie*, il y a deux rochers nommés *Bull and Cow rocks* (le Taureau & la Vache), ce sont deux rochers plats situés très-près l'un de l'autre, & entourés de plusieurs autres rochers plus petits qui découvrent tous; ils peuvent être aperçus de 4 lieues en mer de dessus le pont, lorsqu'ils sont détachés de la terre; mais si on les tient par la terre, on ne peut les distinguer de si loin: ils restent à l'Ouest à 3 milles de la pointe de *Lance*. Le *Taureau* & la *Vache* sont à un mille de la partie la plus proche du Continent: aux deux tiers de la distance qui les sépare du Continent, il y a une petite roche qui découvre à demi-flot. On trouve 10 brasses entre cette roche & le Continent, & 15 brasses entre la même roche & les rochers du *Taureau* & de la *Vache*; des Vaisseaux pourroient passer en sûreté en-dedans du *Taureau* & de la *Vache*, dans le besoin.

Basse du cap
SAINT-
MARIE.

« La *Basse* ou Danger de *Sainte-Marie*, est (au rapport de M. le Marquis de Chabert *) au S. $\frac{1}{4}$ S. O.

* Voyage de l'Amér. septent. Paris, 1753, page 156.

3° S. du cap de *Sainte-Marie*, & au S. O. $\frac{1}{4}$ O. 2° S. de la pointe de *Lance*, qui en est à environ deux lieues du côté de l'Est, & où commence la baie de *Sainte-Marie*.

La basse est formée par deux roches qui occupent un espace d'environ trois cables dans la direction S. E. & N. O; elles n'excèdent la surface de l'eau que de trois pieds, & sont couvertes à chaque instant par les brisans de la mer, qu'on voit rejailir très-haut. On y trouve par-tout 15 à 17 brasses, excepté au côté du S. E. où il n'y a que 7 brasses jusqu'à environ deux cables. Dans l'intervalle même des deux roches, qui n'est que d'environ un cable, on trouve 15 à 16 brasses; par conséquent un Vaisseau qui, jeté sur cette Basse dans un temps de brume, & sur le point d'y périr, ne feroit plus à temps de l'éviter, auroit encore la ressource de passer entre les deux roches. La distance de ce Danger au cap *Sainte-Marie*, estimée à vue d'œil, est de deux lieues & demie. »

Au-delà du cap de *Sainte-Marie*, la côte court au nord l'espace d'environ 20 lieues, & forme la grande baie de *Plaisance*. On ne donnera point ici la description de cette baie qui est très-spacieuse, & qui demande seule une instruction particulière; & du cap de *Sainte-Marie* qui est la pointe de l'Est de l'entrée de cette baie, on passera de suite au cap du *Chapeau rouge* qui forme la pointe de l'Ouest; la route de l'un à l'autre est E. & O. & la distance de 16 à 17 lieues.

Cap du
CHAPEAU
ROUGE.

Le cap du *Chapeau rouge*, ou la montagne du *Chapeau rouge*, est situé par 46 degrés 53 minutes de latitude Nord; c'est la terre la plus haute & la plus remarquable de cette partie de la côte, paroissant au - dessus du reste de la contrée, sous la forme de la *Tête d'un chapeau*: elle peut être aperçue de douze lieues par un temps clair.

Havres de
SAINT-
LAURENT.

A l'Est, & près du cap du *Chapeau rouge*, sont les havres du grand & du petit *Saint-Laurent*. Pour entrer dans le *grand Saint-Laurent*, qui est le plus occidental, il n'y a d'autres dangers à craindre que ceux qui sont près de la côte: on observera cependant, lorsque le vent soufflera de l'Ouest, & sur-tout du S. O. de ne pas trop s'approcher de la montagne du chapeau, afin d'éviter les raffales au-dessous de la haute terre: la route pour entrer dans ce havre, est d'abord le N. O. jusqu'à ce que vous ayez ouvert le fond du havre, & alors le N. N. O. 5° O. Le meilleur mouillage pour les gros Bâtimens, & le meilleur fond, sont devant une anse qui se trouve à la partie de l'Est du havre par 13 brasses d'eau, un peu au-dessus de la pointe appelée *Blue Beach Point* (pointe de la Grave bleue) qui est la première pointe du côté de l'Ouest; vous n'y êtes à découvert que de deux points. Vous pourrez mouiller par-tout où bon vous semblera, entre cette pointe & la pointe appelée *Low Beach* (Grave basse) qui est du même côté & près du fond du havre; observant que près de la côte de l'Ouest, le fond n'est pas aussi bon que de l'autre côté. Les Bâtimens pêcheurs mouillent au fond du havre, au-delà

de la Grave, où ils sont abriés de tous les vents.

Pour entrer dans le *petit Saint-Laurent*, vous ferrerez la côte de l'Ouest, afin d'éviter un rocher qui est sous l'eau, un peu en dehors de la pointe d'une presqu'île qui s'étend au large de la partie de l'Est du havre. Vous mouillerez au-dessus de cette presqu'île (vous trouvant abrié par elle des vents du large) par 3 & 4 brasses d'eau, fond de sable fin. On trouve dans ces havres toutes les choses nécessaires pour la pêche, avec de l'eau & du bois en abondance. Les Bâtimens peuvent mouiller en dehors de la presqu'île par 12 brasses, fond de bonne tenue; mais ils sont exposés aux vents de la partie du S. S. E.

Sauker Head (la pointe de Sauker) est à trois millés dans l'Est du cap du Chapeau rouge; c'est une pointe

Pointe de
SAUKER.

ronde & assez élevée, par le travers de laquelle il y a quelques rochers qui couvrent environ à une encablure de la côte.

Garden-Banc, sur lequel on trouve depuis 7 jusqu'à 17 brasses d'eau, est à environ un demi-mille par le travers du *petit Saint-Laurent*, la pointe appelée *Blue Beach* ou de la Grave bleue restant par la pointe de l'Est du *grand Saint-Laurent*.

Banc
GARDEN.

La pointe de *Ferry-Land* est au S. O. à un mille du cap du *Chapeau rouge*; c'est une île de roches, haute, & qui tient presque au Continent. Cette île & le cap du *Chapeau rouge* sont des marques suffisantes pour reconnoître les havres de *Saint-Laurent*.

Pointe de
FERRY-
LAND.

Baie de
LAUN.

A cinq milles à l'Ouest de la pointe de *Ferry-Land*, est la baie de *Laun*, au fond de laquelle sont deux petits enfoncemens appelés le *grand* & le *petit Laun*. Le *petit Laun*, qui est le plus à l'Est, est exposé aux vents de la partie du S. O. qui règnent le plus sur cette côte, & il n'y a point conséquemment de bon mouillage. Le *grand Laun* s'étend à peu-près au N. $\frac{1}{4}$ N. E. l'espace de deux milles; il a près d'un demi-mille de large, & on y trouve depuis 14 brasses d'eau jusqu'à 3. Pour y entrer, on aura soin d'éviter un rocher qui est sous l'eau, à environ un quart de mille de la pointe de l'Est & par son travers; le meilleur mouillage est du côté de l'Est, environ à un demi-mille de l'extrémité de la pointe, par 6 & 5 brasses: le fond est assez bon, & on y est abrié de tous vents, excepté de ceux de la partie du S. & du S. $\frac{1}{4}$ S. O. qui soufflent directement dedans, & y occasionnent une mer houleuse. Au fond de cette place est un havre de barre, dans lequel les Chaloupes peuvent entrer à demi-marée; on y trouve les choses nécessaires pour la pêche, & du bois & de l'eau en abondance.

Iles de
LAUN.

Par le travers de la pointe de l'Ouest de la baie de *Laun*, sont les Iles du même nom, à une petite distance de la côte. La plus occidentale & la plus en dehors est à l'Ouest un peu au Sud, à dix milles de la pointe de *Ferry Land*; environ à un quart de mille au Sud de cette Ile, est un rocher, sur lequel la mer brise dans un mauvais temps: il y a d'autres rochers qui couvrent

couvrent autour de ces Iles ; mais ils ne font aucunement dangereux ; étant très-près de la côte.

Taylor's Bay (la Baie du Tailleur) ; qui est ouverte à la mer, est située à 3 milles dans l'Ouest des îles de *Laun* : par le travers de la pointe de l'Est, il y a quelques rochers qui couvrent environ à un quart de mille de la côte.

Baie du
TAYLOR.

Un peu dans l'Ouest de la baie du *Taylor*, s'étend une pointe de terre basse, appelée *Pointe aux Gauls* ; par le travers de cette pointe, est un rocher qui découvre à un demi-mille de la côte, & qu'on appelle *Rocher Shag aux Gauls*. Ce rocher est à l'Ouest 8° Sud, & à cinq lieues de la pointe de *Ferry-Land* ; vous trouverez 14 brasses tout près de ce rocher, du côté du large ; mais entre le rocher & la pointe, il y a quelques roches qui couvrent.

Pointe aux
GAULS.

Du *Rocher Shag* de la *Pointe aux Gauls*, aux îles de *Lamelin*, la route est O. 8° N. & la distance une lieue. Entre ces Iles est la baie de *Lamelin*, où il y a très-peu de fond. On trouve dans cette baie plusieurs petites Iles & des roches qui couvrent & découvrent ; au fond de la baie il y a une rivière où l'on pêche du saumon.

Baie de
LAMELIN.

Les deux îles de *Lamelin* (qui sont basses) sont situées par le travers de la pointe de l'Ouest de la baie de même nom ; elles gisent à l'O. 8° S. & à six lieues de la montagne du *Chapeau rouge*, mais en faisant route le long de la côte, gouvernez à l'O. $\frac{1}{4}$ S. O. & vous vous parerez de tout

Iles de
LAMELIN.

I.

C

danger. Les petits bâtimens peuvent mouiller dans la rade entre ces Iles, par 4 & 5 brasses ; ils y feront assez bien abriés du vent. Presque au milieu de la passe, lorsqu'on gouverne entre les deux Iles, il y a un rocher qui couvre, que vous éviterez en vous tenant plus près d'un côté que de l'autre ; le plus grand évitage est du côté de l'Est. L'Ile la plus à l'Est communique avec le Continent à basse mer par une Grave étroite, sur laquelle les chaloupes peuvent passer de haute mer pour aller dans le bras du N. O. de la baie de *Lamelin*, où elles sont en sûreté. On y trouve les commodités propres à une pêcherie, mais peu ou point de bois d'aucune espèce. Près de la pointe du Sud de l'Ile la plus à l'Ouest, il y a un rocher assez élevé au-dessus de l'eau ; & qu'on appelle *Rocher Shag de Lamelin* ; en entrant dans la rade entre les Iles, il faut laisser ce rocher à bas bord.

Récifs de
LAMELIN.

Les Récifs de *Lamelin* sont le long de la côte comprise entre les îles de *Lamelin* & la pointe de *May*, & qui occupe une espace de trois lieues. Ils sont très-dangereux, quelques-uns étant à trois milles de la terre. Pour éviter ces Récifs pendant le jour, vous n'amènerez les îles de *Lamelin* au Sud de l'Est, que lorsque la pointe de *May* ou l'extrémité occidentale de la terre vous restera au N. $\frac{1}{4}$ N. E. vous pourrez alors faire route du côté du Nord avec sûreté entre la pointe de *May* & l'île appelée *Gréen* (l'île Verte) ; pendant la nuit ou par un temps brumeux, vous aurez soin de ne pas vous approcher de ces Récifs par moins de trente brasses d'eau, de peur

de vous y engager. Entre ces Récifs & le Continent la sonde varie ; elle donne depuis 16 jusqu'à 5 brasses.

La terre aux environs du cap du *Chapeau rouge* & de la pointe de *Laun*, est haute & couverte de collines tout près de la mer : depuis les îles de *Laun* jusqu'à *Lamelin* elle est d'une moyenne hauteur, & depuis *Lamelin* jusqu'à la pointe de *May*, elle est très-basse près de la côte, & forme des graves de sable ; mais à peu de distance dans l'intérieur des terres elle s'élève & forme des montagnes.

Observations.

Description des îles de Saint-Pierre & Miquelon.

L'ÎLE de *Saint-Pierre* est à l'O. $\frac{1}{4}$ S. O. à peu-près à 12 lieues du cap du *Chapeau rouge*, & à l'O. $\frac{1}{4}$ S. O. 5° S. à cinq lieues des îles de *Lamelin*. Elle est par 46 degrés 46 minutes 30 secondes de latitude nord, & à 58 degrés 30 minutes de longitude à l'occident du méridien de Paris, suivant les observations qui y ont été faites au bourg de Saint-Pierre par M.^{rs} de Verdun, de Borda & Pingré en 1772. Cette Ile a environ 5 lieues de tour ; les terres en sont assez hautes ; leur surface est escarpée & inégale. En venant de l'ouest, aussi-tôt que vous découvrirez la tête de *Gallantry* qui est la pointe du Sud de l'île, cette pointe se présentera à vos yeux sous la forme d'un mondrain rond, comme une petite île, & détachée de l'île de Saint-Pierre. Du côté de l'Est de l'île & un peu au N. E. de la tête de *Gallantry*, sont trois petites îles dont la plus en-dedans, qu'on appelle l'île *aux Chiens*, est la plus grande ; c'est

Ile de
SAINT-
PIERRE.

en - dedans de cette Ile qu'est la rade & le havre de Saint-Pierre. Ce havre est petit ; on y trouve depuis 11 jusqu'à 19 pieds d'eau, mais il y a une barre qui en traverse l'entrée, & sur laquelle il n'y a que 6 pieds de basse mer, & 11 ou 13 pieds de haute mer. La rade, qui est située sur la côte du N. O. de l'île *aux Chiens* ; peut recevoir des bâtimens de tout port ; mais il ne convient d'y mouiller qu'en été, parce qu'elle est exposée aux vents de la partie du N. E. vous pouvez y mouiller par 8, 10 & 12 brasses. Le fond y est presque par-tout de roche, & en peu d'endroits sain. Les vaisseaux de guerre ordinairement font flotter leurs cables. Le meilleur fond est près de la côte du Nord. Pour entrer dans cette rade ou pour en sortir, il ne faut pas ranger de trop près le côté de l'Est de l'île *aux Bours*, qui est la plus à l'Est des trois Iles mentionnées ci-dessus, afin d'éviter quelques rochers qui couvrent, situés à l'Est & à environ un mille de cette Ile. C'est le seul écueil qu'on trouve autour de Saint-Pierre, à l'exception de ceux qui sont près de la côte.

Ile du
GRAND
COLOMBIER.

L'île du *grand Colombier* est d'une petite étendue, mais assez élevée: elle est située très-près de la pointe du N. E. de *Saint - Pierre*. Entre l'île & cette Pointe, il y a une très-bonne passe qui a un tiers de mille de large, & dans laquelle on trouve 12 brasses d'eau. A la côte du Nord de l'île est un rocher qui découvre, assez élevé, qu'on appelle le *petit Colombier* ; & environ à un quart de mille

au N. E. de ce rocher, il y a un autre rocher qui couvre, sur lequel il y a deux brasses d'eau.

L'île de *Langley* ou la *petite Miquelon* est située dans le N. O. de *Saint-Pierre* ; elle a environ 8 lieues de tour. Les terres en sont d'une hauteur moyenne & assez égale, excepté l'extrémité du Nord, qui est une pointe basse bordée de collines de sable. A une petite distance de la terre basse qui borde les deux côtés, le terrain est plat ; mais toute la partie élevée de l'île est acore, & la passe entre cette île & celle de *Saint-Pierre*, qui a une lieue de large, ne présente aucun danger. On peut mouiller au côté du N. E. de l'île, un peu au Sud des collines de sable par 5 & 6 brasses fond de sable fin : on y sera à l'abri des vents de la partie du S. au S. O. jusqu'au N. O.

Ile de
LANGLEY
OU
PETITE
MIQUELON.

De la pointe du Nord de *Langley* à la pointe du Sud de *Miquelon*, il y a environ un mille. On prétend que ces deux pointes étoient jointes ensemble il y a quelques années par une langue de sable que la mer a emportée. Il s'est formé depuis un chenal dans lequel on trouve deux brasses d'eau. L'île de *Miquelon* a quatre lieues de long du Nord au Sud ; mais sa largeur est inégale ; le milieu de l'île est une terre haute appelée la *Terre haute de Dunn* ; mais en descendant vers la côte, la terre est basse, excepté le cap de *Miquelon*, qui est un promontoire élevé à l'extrémité septentrionale de l'île.

Ile de
MIQUELON.

Au côté du S. E. de l'île, & dans le Sud de la terre haute, il y a un havre de barre assez grand,

Havre de
DUNN.

appelé *Havre de Dunn* ou le *Grand Barachois*. Les chaloupes de pêche y peuvent entrer à mi-flot ; mais il ne peut être d'aucune utilité pour la pêcherie.

Rochers &
bancs de
MIQUELON.

Les rochers de *Miquelon* partent de la pointe de l'Est de l'île au-dessous de la terre haute, & s'étendent l'espace d'un mille & un quart vers l'Est. Il y a quelques-uns de ces rochers qui couvrent & d'autres qui découvrent. Ceux qui sont le plus en dehors découvrent, & vous trouvez 12 brasses tout près d'eux, & 18 à 20 brasses à un mille de distance. Au N. E. 5° N. & à 4 ou 5 milles de ces rochers, se trouve le banc de *Miquelon*, sur lequel il y a 6 brasses d'eau.

Rade de
MIQUELON.

La rade de *Miquelon*, qui est grande & spacieuse, est située à l'extrémité septentrionale & au côté de l'Est de l'île, entre le cap de *Miquelon* & une montagne ronde très-remarquable qui est près de la côte & qu'on appelle le *Chapeau*. Par le travers de la pointe du Sud de la rade, il y a quelques roches qui couvrent à environ un quart de mille de la côte ; mais par-tout ailleurs cette rade n'a aucun danger. Le meilleur mouillage est près du fond de la rade, par 6 & 7 brasses fond de sable fin. On y est exposé aux vents de la partie de l'Est, lesquels soufflent rarement en été.

Le cap de
MIQUELON.

Le cap de *Miquelon* ou l'extrémité septentrionale de l'île, est une terre haute & acore. Lorsque vous êtes à 4 ou 5 lieues à l'Est ou à l'Ouest de ce Cap, vous le prendriez pour une île, parce que la terre située au fond de la rade est très-basse.

Les rochers appelés *Seal* (les Veaux marins) découvrent : ils sont situés à une lieue & demie & par le travers du milieu de la côte occidentale de l'île de *Miquelon*.

VEAUX
MARINS,
Rochers.

La passe entre ces Rochers & l'île est très-sûre : vous trouverez 14 ou 15 brasses à la distance d'une encablure tout autour de ces rochers.

L'île *Verte*, qui a environ trois quarts de mille de tour & qui est basse, est située au N. E. à 5 milles de *Saint-Pierre*, & presque dans le milieu du chenal. entre cette dernière île & la pointe de *May* de *Terre-neuve*. Au côté du Sud de cette île, il y a quelques rochers dont les uns couvrent & les autres découvrent. Ces rochers s'étendent l'espace d'un mille & un quart au sud-ouest.

Île
VERTE.

Description de la Baie de Fortune.

LA baie de *Fortune* est très-large : l'entrée de cette Baie est formée par la pointe de *May* & l'île de la *Passe*, qui sont à 12 lieues N. $\frac{1}{4}$ N. O. 2 ou 3° O. & S. $\frac{1}{4}$ S. E. 2 ou 3° E. l'une de l'autre. Son enfoncement est d'environ 23 lieues. Il s'y trouve plusieurs baies, havres & îles.

L'île de *Brunet* est située presque dans le milieu de l'entrée de la baie de *Fortune* : elle a environ 5 lieues de tour & est assez élevée : l'extrémité de l'Est se présente sous certains points de vue, comme formant plusieurs îles, parce qu'elle est très-basse & fort étroite en deux endroits.

Île de
BRUNET.

Au côté du N. E. de l'île est une baie dans laquelle il y a un assez bon mouillage par 14 & 16 brasses ; les bâtimens y sont abriés des vents de la partie du Sud & de celle de l'Ouest. Il ne faudra pas courir trop avant dans cette baie, parce qu'il y a dans le fond des roches sous l'eau à un quart de mille de la côte. Vis-à-vis cette baie, au côté du Sud de l'île, est une petite anse dans laquelle les petits bâtimens & chaloupes peuvent mouiller par 6 brasses, & être assez bien abriés du mauvais temps. Au milieu de l'anse est un rocher qui découvre, & il y a un chenal des deux côtés de ce rocher. Les îles situées à l'extrémité de l'Ouest de *Brunet* & nommées les *petits Brunets*, fournissent un abri passable aux chaloupes dans un gros temps. On peut s'approcher de ces îles & de l'île *Brunet* à la distance d'un quart de mille tout autour, parce qu'il n'y a d'autres dangers que ceux qui se trouvent très - près de la côte.

Illes
PLATES.

Les îles nommées *Illes Plates* sont trois rochers d'une moyenne hauteur, situés au S. O, & à une lieue de l'extrémité de l'Ouest du *grand Brunet*. Ceux d'entre ces rochers qui sont le plus au Sud & le plus en dehors, sont situés à l'E. $\frac{1}{4}$ N. E. 5° N. & à 11 milles du cap de *Miquelon* & dans l'alignement de la pointe de *May* & de l'île de la *Passé*, à 17 milles de la pointe de *May*, & à 19 de l'île de la *Passé*. Au S. E. & à un quart de mille de la grande île *Plate* (qui est l'île la plus septentrionale), il y a une roche sous l'eau,
sur

sur lequel la mer brise: C'est le seul danger que l'on trouve autour de ces Iles ou Rochers.

Il y a quantité de lits de marées ou de courans, Observations. forts & irréguliers, autour des îles *Plates & Brunet*, qui semblent ne dépendre aucunement de la lune ni du cours des marées sur la côte.

L'île de *Sagona* qui est située au N. N. E. & à deux lieues de l'extrémité orientale de *Brunet*, a environ trois milles & demi de tour; elle est d'une moyenne hauteur & acore tout autour: à l'extrémité du S. O. est une petite anse ou crique qui peut recevoir des chaloupes de pêche: une roche sous l'eau, qui est au milieu de l'entrée de cette anse, la rend très-étroite; il est difficile d'y entrer ou d'en sortir, si ce n'est par un beau temps. Ile de SAGONA.

La pointe de *May* forme l'extrémité du Sud de la Baie de *Fortune* & l'extrémité du S. O. de cette partie de Terre-neuve; on peut la reconnoître aisément à cause d'un grand rocher noir qui joint presque le bout de la pointe, & qui est un peu plus élevé que la terre, ce qui le fait paroître comme un mondrain noir placé sur la pointe. Environ à un quart de mille & directement par le travers de la pointe ou de ce rocher rond & noir, il y a trois roches sous l'eau, sur lesquelles la mer brise toujours. Pointe de MAY.

Environ à deux milles au Nord de la pointe de *May*, est l'anse nommée le *petit Dantzick*, & à une demi-lieue du *petit Dantzick* est l'anse du *grand Dantzick*: ces anses Anses de DANTZICK.

I.

D

ne font pas des lieux de sûreté , étant exposées aux vents de l'Ouest. La terre qui les environne est acore , d'une moyenne hauteur & n'est point boisée.

FORTUNE.

De la pointe de *Dantzick* (qui est la pointe du Nord des anses de ce nom) à *Fortune* , la route est N. E. & la distance d'environ trois lieues. La terre entre la pointe de *Dantzick* & *Fortune* est d'une moyenne hauteur près de la côte & acore. Vous trouverez presque par-tout 10 & 12 brasses à deux cables de distance du rivage, 30 à 40 à un mille de la côte, & 70 & 80 à deux milles. *Fortune* est situé N. & S. avec l'extrémité orientale de *Brunet* : c'est un havre de barre qui peut recevoir des chaloupes de pêche à un quart de flot, & un village de Pêcheurs situé au fond d'une petite baie, où il y a un mouillage par 6, 8, 10 & 12 brasses ; le fond n'est pas des meilleurs, & vous êtes exposé aux vents de près de la moitié du compas.

GRAND-
BANC.

Le cap de *Grand-Banc* est une pointe assez élevée, située à une lieue & au N. E. de *Fortune*. Dans l'Est du Cap, est une anse nommée *Ship cove* (anse aux Vaisseaux), dans laquelle il y a bon mouillage par 8 & 10 brasses ; les bâtimens y sont à l'abri des vents de la partie du S. de l'O. & du N. O. *Grand Banc* est situé à l'E. S. E. & à une demi-lieue du Cap de ce nom : c'est un village habité par des Pêcheurs, & un havre de barre qui peut recevoir des chaloupes de pêche à un quart de flot. C'est à cet endroit, ainsi qu'à *Fortune*, que se rassemblent les équipages des bâtimens pêcheurs qui ont leurs Vaisseaux mouillés au hayre *Breton*. Du

cap de *grand Banc* à la *Pointe Enragée*, la route est N. E. 3° E. & la distance de huit lieues. Le Cap & cette pointe forment une baie dont les côtes sont basses, avec plusieurs graves de sable; derrière lesquelles sont des havres de barre qui peuvent recevoir des chaloupes au flot: le plus grand de ces havres se nomme *grand Garnish*, il est situé à cinq lieues de *grand Banc*. Il est reconnoissable au moyen de plusieurs rochers au-dessus de l'eau; situés au-devant de ce havre; ceux de ces rochers qui sont le plus en-dehors, à deux milles de la côte, sont acores; mais entr'eux & la côte il y a des roches sous l'eau qui sont dangereuses; du côté de l'Est & en-dedans de ces rochers est une anse appelée l'*Anse des François*, dans laquelle de petits bâtimens peuvent mouiller par 4 & 5 brasses d'eau, & où ils sont assez bien abriés des vents du large. Cet endroit paroît être commode pour la pêche de la morue. La passe pour entrer dans cette anse est du côté de l'Est des rochers qui s'élèvent le plus au-dessus de la surface de l'eau: entre ces rochers & quelques autres moins élevés qui s'étendent dans l'Est de la pointe orientale de l'anse, il y a, presque dans le milieu de cette passe, une roche sous l'eau à laquelle il faut prendre garde. Vous pouvez mouiller par-tout sous la côte, entre *grand Banc* & *grand Garnish*, par 8 & 10 brasses d'eau, mais vous ne ferez abrié que des vents de terre.

GRAND-
GARNISH.

Anse des
FRANÇOIS.

Mouillage.

La *Pointe Enragée* est basse, mais à quelque distance dans l'intérieur du pays, la terre est haute: on peut reconnoître cette pointe par deux mondraîns qui s'élèvent

Pointe
ENRAGÉE.

I.

D ij

tout près de la côte; mais si vous n'en êtes pas très-proche, l'élevation des terres hautes vous empêchera de les apercevoir; tout près de la pointe est une roche sous l'eau.

De la *Pointe Enragée* au fond de la baie, la route est d'abord N. E. 3° E. l'espace de trois lieues jusqu'au *grand Jervey*, ensuite N. E. $\frac{1}{4}$ E. 5° E. l'espace de sept lieues & demie jusqu'au fond de la baie. La terre en général, le long de la côte du Sud, est élevée, acore & d'une hauteur inégale; elle offre à la vue des collines & des vallées de diverse étendue; les vallées sont pour la plupart boisées & arrosées de petits ruisseaux.

Baie de
L'ARGENT.

A sept lieues dans l'Est de la *Pointe Enragée*, est la baie de l'*Argent*, dans laquelle vous pouvez mouiller par 30 ou 40 brasses, & à l'abri de tous vents.

Le havre
MILLÉE.

L'entrée du havre *Millée* est dans l'Est de la pointe orientale de la baie de l'*Argent*: au-devant de ce havre & de la baie de l'*Argent*, est un rocher remarquable qui, à quelque distance, ressemble à une chaloupe sous voile. Le havre *Millée* se divise en deux bras, dont l'un s'étend dans le N. E. & l'autre vers l'E. Au fond de ces deux bras il y a un bon mouillage & diverses espèces de bois: entre ce havre & la *Pointe Enragée*, il y a plusieurs havres de barre dans de petites baies où se trouvent des graves de sable, par le travers desquelles les bâtimens peuvent mouiller; mais ils sont obligés de le faire très-près de la côte pour n'avoir pas trop de fond.

Cap
MILLÉE.

Le cap *Millée* est situé au N. N. E. 5° E. à une

lieue du rocher *la chaloupe*, mentionné ci-dessus ; & à environ trois lieues de la pointe de la baie de *Fortune*, est un haut rocher stérile & de couleur rougeâtre. La largeur de la baie de *Fortune* prise au cap *Millée*, n'excède pas une demi-lieue ; mais immédiatement au-dessous de ce Cap, cette baie a deux fois autant de largeur, ce qui rend ce Cap très-reconnoissable ; au-dessus de ce Cap la terre des deux côtés est haute, & présente à la vue des rochers escarpés. Le fond de cette baie est terminé par une grave basse, derrière laquelle est un étang considérable, ou havre de barre, dans lequel les chaloupes peuvent entrer au quart du flot. Dans ce havre, ainsi que dans tous les havres de barre, situés entre celui-ci & *grand Banc*, on trouve des emplacements commodes pour construire des chaffauds & de bonnes graves pour sécher le poisson d'un grand nombre de chaloupes.

Grand le Pierre est un bon havre situé au côté du Nord de la baie, à une demi-lieue du fond. Vous ne pourrez voir l'entrée de ce havre que lorsque vous ferez par son travers ; vous ne trouverez aucun écueil en y entrant, & vous pourrez mouiller avec tout brassement depuis 8 jusqu'à 4 brasses : vous y ferez abrié de tous les vents.

Havre de
GRAND-
LE
PIERRE.

Le havre *Anglois* est un peu dans l'Ouest de *Grand le Pierre*. Il est très-petit, & n'est bon que pour des chaloupes & de petits bâtimens.

Le havre
ANGLOIS.

Dans l'Ouest du havre *Anglois* est une petite baie, nommée *petite baie de l'Eau* ; on y trouve quelques

Petite baie de
L'EAU.

petites Iles, derrière lesquelles les petits bâtimens sont à l'abri.

NEW-
HARBOUR.

Ce havre est situé vis-à-vis le cap *Millée*, dans l'Ouest de la baie de *l'Eau*; ce n'est qu'un petit enfoncement qui offre cependant un bon mouillage sur le côté de l'Ouest, par 9, 8, 7 & 5 brasses d'eau: on y est à l'abri des vents de S. O.

Le havre
FEMME.

Le havre *Femme*, qui est à une demi-lieue dans l'Ouest de *New-Harbour*, s'étend dans le N. E. l'espace d'une demi-lieue; il est très-étroit & a 23 brasses d'eau. Devant l'entrée de ce havre est une Ile, près de laquelle il y a quelques rochers qui découvrent: la passe pour entrer dans le havre est du côté de l'Est de l'Ile.

BREWER'S-
HOLE.

A une lieue dans l'Ouest du havre *Femme* est une petite anse nommée *Brewer's-hole* (le trou du Brasseur) qui offre un abri pour des chaloupes de pêche. Devant cette anse est une petite Ile près de la côte, & quelques rochers au-dessus de l'eau.

Havre
LE-CONTE.

Ce havre est situé à un mille dans l'Ouest de *Brewer's-hole*; il y a au-devant deux Iles, dont l'une est en-dehors de l'autre: celle qui est la plus en-dehors & qui est aussi la plus considérable, est assez élevée, & s'étend dans le même alignement que la côte; il n'est pas aisé de la distinguer du Continent lorsqu'on range la côte. Si l'on veut entrer dans ce havre, la meilleure passe est du côté de l'Ouest de l'Ile située en-dehors, & entre les deux. Aussi-tôt que vous commencez à ouvrir le havre,

il convient de ranger l'Île située le plus en-dedans, afin d'éviter quelques roches sous l'eau, situées près d'une petite Île, que vous apercevrez entre la pointe N. E. de l'Île en-dehors & la pointe opposée du Continent, & pour éviter également une autre roche sous l'eau, située plus avant du côté du Continent; cette roche découvre à basse mer. Aussi-tôt que vous aurez dépassé ces écueils, vous pourrez gouverner sur le milieu du chenal jusqu'à ce que vous ayez ouvert un beau bassin spacieux, dans lequel vous pourrez mouiller avec tout brassage depuis 5 jusqu'à 17 brasses d'eau, & à l'abri de tous vents: le fond est de sable & de vase. Dans l'Est de l'Île située en - dehors, est une petite anse qui est bonne pour de petits bâtimens & des chaloupes, & qui fournit les choses nécessaires pour la pêche.

Long - Harbour (le long Havre) est situé à quatre milles dans l'Ouest du *Havre-le-Conte*, & au N. E. $\frac{1}{4}$ N. à cinq lieues de la *Pointe Enragée*; Il est reconnoissable par une petite Île située à son entrée, nommée *Île Gull*. A un demi-mille en-dehors de cette Île, est un rocher au-dessus de l'eau, qui a l'apparence d'une petite chaloupe; il y a une passe pour entrer dans le havre, de chaque côté de l'Île; mais la passe, du côté de l'Ouest, est la plus large: presque dans le milieu de cette passe, un peu en-dehors de l'Île, est un Récif, sur lequel il y a 2 brasses d'eau. Un peu en-dedans de l'Île, au S. E. il y a quelques roches sous l'eau, environ à deux encablures de la côte, & situées par le

LONG-
HAVRE.

travers de deux anfes de fable : quelques-unes de ces roches découvrent de baffe mer. Au côté du N. O. du havre, & à deux milles en-dedans de l'île, est une anfe nommée l'anfe de *Morgan*, dans laquelle vous pouvez mouiller par 15 brasses d'eau. C'est le seul endroit où vous puissiez mouiller, à moins que vous n'entriez dans les détroits ou que vous ne les dépassiez ; par-tout ailleurs il y a trop de fond. Ce havre s'étend l'espace de cinq lieues dans l'intérieur du pays ; il y a au fond du havre un établissement pour la pêche du Saumon.

BELLE-BAIE. Un peu dans l'Ouest de *Long-Harbour*, est une baie nommée *Belle-baie*, laquelle s'étend l'espace de 3 lieues de tous côtés, & renferme plusieurs baies & havres.

Havre aux LIÈVRES. A la pointe de l'Est de cette baie se trouve *Hare-Harbour* (le havre aux Lièvres), qui n'est bon que pour de petits bâtimens & chaloupes. Devant ce havre il y a deux petites îles & quelques rochers au-dessus & au-dessous de l'eau.

MALL-BAIE. A deux milles dans le Nord de *Hare-Harbour* ou de la pointe de *Belle-baie*, vous trouvez la baie de *Mall-baie* (mauvaise baie). C'est un bras étroit qui s'étend dans le N. E. $\frac{1}{4}$ N. l'espace de 5 milles, & dans lequel il y a un grand brassiage, & point de mouillage qu'au fond de la baie.

Iles de RENCONTRE. Les îles de *Rencontre* sont situées dans l'Ouest de *Mall-baie* près de la côte : la plus occidentale de ces îles, qui est la plus grande, communique avec le
Continent

Continent à basse-mer. Les petits bâtimens & chaloupes trouvent de l'abri dans cette île & autour d'elle.

Le havre nommé *Bell-harbour* est situé à une lieue dans l'Ouest des îles de *Rencontre* : la passe pour entrer dans ce havre est au côté de l'Ouest de l'île ; à l'entrée de ce havre, aussitôt que vous serez en-dedans de l'île, vous découvrirez une petite anse qui est au côté de l'Est ; les petits bâtimens peuvent y mouiller ; mais les gros bâtimens sont obligés de remonter vers le fond du havre, & de mouiller par 20 brasses ; il y a un plus grand évitage en cet endroit.

BELL-
HARBOUR.

L'anse nommée de *Lally* est dans l'Ouest de *Bell-harbour* : c'est un endroit fort commode pour de petits bâtimens : ils y sont abriés de tous les vents derrière l'île située dans l'anse.

Anse de
LALLY.

La *Tête de Lally* est la pointe de l'Ouest de l'anse de *Lally* : elle est haute, acore & blanche. Dans le Nord de cette pointe est une anse nommée *Lally cove back cove* (l'anse de derrière l'anse *Lally*), dans laquelle vous pouvez mouiller par 16 brasses d'eau.

Anse derrière
celle de
LALLY.

A deux milles dans le Nord de la pointe de l'anse de *Lally*, se trouvent la *Baie de l'Est* & la *Baie du Nord* : dans ces deux baies il y a beaucoup de fond & point de mouillage, excepté très-près de la côte. Au fond de la *Baie du Nord* est la plus grande rivière qu'il y ait dans la baie de *Fortune* : elle paroît fort avantageuse pour la pêche du faumon.

Baie de
L EST
& baie du
NORD.

La Baie des *cing Îles* est située dans le Sud de la

Baie des
CINQ ÎLES.

I.

E

Baie du Nord, vis-à-vis la pointe de l'anse de *Lally*; il y a un assez bon mouillage pour de gros bâtimens, au côté du S. O. des Iles dans le fond de la baie: le bras du Nord est un endroit fort commode pour de petits bâtimens, & au fond de ce bras il y a une rivière où l'on pêche du faumon.

Baie
CORBEN.

Un peu au Sud de la baie des *cinq Iles*, est la baie *Corben*, dans laquelle il y a un bon mouillage pour tous Vaisseaux quelconques, par 22 & 24 brasses d'eau.

Ile
BELLE
& ile au
CHIEN.

Au S. E. à environ deux milles de la pointe de l'anse de *Lally*, il y a deux Iles éloignées d'environ un mille l'une de l'autre: l'Ile la plus au N. E. s'appelle *l'île Belle*, l'autre se nomme *l'île au Chien*; elles sont assez hautes & acores tout autour.

Entre l'île *au Chien* & l'île nommée *Lord & Lady* qui est située par le travers de la pointe S. de la baie *Corben*, il y a une roche sous l'eau un peu plus près de l'île de *Lord & Lady* que de l'île *au Chien*, sur laquelle la mer brise dans les gros temps; & tout autour de cette roche il y a un très-grand fond. Environ à un quart de mille dans le N. de l'extrémité septentrionale de l'île de *Lord & Lady*, est un rocher qui découvre à basse-mer.

Baie
& havre de
BANDE DE
LARIER.

La Baie nommée *Bande de Lariér* est située à la pointe de l'Ouest de *Belle-Baie*, & au N. N. O. 5° O. à près de 3 lieues de la *Pointe Enragée*. Cette baie est reconnoissable par une montagne très-haute qui est au-delà

de la baie, & s'élève presque perpendiculairement du bord de la mer : cette montagne se nomme *Iron-Head* (Tête de fer). L'île *Chapelle*, qui forme le côté de l'est de la baie, est aussi une terre haute. Le havre est situé au côté de l'Ouest de la baie, précisément en-dedans d'une pointe formée par une grave basse & étroite : ce havre est très-petit, mais il est situé très-favorablement pour la pêche de la morue ; il y a un assez bon mouillage le long de la côte de l'Ouest de la baie, en remontant du havre vers *Iron-Head*, ou la Tête de fer, par 18 & 20 brasses d'eau.

Le banc de *Bande de Larier*, sur lequel il n'y a pas moins de 7 brasses, est situé dans l'alignement de la grave du havre de *Bande de Larier*, avec la pointe de l'Ouest, à l'endroit où la pointe de *Boxey* reste par l'extrémité du Nord de l'île de *Saint-Jacques*.

Banc de
BANDE DE
LARIER.

A deux milles dans l'Ouest de *Bande de Larier*, est le havre de *Saint-Jacques*. Il est fort reconnoissable par une Ile qui est située au-devant : cette Ile est élevée à ses extrémités, & basse dans le milieu : à une certaine distance, elle paroît former deux Iles : elle est située au N. 30 degrés E. à 8 lieues & demie du cap de *Grand Banc*, & au N. E. $\frac{1}{4}$ E. distance de sept lieues de l'extrémité orientale de *Brunet*. La passe pour entrer dans ce havre est au côté de l'Ouest de l'Ile. On ne trouve pas le moindre danger en y entrant, ni dans aucune partie du havre. On peut mouiller avec tout brassage depuis 17 jusqu'à 4 brasses.

SAINT-
JACQUES.

PIGNON-
BLEU.

A deux milles dans l'Ouest de *Saint-Jacques* est le havre de *Pignon-bleu*. Il n'est pas à beaucoup près aussi grand ni aussi sûr que celui de *Saint-Jacques*. Vers le fond du havre & du côté de l'Ouest, il y a un haut fond sur lequel on trouve 2 brasses d'eau à basse-mer.

Anse
ANGLOISE.

Un peu dans l'Ouest de *Pignon-bleu* est l'anse nommée *English Cove* (Anse Angloise). Cette anse est très-petite: les petits bâtimens & les chaloupes peuvent y mouiller. Il y a une petite Ile devant l'anse & très-près de la côte.

Pointe de
BOXEY.

La pointe nommée de *Boxey* est au S. O. $\frac{1}{4}$ O. 3° O. à deux lieues & demie de l'île *Saint-Jacques*, au N. N. E. à environ sept lieues du cap de *Grand-Banc*, & au N. E. 5° E. à 13 milles de l'extrémité orientale de l'île *Brunet*. Elle est d'une moyenne hauteur, & s'avance plus vers le Sud qu'aucune autre terre de la côte; elle peut être aperçue à une distance considérable. Il y a quelques roches sous l'eau par le travers de cette pointe; mais elles sont situées très-près de la côte & ne sont pas dangereuses.

Havre de
BOXEY.

Au N. N. E. & à trois milles de la pointe de *Boxey*, est le havre de *Boxey*. Pour y entrer, il faut mettre la pointe de *Boxey* par le cap de *Fryer* (cap Noir un peu en-dedans de la pointe): suivant cette direction on se conservera dans le milieu du chenal, entre les hauts fonds qui sont situés par le travers de chaque pointe du havre où sont les chafauds: aussi-tôt qu'on sera en-dedans de ces hauts fonds, qui mettent à l'abri des vents du large, on pourra mouiller par 5 & 4 brasses d'eau, fond de sable fin.

A l'Oueſt & à un mille de la pointe de *Boxey* eſt ſituée l'île de *Saint-Jean*, qui eſt aſſez élevée & acore, excepté à la pointe du N. E. par le travers de laquelle il y a un haut fond à une petite diſtance.

Ile, pointe,
baie & havre
de
S. JEAN.

Au N. O. & à une demi-lieue de l'île de *Saint-Jean*, eſt la pointe de *Saint-Jean*. Cette pointe eſt élevée & acore. Entre la pointe de *Saint-Jean* & la pointe de *Boxey*, eſt la baie de *Saint-Jean*, au fond de laquelle ſe trouve le havre de *Saint-Jean*. Il n'y a que les chaloupes qui puiſſent entrer dans ce havre, où il y a peu de fond.

Au côté du Nord de la pointe de *Saint-Jean* ſont deux îles de rochers qu'on nomme *Gull & Shag*; à l'extrémité de l'Oueſt de ces îles, il y a quelques roches ſous l'eau.

GULL
&
SHAG.

A une lieue & demie dans le Nord de la pointe de *Saint-Jean* ſe trouve la *grande baie de l'Eau*, où il y a bon mouillage par différens fonds, & où l'on eſt à l'abri de tous vents: la meilleure paſſe pour y entrer eſt par le côté de l'Eſt de l'île ſituée à ſon ouverture. Il n'y a que des petits bâtimens & des chaloupes qui puiſſent entrer dans cette baie par le côté de l'Oueſt de l'île.

Grande
baie de
L'EAU.

A l'Oueſt de la *baie de l'Eau*, & à trois milles au N. N. O. de la pointe de *Saint-Jean*, eſt la *petite Baie de Barryſway*, où il y a, du côté de l'Oueſt, un bon mouillage pour de gros bâtimens par 7, 8 ou 10 bralles d'eau. On trouve dans cette baie tout ce qui convient pour la pêche, avec de l'eau & du bois en abondance.

Petite
baie de
BARRY-
SWAY.

Le havre
BRETON.

Le havre *Breton* est à l'Ouest de la *petite baie de Barrysway*, au Nord, à une lieue & demie de l'île de *Sagona*, & au N. $\frac{1}{4}$ N. E. de l'extrémité orientale de *Brunet*. Les deux pointes qui forment l'entrée de ce havre ou baie sont assez élevées & gissent E. N. E. & O. S. O. à environ 2 milles l'une de l'autre. Près de la pointe de l'Est est un rocher au-dessus de l'eau, au moyen duquel on peut la reconnoître. Il n'y a aucun danger à craindre en entrant dans cette baie, jusqu'à ce qu'on ait longé la pointe du Sud du bras du S. O. qui est à plus d'un mille en-dedans de la pointe de l'Ouest. On trouve par le travers de cette pointe & à la distance de deux encablures environ, un récif qui s'étend au N. E. Le seul mouillage pour les vaisseaux de Roi, est au-delà de cette pointe, devant le bras du S. O. par 16 ou 18 brasses d'eau; il faut affourcher presque E. & O. & si près de la côte qu'on amène la pointe de l'Est par la pointe mentionnée ci-devant. Le fond est très-bon & l'endroit fort commode pour faire de l'eau & du bois. Le bras du S. O. peut contenir un grand nombre de bâtimens de commerce, & l'on y trouve tout ce qui convient pour la pêche.

Bras du
Sud - ouest.

Havre de
JERSEYMANS.

A l'opposé du bras du S. O. est le bras du N. E. ou le havre nommé *Jerseyman's-Harbour*, qui est capable de contenir un grand nombre de bâtimens, à l'abri de tous vents. Pour y entrer, il faut mettre la pointe nommée *Thompson's-Beach* (la grave de Tompson), qui est la pointe de grave à l'entrée du bras du

S. O. par la pointe de *Jerseyman* qui est une pointe élevée & acore au Nord de l'entrée du havre de *Jerseyman*. Cette marque vous conduira au-delà de la barre dans la meilleure partie du chenal , où vous trouverez 3 brasses d'eau de basse-mer. Aussi-tôt que vous ouvrirez le havre, portez au Nord & mouillez dans l'endroit le plus convenable, par 8, 7 ou 6 brasses d'eau, bon fond, & à l'abri de tous vents. Il y a dans ce havre plusieurs emplacemens convenables pour dresser des chaffauds, avec des graves spacieuses. Les bâtimens de *Jersey* mouillent ordinairement dans ce havre, & les équipages vont saler leur poisson à *Fortune* & à *Grand-Banc*.

Du havre *Breton* à l'extrémité occidentale de *Brunet* & aux *Iles Plates*, la route est S. O. $\frac{1}{4}$ S. & la distance de six lieues & demie jusqu'à l'île *Plate* la plus Sud. Du havre *Breton* au cap *Miquelon*, la route est S. O. 3° O. & la distance dix lieues. De la pointe de l'Ouest du havre *Breton* au cap *Cannaigre*, la route est O. $\frac{1}{4}$ S. O. & la distance de deux lieues. Entre ces deux pointes sont l'île *Gull* & la baie nommée *Deadman's-Bay* (baie des Morts). L'île *Gull* se trouve au-dessous & tout près de la terre, à 2 milles à l'Ouest du havre *Breton*.

Île
GULL
& baie des
MORTS.

La Baie des Morts est dans l'Ouest de l'île *Gull*, & on y peut mouiller avec les vents de terre. Entre le havre *Breton* & le cap *Cannaigre*, il y a un banc qui s'étend par le travers de la côte l'espace de deux &

trois milles, sur lequel on trouve différens fonds depuis 34 jusqu'à 4 brasses d'eau. Les Pêcheurs disent avoir vu la mer briser dans des gros temps à une assez grande distance en-dehors de l'île *Gull*.

Cap
CANNAIGRE.

Le cap *Cannaigre* qui forme la pointe de l'Est de la baie de même nom, est au N. E. à trois lieues & demie de l'extrémité occidentale de *Brunet*. C'est une pointe haute & escarpée qu'il est facile de distinguer, sous quelques points de vue qu'on l'aperçoive. De cette pointe à la pointe de *Bassiarre*, la route est O. $\frac{1}{4}$ N. O. 5° Nord, & la distance de deux lieues : la route est aussi l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. 5° N. & la distance de trois lieues & demie aux rochers de l'île de la *Passé*; mais pour parer ces rochers, la meilleure route est l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. Entre le cap *Cannaigre* & la pointe de *Bassiarre*, il y a la baie *Cannaigre* qui s'étend à environ quatre lieues dans les terres. Au fond de cette baie il y a une rivière où l'on pêche du saumon : à l'entrée de la baie sont des rochers de même nom au-dessus de l'eau : on peut les approcher de très-près, n'y ayant d'autres dangers que ceux qui sont visibles. Le chenal entre ces rochers & la côte du Nord est un peu dangereux à cause d'une chaîne de roches qui se trouve le long de la côte, & s'étend l'espace d'un mille.

Baie de
CANNAIGRE.

Rochers de
CANNAIGRE.

Havre de
CANNAIGRE.

Le havre de *Cannaigre* qui est très-petit & où l'on trouve 7 brasses d'eau, est en - dedans d'une pointe au côté du Sud de la baie, à cinq milles au-dessus du cap de *Cannaigre* : la passe pour y entrer est du côté
du

du S. E. de l'île qui est devant ce havre. À peu-près au milieu de la baie & par le travers de ce havre sont deux îles assez élevées; au côté du Sud de l'île la plus occidentale, qui est la plus grande, il y a quelques rochers au-dessus de l'eau.

Cette anse est du côté du Nord-ouest de la baie; elle reste au Nord, à la distance d'environ quatre milles du cap de *Cannaigre*, & à l'Est, à deux milles de l'extrémité de l'Ouest de la grande île. On y trouve tout ce qui convient pour la pêche, & un bon mouillage pour les bâtimens, par 6 & 5 brasses d'eau: mais on y fera exposé aux vents du Sud. Entre la pointe du S. O. de cette anse & la pointe de *Basstarre*, qui est à la distance de 5 milles, se trouve la chaîne de rochers, dont on a fait mention ci-dessus.

Anse de
DAWSON.

La pointe de *Basstarre*, qui forme la pointe de l'Ouest de la baie de *Cannaigre*, est d'une moyenne hauteur, point boisée & acore par-tout jusqu'à l'île de *la Passe*, qui reste au N. O. $\frac{1}{4}$ O. & à une lieue de la pointe de *Basstarre*.

Pointe de
BASSTARRE.

La terre du côté du Nord de la baie de *Fortune*, est pour la plus grande partie montagneuse; elle s'élève du bord de la mer en montagnes escarpées & stériles qui s'étendent à quatre ou cinq lieues dans l'intérieur des terres: on y trouve un grand nombre de ruisseaux & d'étangs. Du côté du Sud de la baie de *Fortune*, la terre se présente sous un aspect différent de celui de la côte du Nord; il y a moins de montagnes escarpées &

Remarques.

beaucoup plus de bois, ou une espèce de broussailles qui offre à la vue une verdure agréable.

Ile de
LA PASSE.

L'Ile de *la Passe* est au Nord 16 degr. 30 minutes E. & à sept lieues & demie du cap *Miquelon*. Cette Ile forme l'extrémité N. O. de la baie de *Fortune*, & se trouve très-près de la côte; elle a plus de deux milles de tour & est assez élevée. Au côté du Sud-ouest, il y a plusieurs rochers au-dessus de l'eau, lesquels s'étendent à un mille de l'Ile; & au côté du N. O. il y a une roche sous l'eau, à un quart de mille. Le passage entre cette Ile & le Continent, qui a environ deux encablures de large, est très-sûr pour de petits bâtimens, & on peut y mouiller par 6 brasses, fond de sable fin; cette Ile est très-bien située pour la pêche de la morue, y ayant aux environs un bon fond de pêche.

BRASSIAGES. Pendant la nuit, ou par un temps de brume, les Navires doivent être en garde contre les brassiages de la baie de *Fortune*; une trop grande confiance à cet égard pourroit donner lieu à des erreurs fatales. On trouve plus de fond en plusieurs endroits près de la côte, & dans plusieurs des baies & havres situés dans cette baie, qu'au milieu de la baie même.

Description de la Baie de l'Hermitage.

De l'Ile de *la Passe* au havre du *Grand-Jervis*, situé à l'entrée de la baie du *Désespoir*, la route est N. $\frac{1}{4}$ N. E. 3° E. & la distance d'environ trois lieues; & de l'île de *la Passe* à l'extrémité de l'Ouest de l'Ile *Longue*, la route est

N. N. E. & la distance de huit milles. Entre ces deux Iles est située la baie de l'*Hermitage*, qui s'étend dans l'E. N. E. à huit lieues de l'Ile de la *Passé*; on trouve beaucoup de fond dans presque toutes les parties de cette baie.

Les deux îles de *Fox* ou îles *aux Renards*, qui sont de petites Iles, sont situées à peu-près dans le milieu de la *Baie de l'Hermitage*, à trois lieues & demie de l'*Ile de la Passé*: près de ces Iles, il y a un bon fond pour la pêche.

Iles aux
RENARDS.

L'anse de l'*Hermitage* est dans la partie du Sud de la baie, vis-à-vis les îles *aux Renards*. Pour y entrer, il faut gouverner entre les Iles & la côte du Sud, où il n'y a pas le moindre danger. Il y a dans cette anse un bon mouillage, par 8 & 10 brasses d'eau, & tout ce qui convient pour la pêche, avec de l'eau & du bois en abondance.

Anse de
L'HERMITAGE.

L'île *Longue*, qui sépare la baie du *Désespoir* de celle de l'*Hermitage*, est d'une forme triangulaire, & d'environ huit lieues de tour; elle est assez élevée & montagneuse, d'une surface inégale & stérile. Le passage de la baie de l'*Hermitage* dans la baie du *Désespoir*, du côté de l'Ouest, est près de l'extrémité occidentale de l'île *Longue*; à environ un demi-mille de la pointe du S. O. de ladite Ile, il y a deux rochers au-dessus de l'eau, autour desquels on trouve beaucoup de fond.

Ile
LONGUE.

Le havre de l'île *Longue* est dans la partie du Sud de ladite Ile, à 2 milles & demi de l'extrémité de l'Ouest:

Havre de
L'ILE
LONGUE.

il y a au-devant une Ile & plusieurs rochers au-dessus de l'eau ; & de chaque côté de l'Ile , est une passe étroite pour entrer dans le havre. Ce havre est formé par deux bras , dont l'un s'étend dans le Nord & l'autre dans l'Est : ces deux bras sont très-étroits , & ont depuis 42 jusqu'à 7 brasses d'eau. Le bras de l'Est est le plus profond & le meilleur pour le mouillage.

Havre
ROND.

Le havre *Rond*, dans lequel on trouve 6 brasses d'eau, est situé à environ 2 milles dans l'Est du havre de l'île *Longue* & sur la côte de l'île *Longue* ; il ne peut recevoir que de très-petits bâtimens , parce que le chenal pour y entrer est fort étroit.

Havre
PICARRE.

Le havre *Picarre* est au N. $\frac{1}{4}$ N. O. & à une demilieu de la petite île *aux Renards*, qui est la plus orientale des îles *aux Renards*. Pour y entrer, il faut ranger de près la pointe de l'Ouest, afin d'éviter quelques roches sous l'eau, situées par le travers de l'autre pointe, & mouiller dans la première anse sur le côté de l'Est, par 9 & 10 brasses, où l'on est à l'abri de tous vents.

GALTAUS.

Le havre *Galtaus*, qui est fort petit, est près de la pointe orientale de l'île *Longue* : il y a à l'entrée plusieurs Iles de roches. Le meilleur chenal pour entrer dans ce havre, est du côté de l'Ouest de ces Iles ; on y trouve 4 brasses d'eau ; mais dans le havre, il y a depuis 15 jusqu'à 24 brasses. Il y a ici divers emplacements convenables pour élever des chafauds ; ce Havre, & celui de *Picarre*, sont situés très-avantageusement pour

la pêche, étant à proximité du fond de pêche des environs des îles *aux Renards*.

Entre l'extrémité orientale de l'île *Longue* & le Continent, il y a une très-bonne passe pour sortir de la baie de l'*Hermitage* & entrer dans la baie du *Désespoir*.

Passe de
L'ILE
LONGUE.

Description de la Baie du Désespoir.

L'ENTRÉE de la baie du *Désespoir* est entre l'extrémité occidentale de l'île *Longue* & l'île du *Grand Jervis* (île située à l'entrée du havre du même nom). La distance de l'une à l'autre est d'un mille & un quart; & dans le milieu, entre ces îles, on ne trouve point de fond à 280 brasses.

La baie du *Désespoir* forme deux bras considérables, dont l'un s'étend au N. E. l'espace de huit lieues, & l'autre vers le Nord l'espace de cinq lieues. Dans le bras du *Nord*, il y a beaucoup de fond & point de mouillage, excepté dans les petites baies & anses qui sont des deux côtés de ce bras. Au fond de la baie de l'*Est*, qui est un bras de la baie du *Nord*, il y a une très-belle rivière à faumon, & du bois en abondance. Dans le bras du N. E. de la baie du *Désespoir*, on trouve plusieurs bras & îles, avec un assez bon mouillage dans quelques parties. Les rivières nommées *Petite - Rivière* & *Rivière de Conne*, sont regardées comme de bons endroits pour la pêche du faumon. On trouve aux environs de ces rivières & au fond de la baie beaucoup de bois de toutes espèces, comme sapin, pin, bouleau, &c. Tout le pays aux

environs de l'entrée de la baie du *Désespoir*, & assez avant en remontant cette baie, est montagneux & stérile ; mais vers le fond de la baie, c'est une terre assez unie & bien boisée.

Havre du
GRAND-
JERVIS.

Le havre du *Grand Jervis* est situé à l'entrée de la baie du *Désespoir*, du côté de l'Ouest : ce havre est sûr, & offre un bon mouillage dans toutes ses parties, par 16, 18 ou 20 brasses. Quoique petit, il peut contenir un grand nombre de bâtimens, qui y seront à l'abri de tous vents, & très à portée de faire de l'eau & du bois. Il y a une passe pour entrer dans ce havre des deux côtés de l'île du *Grand Jervis*. La passe du Sud est la plus sûre, n'y ayant d'autre danger que la côte même. Pour entrer dans le havre par le Nord de l'île, il faut se tenir dans le milieu de la passe, jusqu'à ce que l'on soit en-dedans de deux petits rochers au-dessus de l'eau, situés très-près l'un de l'autre du côté de tribord, un peu en-dedans de la pointe du Nord de la passe ; on amènera alors ladite pointe du Nord entre ces rochers, & on gouvernera pour entrer dans le havre ; cette route fera parer quelques roches qui couvrent par le travers de la pointe occidentale de l'île : ces roches découvrent de basse-mer. L'entrée de ce havre est reconnoissable par l'extrémité orientale de l'île du *Grand Jervis*, qui est une pointe haute, roide & escarpée, nommée Pointe du *Grand Jervis*, & qui forme la pointe Nord de l'entrée du havre, du côté du Sud.

Suite de la Description générale.

BONNE-BAIE est à une lieue dans l'Ouest de la pointe du *Grand Jervis* & au Nord, à 7 milles de l'île de *la Passe*. Il y a plusieurs Iles à son entrée : la plus à l'Ouest est la plus grande & la plus haute. La meilleure passe pour entrer dans la baie, est dans l'Est de la plus grande Ile, entre cette Ile & les deux Iles les plus à l'Est ; ces deux Iles sont reconnoissables par un rocher au-dessus de l'eau, situé par le travers de la pointe du Sud de chacune de ces Iles. La baie s'étend dans le N. N. O. l'espace de 4 milles, & a environ un demi-mille de large dans sa partie la plus étroite. Il n'y a d'autres dangers à craindre, pour y entrer, que ceux qui sont visibles : on peut passer de l'un ou de l'autre côté de l'île de *Drake*, qui est une petite Ile située vers le milieu de la baie ; entre cette Ile & deux autres petites qui sont au côté de l'Ouest de la baie, en-dedans de la *grande Ile*, on peut mouiller par 20 & 30 brasses ; mais le meilleur mouillage pour les gros bâtimens est au fond de la baie, par 12 ou 14 brasses, fond net : ce mouillage est situé avantageusement pour faire de l'eau & du bois. Au côté de l'Ouest de la baie & par le travers de l'île de *Drake*, est un havre très-étroit où peuvent mouiller de petits bâtimens ; on y trouve 7 brasses d'eau, & ce qui convient pour une pêcherie. Par le travers de la pointe du Sud de l'entrée de ce havre, il y a quelques roches sous l'eau, environ à

BONNE-
BAIE.

une encablure de la côte. Au côté du N. O. de la grande Ile, & en-dedans des deux petites, il y a un très-bon mouillage, par 16, 20 & 24 brasses d'eau, & à l'abri de tous vents. La passe pour aller à ce mouillage, par l'Ouest de la grande Ile, en venant de la mer, est très-dangereuse, parce qu'il y a plusieurs roches sous l'eau dans cette passe, & très-peu de fond; mais il y a une très-bonne passe lorsqu'on vient de la baie, en passant dans le Nord des deux petites Iles, entr'elles & la côte de l'Ouest. Pour entrer dans la baie où pour en sortir, il ne faut pas trop approcher de la pointe du Sud de la grande Ile, parce qu'il y a quelques roches sous l'eau, à un quart de mille de la côte.

Anse
MUSKETA.

Un peu à l'Ouest de *Bonne Baie*, entre cette baie & celle du *Fâcheux*, il y a l'anse nommée *Musketa*; qui est un petit enfoncement dans lequel on trouve depuis 30 jusqu'à 47 brasses d'eau.

Baie du
FÂCHEUX
& baie du
DRAGON.

L'entrée des Baies du *Fâcheux* & du *Dragon* est à l'Ouest, & à 4 milles de *Bonne Baie*, & au N. O. $\frac{1}{4}$ N. à environ trois lieues de l'île de *la Passe*; cette entrée est très-remarquable en mer, ce qui contribue à faire reconnoître aisément cette partie de la côte. *Fâcheux* qui forme le bras le plus à l'Est, s'étend dans le Nord l'espace de deux lieues; & a un tiers de mille de large dans sa partie la plus étroite qui est à l'entrée, il y a beaucoup de fond dans presque toute son étendue. A un mille en remontant la baie, du côté de l'Ouest, on trouve une anse où l'on peut mouiller par 10 brasses,
sur

sur un fond net, & dont la profondeur augmente à mesure qu'on approche de la côte. Plus avant dans la baie, & du même côté, se trouvent deux autres anes où il y a mouillage, avec du bois & de l'eau en abondance. La *Baie du Dragon* s'étend dans l'O. N. O. l'espace d'une lieue, & a environ un demi-mille de large; il y a dans cette baie 60 & 70 brasses d'eau, & point de mouillage que dans le fond: lorsqu'on y est arrivé, il faut mouiller très-près de la côte pour avoir un brassiage convenable.

A un mille dans l'Ouest du *Fâcheux* est *Little-Hole* (le petit Trou), où les chaloupes trouvent un abri; à une lieue dans l'Ouest du *Fâcheux*, vous avez le havre de *Richard* qui est un endroit commode pour de petits bâtimens & des barques de Pêcheurs; il n'y a pas plus de 23 brasses. La pointe de l'Est de ce havre est élevée & très-remarquable; elle est à l'O. 5° S. à 7 milles de *Bonne Baie*, & au N. O. 3° O. à trois lieues de l'île de *la Passe*.

Petit
TROU
& havre de
RICHARD.

A l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. & à une lieue & demie du havre de *Richard*, il y a *Hare Bay* (la baie aux Lièvres), qui s'étend dans le Nord l'espace d'environ 5 milles, & qui a environ un tiers de mille de large dans sa partie la plus étroite. La terre, des deux côtés de cette baie, est très-élevée, & la mer très-profonde par-tout, & même tout près des deux côtes. A environ un mille en remontant la baie, & du côté de l'Est, on trouve une petite anse dans laquelle il y a mouillage par 20

Baie aux
LIÈVRES.

brasses , & où le fond augmente à mesure qu'on approche de la côte. A une lieue dans la baie , & du côté de l'Ouest , est un excellent havre dans lequel il y a bon mouillage , par 8 , 10 , 12 & 15 brasses , avec de l'eau & du bois en abondance.

Baie du
DIABLE.

A l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. à 4 milles de la baie *aux Lièvres* , & à une lieue au N. $\frac{1}{4}$ N. O. de la pointe nommée *Hare's Ears* (les Oreilles de Lièvre) , vous trouvez la baie *du Diable* ; c'est un enfoncement étroit , qui s'étend dans le Nord l'espace d'une lieue : il y a beaucoup de fond , & point de mouillage qu'à l'extrémité de la baie.

Baie de
RENCONTRE.

La baie de *Rencontre* , qui est dans le Nord de la pointe des *Oreilles de Lièvre* , s'étend dans l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. l'espace de deux lieues , & a environ un demi-mille de large dans sa partie la plus étroite ; on trouve beaucoup de fond dans presque toute son étendue. Pour mouiller dans cette baie , il faut remonter jusqu'à ce que l'on ait dépassé une pointe basse & boisée , qui est à la partie du Sud ; on rangera alors la côte du Sud jusqu'à ce que l'on soit couvert par la terre , & l'on mouillera par 30 brasses d'eau.

Pointe des
OREILLES
DE
LIÈVRE.

Cette pointe est une langue de terre assez large , surmontée d'un rocher escarpé , & qui , sous certains points de vue , ressemble aux oreilles d'un Lièvre. Elle est située à l'Ouest , un peu vers le Sud , à 11 milles de la pointe du havre de *Richard* , & à l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. 5° N. à six lieues de l'île de *la Passe*. Par le travers de cette pointe , est un banc propre à la pêche , qui

s'étend à un mille de la côte, & sur lequel on trouve depuis 20 jusqu'à 36 brasses d'eau.

A un mille au Nord de la pointe des *Oreilles de Lièvre*, & à l'entrée de la baie de *Rencontre*, du côté du Sud-ouest, vous trouvez *New-Harbour* (le nouveau Havre) : c'est un petit havre où il y a mouillage pour de petits bâtimens, par 16 brasses d'eau, & où l'on trouve ce qui convient pour une pêcherie.

NEW-
HARBOUR.

A l'Ouest & à 2 milles de la pointe des *Oreilles de Lièvre*, vous avez la baie de *Chaleur*, qui s'étend d'abord dans le N. O. ensuite un peu plus vers le Nord, le tout l'espace de deux lieues. Elle a environ un demi-mille de large, & beaucoup de fond dans presque toute son étendue. A l'entrée de la baie, du côté du Nord & tout près de la côte, il y a une petite Ile assez élevée, & à une demi-lieue en-dedans de l'Ile, au côté du N. E. de la baie, est un rocher au-dessus de l'eau. Un peu en-dedans de ce rocher, & du même côté de la baie, il y a une petite anse avec une grave de sable ; on peut mouiller par le travers de cette grave sur 28 brasses, à une encablure de la côte.

Baie de
CHALEUR.

A l'O. S. O. & environ à une demi-lieue de la *Baie de Chaleur*, vous trouvez la *Baie Française*. C'est un petit enfoncement qui s'étend au N. N. O. 5° O. l'espace d'un mille : cette baie a environ un quart de mille de large à son entrée, & 17 brasses d'eau ; mais un peu en-dedans de l'entrée, il y a 50 & 60 brasses ; on trouve dans le fond de la baie depuis 30 jusqu'à

Baie
FRANÇOISE.

20 brasses ; un bon mouillage, & les choses convenables pour une pêcherie.

OAR-BAY. A l'O. S. O. à 4 milles de la *Baie Françoisé*, du côté de l'Est du cap de *la Hune*, vous trouvez la Baie nommée *Oar*. Par le travers de la pointe de l'Est de l'entrée, il y a une Ile basse & couverte de rochers tout près de la côte ; de cette pointe à l'entrée de la baie du *Désespoir*, la route est O. 9° N. & la distance de neuf lieues. A l'entrée de cette baie, est une Ile de rochers, des deux côtés de laquelle il y a une passe. La baie s'étend d'abord dans le N. N. E. l'espace d'environ une lieue, & ensuite dans le Nord l'espace de deux milles. Elle a un tiers de mille de large à sa partie la plus étroite, & une grande profondeur tout près des deux côtes dans toute l'étendue de la baie : le moindre brassage est à son entrée. Au fond de la baie est un petit havre ferré, qui ne peut recevoir que de petits bâtimens & des chaloupes de pêche, & dans lequel on trouve 5 brasses d'eau. Du côté de l'Ouest de l'entrée de la baie, & au N. O. $\frac{1}{4}$ N. de l'Ile de Rochers, dont il a été fait mention ci-dessus, il y a une petite anse étroite nommée *Cul-de-sac*, qui a 3 & 4 brasses d'eau, & un bon abri pour les bâtimens pêcheurs.

Cap de
LA HUNE.

Le cap de *la Hune* est la pointe de terre la plus méridionale de cette partie de la côte : il est par 47 degrés 31 minutes 42 secondes de latitude, à l'O. 5° N. de l'île de *la Passe*, & au N. O. 5° N. à dix lieues & demie

du cap *Miquelon*. Il est très-reconnoissable à sa forme qui ressemble beaucoup à celle d'un pain de sucre ; mais pour bien le distinguer , il convient de s'approcher de la côte à la distance au moins de trois lieues (à moins que l'on ne soit directement à l'Est ou à l'Ouest de ce cap), autrement l'élévation de la terre haute, située en-dedans de ce cap, empêchera de distinguer la montagne du Pain de Sucre ; mais le cap peut toujours être reconnu par la haute terre de *la Hune*, qui est à une lieue dans l'Ouest de ce cap ; cette terre s'élève directement du bord de la mer à une assez grande hauteur : elle paroît plate au sommet, & peut être aperçue de seize lieues par un temps clair.

Au S. 29° O. à 3 lieues & demie du cap de *la Hune*, & au N. 61° O. à environ dix lieues du cap *Miquelon*, se trouvent les îles *aux Pinguins*, qui forment un groupe de rochers stériles, situés l'un près de l'autre. Ces îles ont environ deux lieues de circuit : on peut en approcher pendant le jour, à une demi-lieue tout à l'entour, parce qu'il n'y a point de danger à cette distance. Au côté du S. O. de la *Grande Ile*, qui est la plus élevée, il y a une petite anse où les chaloupes de pêche trouvent un abri & les choses nécessaires pour la pêche. Il y a aussi un bon fond de pêche dans les environs de ces îles.

A l'E. 3° N. à 7 milles des îles *aux Pinguins*, & au S. 9° E. à trois lieues du cap de *la Hune*, est un rocher dangereux, nommé *la Baleine*, sur lequel la mer brise

Îles aux
PINGUINS.

Rocher de la
BALEINE.

communément. Ce rocher a environ 100 brasses de circuit, & le fond est de 10, 12 & 14 brasses d'eau tout à l'entour. De ce rocher part un banc étroit, qui s'étend une lieue dans l'Ouest & une demi-lieue dans l'Est, sur lequel on trouve depuis 24 jusqu'à 58 brasses, fond de roches & de gravier. Dans le chenal, entre la côte & ce rocher, comme entre la côte & les îles *aux Pinguins*, on trouve 120 & 130 brasses d'eau, fond de vase; on a le même fond & presque le même brassage à une lieue en-dehors de ces îles.

Baie de
LA HUNE.

Après avoir arrondi la pointe de l'Ouest du cap de *la Hune*, vous trouvez la baie de *la Hune*, qui s'étend dans le Nord l'espace d'environ deux lieues, & qui a environ un tiers de mille de large dans sa partie la plus étroite à son entrée: il y a beaucoup de fond dans presque toute l'étendue de cette baie. En entrant dans la baie, ou en sortant, il faut serrer le cap ou la côte de l'Est, afin d'éviter une roche sous l'eau qui est à près d'un tiers du chenal par le travers de la pointe de l'Ouest de l'entrée de la baie. A deux milles en-dedans de la baie, du côté de l'Est, il y a l'anse de *la Lance*, où l'on peut mouiller par 16 & 14 brasses d'eau sur un fond net, & où l'on trouve ce qui convient pour une pêcherie. A une encablure, & par le travers de la pointe du Sud de l'anse (qui est basse), se trouve un petit haut fond sur lequel il y a une brasse & demie d'eau; & entre ce haut fond & la pointe, il y a 5 brasses d'eau. Pour entrer dans l'anse, mettez la pointe du cap, ou l'entrée

de l'Est de la baie, par une pointe de rochers rouges, située du même côté (il y a par le travers de cette pointe un rocher au-dessus de l'eau) jusqu'à ce que vous ayez amené une colline ronde que vous apercevrez au-delà de la vallée de l'anse, par le côté du Nord de la vallée; vous vous trouverez alors avoir paré le haut-fond, & vous pourrez porter dans l'anse avec sûreté. Il y a un banc étroit qui s'étend en travers de la baie depuis la pointe du Sud de l'anse jusqu'à une pointe de la côte opposée, & sur lequel on trouve depuis 27 jusqu'à 45 brasses.

Le havre de *la Hune*, où il n'y a de place que pour de petits bâtimens, & où ils sont exposés au vent de l'Ouest, est situé à une demi-lieue dans l'Ouest du cap de *la Hune*; il y a au-devant une Ile sous la côte & tout près d'elle. La passe, pour entrer dans le havre, est du côté du N. O. de l'Ile: il n'y a aucun danger à craindre en entrant, & il faut mouiller au fond du havre par 10 brasses d'eau.

Havre de
LA HUNE.

Ce havre est bien situé pour la pêche, y ayant aux environs un bon fond de pêche & ce qui convient pour cet objet, comme une grave spacieuse qui s'étend du fond du havre à la baie de *la Hune*, sur environ 120 toises de large, & qui est exposée à un air découvert, ce qui est d'un grand avantage pour sécher le poisson.

Entre le cap de *la Hune* & la *petite Rivière*, la terre est assez haute, & la côte forme une baie dans laquelle il y a plusieurs petites Iles & des rochers au-dessus

Les deux
Iles & les
Rochers
Magnétiques.

de l'eau, dont le plus en-dehors est au Nord, & à trois lieues des îles aux *Pinguins*. Auprès & en-dedans de ces rochers, il y a des roches sous l'eau, & un mauvais fond. La passe entre les rochers & les îles aux *Pinguins* est très-sûre.

PETITE
RIVIÈRE.

A l'O. $\frac{1}{4}$ S. O. & à quatre lieues du cap de la *Hume*, est l'embouchure d'une rivière nommée la *petite Rivière*, qui est reconnoissable par la terre qui l'avoisine : cette terre forme une pointe très-remarquable sur la côte, & qui est assez élevée. La rivière a environ 100 brasses de large à son embouchure, & 10 brasses de profondeur. Un peu au-dessus de l'embouchure, on trouve un bon mouillage par 10, 8 & 7 brasses d'eau : ses bords sont assez élevés & couverts de bois.

Rochers
de la
PETITE
RIVIÈRE.

Les rochers de la *petite Rivière* sont au S. 3° E. à deux lieues de l'embouchure de la *petite Rivière*, au N. O. 5° N. à deux lieues & demie des îles aux *Pinguins*, & à l'E. S. E. 5° E. à trois lieues & demie des îles de *Ramea*. Ces rochers sont à fleur d'eau, & occupent un très-petit espace : on trouve un très-grand fond tout à l'entour.

Îles de
RAMEA.

Les îles de *Ramea*, qui diffèrent entr'elles pour la hauteur & l'étendue, sont situées au N. O. 5° N. à environ six lieues des îles aux *Pinguins*, & à une lieue du Continent. Ces îles s'étendent de l'Est à l'Ouest l'espace de 5 milles, & du Nord au Sud l'espace de 2 milles. Il y a plusieurs roches & brifans autour d'elles, mais un plus grand nombre du côté du Sud que du côté du Nord.

Nord. La plus orientale de ces Iles , qui est aussi la plus grande , est très-élevée & montagneuse : la plus occidentale , nommée *Colombier* , est une Ile remarquable , élevée , ronde & d'une petite étendue : il y a auprès d'elle quelques Iles de rochers & des roches sous l'eau.

Le havre de *Ramea* (qui est un petit havre fort commode pour des bâtimens de Pêcheurs) est formé par les Iles qui se trouvent entre la grande île de *Ramea* & celle du *Colombier*. L'entrée du havre en venant du côté de l'Ouest, est à l'Est du *Colombier* (c'est l'entrée la plus large) : il faut s'éloigner un peu de la pointe du Sud de l'entrée (par le travers de laquelle il y a quelques rochers au-dessus de l'eau) , & gouverner au N. E. pour entrer dans le havre , en s'entretenant dans le milieu du chenal qui a plus d'une encablure de large dans la partie la plus étroite ; & l'on mouillera dans *Ship-cove* (l'Anse au Vaisseau) , qui est la seconde anse du côté du N. O. par 5 brasses , fond net, & à l'abri de tous vents.

Havre de
RAMEA.

Pour entrer dans ce havre par le côté de l'Est, rangez le côté du Nord de la *grande île de Ramea* , jusqu'à ce que vous soyez à l'extrémité de l'Ouest : portez ensuite au S. O. pour entrer dans le havre , vous entretenant dans le milieu du chenal où il y a 3 brasses de basse mer , & mouillez comme il vient d'être indiqué. Il y a dans ce havre , & autour de ces Iles , plusieurs emplacements commodes pour élever des chaffauds & sécher le poisson.

Au S. E. 5° S. à 4 milles de *Ramea* , il y a deux

I.

H

Banc de
RAMEA,
propre
à la pêche.

rochers au-dessus de l'eau, situés l'un à côté de l'autre, & qu'on nomme *Rochers de Ramea*. Au S. O. & à une lieue de ces rochers, est un petit banc propre à la pêche, sur lequel il y a 6 brasses d'eau. On connoitra qu'on est sur ce banc, si l'on tient d'un côté les rochers mentionnés ci-dessus, par l'entrée de l'Ouest de la *petite Rivière* qui vous reste au N. E. & de l'autre l'île du *Colombier* de *Ramea* par une haute montagne en forme de selle, nommée (*Tête de Richard*), & située sur le continent en-dedans des îles de *Burgeo*, laquelle vous reste près du N. O. A peu-près dans le milieu, entre *Ramea* & les îles *aux Pingvins*, & à deux lieues de la terre, est un banc propre à la pêche, sur lequel on trouve depuis 50 jusqu'à 14 brasses. Si vous voulez courir sur la partie la plus élevée de ce banc, amenez les deux *rochers de Ramea* (qui sont au S. E. 5° S. des îles de *Ramea*), par la partie du S. O. de ces îles, ou entr'elles & le *Colombier*, & que l'entrée de la *petite Rivière* vous reste au N. $\frac{1}{4}$ N. E. 5° E.

Baie des
VIEILLARDS.

A 4 milles dans l'Ouest de la *petite Rivière*, & au N. E. $\frac{1}{4}$ E. des îles *Ramea*, vous trouvez la *Baie des Vieillards*. Cette baie s'étend dans le Nord l'espace de 7 milles : elle a un mille de large à son entrée, avec beaucoup de fond dans presque toutes ses parties. Au N. E. à une demi-lieue en remontant la Baie, & du côté de l'Est, se trouve l'île *d'Adam*, derrière laquelle il y a un mouillage par 30 & 40 brasses ; mais le

meilleur mouillage est dans le fond de la Baie, par 14 & 16 brasses:

A une demi-lieue dans l'Ouest de la *baie des Vieillards*, & au N. E. des *îles de Ramea*, il y a le havre de *Musketa*. Ce havre est très-étroit, mais sûr; il pourroit contenir un grand nombre de bâtimens en toute sûreté, mais il est difficile d'y entrer ou d'en sortir, à moins que le vent ne soit favorable, parce que l'entrée en est très-étroite (n'ayant que 48 brasses de large), & que la terre des deux côtés est élevée.

Havre de
MUSKETA.

La pointe du S. E. de l'entrée du havre est un haut rocher blanc; à environ une encablure de ce rocher blanc ou pointe, est un rocher noir au-dessus de l'eau; & au côté du Sud de ce dernier, est une roche sous l'eau, sur laquelle la mer brise; de ce rocher noir à l'entrée étroite du havre, la route est N. O. & la distance d'un tiers de mille. Pour entrer dans ce havre ou pour en sortir, passez un peu au large du rocher noir, & ferrez extrêmement le côté de l'Ouest, parce qu'il est le plus sûr. Si vous êtes obligé de mouiller, hâtez-vous de porter un cordage à terre, afin de ne point toucher par l'arrière sur les roches. Il y a dans le havre depuis 18 jusqu'à 30 brasses, un bon mouillage par-tout, avec de l'eau & du bois en abondance, & tout ce qui convient pour la pêche. Dans le détroit, il y a 12 brasses sur les deux côtés. Les vents de la partie du Sud & de l'Est, soufflent directement dans l'entrée: les vents de la partie du Nord

I.

H ij

soufflent en-dehors , & ceux de la partie de l'Ouest font éprouver du calme ou des raffales.

Havre de
L'ÎLE AU
RENARD.

Le havre *au Renard* , qui est formé par une Ile du même nom , est au N. E. $\frac{1}{4}$ N. des îles de *Ramea* , & à une demi-lieue dans l'Ouest du havre de *Musketa* ; il y a dans l'espace qui les sépare plusieurs îles de roches , & quelques roches sous l'eau. Ce havre est reconnoissable par un haut rocher blanc , situé au Sud & à un demi-mille de la partie la plus en-dehors de l'Ile. Il y a deux passes pour entrer dans le havre , une de chaque côté de l'Ile , & point d'autres dangers que ceux qui sont visibles. Ce havre , quoique petit , est commode pour la pêche : on y trouve 6 , 8 & 10 brasses d'eau , & quelques graves.

Baie de
L'OURS
BLANC.

La baie de l'*Ours blanc* , est à deux milles dans l'Ouest du havre de l'île *au Renard* , & à une lieue au Nord des îles de *Ramea* ; il y a plusieurs Iles à l'entrée de cette baie ; le meilleur passage pour y entrer est du côté de l'Est de toutes les Iles. Cette baie s'étend au N. E. $\frac{1}{4}$ E. 5° E. l'espace de quatre lieues : elle a environ un demi-mille de large dans sa partie la plus étroite , une terre haute des deux côtés , & beaucoup de fond dans presque toutes ses parties , & même tout près des côtes jusqu'à 8 milles de l'entrée. Le fond diminue alors tout-à-coup , & on ne trouve que 9 brasses , il diminue ensuite par degrés jusqu'au haut de la baie , & le mouillage y est bon. A une petite distance du fond de la baie , dans les terres , vous découvrez une

étendue considérable de la partie intérieure du pays, qui paroît n'être qu'un rocher stérile, d'une hauteur assez égale, & entre-coupé d'un grand nombre de lacs dont toute la contrée est remplie. Au côté du S. O. de l'île à l'*Ours* (qui est la plus à l'Est & la plus grande des Îles situées à l'entrée de la baie) il y a un petit havre qui s'étend dans l'E. N. E. l'espace d'un demi-mille, & dans lequel on trouve depuis 10 jusqu'à 22 brasses d'eau : devant l'entrée de ce havre sont quelques roches sous l'eau, sur lesquelles la mer ne brise que dans des gros temps. A l'entrée, du côté de l'Ouest de la baie de l'*Ours blanc*, est une île Blanche, haute & ronde ; & au S. S. O. à un demi-mille de l'île *Blanche*, il y a un rocher noir au-dessus de l'eau. La meilleure passe pour entrer dans la baie, en venant de la partie de l'Ouest, se trouve au côté de l'Ouest de ce rocher, & entre l'île *Blanche* & l'île à l'*Ours* ; il y a des roches sous l'eau à une demi-lieue dans l'Ouest de l'île à l'*Ours*, & quelques-unes de ces roches sont à plus d'un mille de la côte.

Havre de l'île
À L'OURS.

A 5 milles dans l'Ouest de la baie de l'*Ours blanc*, & au N. $\frac{1}{4}$ N. O. 9° O. du *Colombier de Ramea*, vous trouvez deux petits havres nommés *Havres de Red-Island* ou de l'île *Rouge*. Ils sont formés par une île du même nom qui est située au-dessous & tout près de la terre. Le havre qui est dans l'Ouest de l'île, est le plus grand & le meilleur. On y trouve depuis 10 jusqu'à 6 brasses, & un bon mouillage. Pour entrer dans ce havre, il

Havres de l'île
ROUGE.

faut ranger l'île dont la partie la plus au-dehors est de rochers rouges escarpés.

Iles de
BURGEO.

Au N. O. $\frac{1}{4}$ O. à trois lieues du *Colombier de Ramea*, se trouvent *les îles de Burgeo*. C'est un groupe d'îles qui s'étend Est & Ouest le long de la côte l'espace d'environ 5 milles. La longitude de ces îles a été déterminée par James Cook, qui y observa l'éclipse de Soleil du 5 Août 1766 : elle est de 59 degrés 56 minutes 15 secondes à la plus grande de ces îles, nommée l'île de l'*Éclipse*. Ces îles forment entr'elles plusieurs havres commodes pour des bâtimens pêcheurs, & sont très-bien situées pour la pêche, y ayant un excellent fond de pêche dans tous les environs. Pour entrer dans *Burgeo*, en venant de la partie de l'Est, la passe la plus sûre est du côté du N. E. de l'île *Boar* (île au Pourceau), qui est la plus au Nord, & située au N. O. du *Colombier de Ramea*. Au S. E. $\frac{1}{4}$ E. & à une demi-lieue de cette île, est une roche qui découvre à basse-mer, & sur laquelle la mer brise communément ; vous pouvez passer des deux côtés de cette roche, y ayant beaucoup de fond tout autour. Aussi-tôt que vous ferez au N. O. de cette roche, rangez le côté du Nord de l'île *Boar*, & portez à l'O. $\frac{1}{4}$ S. O. 5° S. vers l'anse de *Grandy*.

La pointe du Nord de cette anse est la première pointe basse que vous trouverez du côté de tribord : arrondissez cette pointe & mouillez dans l'anse, par 14 brasses, & hâtez-vous d'amarer à la côte. Le meilleur

mouillage, pour les gros bâtimens, est entre l'anse de *Grandy* & une petite Ile située près de la pointe de l'Ouest de l'île *Boar*, par 20 ou 24 brasses, bon fond, & à l'abri de tous vents. Si on vouloit entrer dans l'anse de *Grandy*, en venant de l'Ouest & passant en dedans des Iles, on s'exposeroit beaucoup, à moins qu'il y a des roches sous l'eau; mais en venant du Sud, il y a une bonne passe entre le *Colombier de Burgeo*, qui est une Ile haute & ronde, & l'île de *Rencontre* (la plus haute de toutes ces Iles), il faut gouverner au N. O. entre les rochers au-dessus de l'eau qui sont dans l'Est du *Colombier*, & ensuite dans le Sud de *Rencontre*; aussi-tôt que vous ferez en dedans de ces rochers, ferrez les Iles: il y a plusieurs passes sûres de la partie du Sud & de celle de l'Est, entre les Iles, & on y trouve un bon mouillage. Dans les gros temps toutes les roches sous l'eau se découvrent, & vous pouvez gouverner par-tout sans aucune crainte. L'eau & le bois sont un peu rares dans ces Iles.

Cette baie s'étend au N. E. 5° N. l'espace d'une lieue: son entrée est au N. E. à 2 milles de l'île *Boar*, & à 2 milles dans l'Ouest des havres de l'île *Rouge*. La pointe de l'Est de l'entrée, est formée de rochers bas; par le travers desquels il y a une roche sous l'eau à un quart de mille de la côte, & sur laquelle la mer brise dans de gros temps. Près du fond de la baie, il y a un assez bon mouillage, avec du bois & de l'eau en abondance.

Baie du
LOUP.

Havre
DU ROI.

Après avoir arrondi la pointe de l'Ouest de la baie *du Loup*, vous trouvez *King's Harbour* (le Havre du Roi), qui s'étend au N. E. $\frac{1}{4}$ N. l'espace de trois quarts de mille : il y a au-devant de l'entrée un groupe de petites Iles dont une est assez élevée. Pour entrer dans ce havre, ferrez la pointe de l'Est des Iles, & portez au N. O. $\frac{1}{4}$ N. & au N. N. O. vers l'entrée du havre, & mouillez au-dessous de la côte de l'Est, par 9 brasses.

HA - HA.

Au côté du Sud des Iles, devant le havre *du Roi*, & au N. N. E. à un mille de l'île *Boar*, se présente l'entrée de *Ha-ha*, qui s'étend dans l'Ouest l'espace d'un mille. Ce havre a environ un quart de mille de large, depuis 20 jusqu'à 10 brasses d'eau, & un bon mouillage par-tout. Au-dessus de la pointe du Sud de l'entrée du havre, est une colline haute & verte; & à une encablure & demie de la pointe, il y a une roche sous l'eau qui se manifeste toujours. C'est au-delà du fond de *Ha-ha* qu'est *Richard's Head* ou la *Tête de Richard*, dont il a été fait mention comme d'une marque pour passer sur le *Banc de Ramea*.

Grand
BARRY
SWAY.

A 4 milles dans l'Ouest des îles de *Burgeo*, se présente la pointe du *Grand Barry-sway*, qui est une pointe de rochers basse & blanche; & au N. O. $\frac{1}{4}$ N. à une demi-lieue de cette pointe, est l'entrée de l'Ouest du *Grand Barry-sway*, dans lequel il y a assez de place & de fond pour des petits bâtimens. Entre les îles de *Burgeo* & la pointe du *Grand Barry-sway*, il y a plusieurs roches

roches sous l'eau dont quelques-unes font à une demi-lieue de la côte.

Au N. O. $\frac{1}{4}$ O. 5° O. & à quatre lieues des îles de *Burgeo*, se trouve la baie de *Connoire*, dont la pointe de l'Est est assez remarquable. Elle s'élève par une pente douce à une moyenne hauteur, & beaucoup au-dessus de la terre qui est en-dedans : le sommet de cette pointe est vert, & le reste, en descendant vers la côte, est blanc ; la pointe de l'Ouest de la baie est basse & plate, & dans l'Ouest il y a plusieurs petites îles. La baie s'étend au N. $\frac{1}{4}$ N. E. l'espace d'une lieue, depuis l'entrée jusqu'à la pointe du *Milieu* qui est entre les deux bras : elle a une demi-lieue de large, 14, 12, 10 & 8 brasses d'eau tout près des côtes, un bon mouillage & un fond net. Cette baie est exposée aux vents du S. S. O. & à ceux de la partie du Sud ; mais dans le bras du N. E. les petits bâtimens sont à l'abri de tous vents. Pour entrer dans ce bras, ferrez le côté de tribord de plus près que l'autre, & mouillez devant une petite anse située du même côté, près du fond du bras, par 3 brasses & demie ; vers le fond du bras & du côté du N. O. est un banc de sable & de vase, sur lequel on pourroit échouer un bâtiment sans qu'il reçût aucun dommage.

Baie de
CONNOIRE.

A deux lieues dans l'Ouest de *Connoire*, est la baie de *Cutteau*, où il n'y a d'abri & de fond que pour de petits bâtimens & des chaloupes de Pêche. Pour entrer dans la baie, ou pour en sortir, ferrez de près la

Baie de
CUTTEAU.

pointe de l'Ouest , afin d'éviter plusieurs roches sous l'eau qui sont à l'entrée de cette baie.

CINQ
CERFS.

Après avoir tourné la pointe de l'Ouest de *Cutteau*, vous trouvez *Cinq-Cerfs* ; il y a dans cette baie un grand nombre d'Iles , qui forment plusieurs petits havres, dans lesquels les petits bâtimens trouvent assez de place & de fond, avec les choses nécessaires pour la pêche.

Il y a par le travers de *Cinq-Cerfs*, & à environ une demi-lieue de la côte, une Ile basse de rochers. La passe la plus sûre pour entrer dans le plus grand de ces havres, est au côté de l'Ouest de ce rocher ; vous le rangerez d'assez près, & porterez au N. E. 5° E. serrant la côte du S. E. jusqu'à ce que vous foyez par le travers d'une petite Ile boisée, qui est la plus à l'Est moins une, & à près d'un quart de mille au N. E. d'un rocher blanc situé dans le milieu de la passe ; vous arrondirez alors cette Ile, & vous mouillerez derrière elle, par 7 brasses d'eau, à l'abri de tous vents : ou bien vous pourrez continuer votre route, & remonter jusqu'au fond du bras, où vous mouillerez par 4 brasses d'eau.

GRAND
BRUIT.

A quatre milles dans l'Ouest de l'île de *Rochers*, située par le travers de *Cinq-Cerfs*, on trouve le havre de *Grand Bruit*, qui est un petit havre fort commode & bien situé pour la pêche. Il est reconnoissable par une très-haute montagne qui le domine, & qui est à une demi-lieue dans l'intérieur du pays : c'est la terre la plus élevée de toute la côte. Un

ruisseau considérable se précipite de cette montagne, & va se décharger par une cascade dans le havre de *Grand Bruit*. Au - devant de l'entrée du havre, il y a plusieurs petites Iles, dont la plus grande est assez élevée & présente à la vue trois mondrains verts. Un peu en-dehors de cette Ile, est un rocher rond, qui s'élève assez au-dessus de l'eau, & qu'on appelle *Colombier de Grand Bruit*; & à un quart de mille dans le Sud de ce rocher, il y a un rocher bas. Directement entre ce rocher & l'île de Roches, qui est par le travers de *Cinq-Cerfs*, & à une demi-lieue du premier rocher, il y a une roche sous l'eau, sur laquelle la mer ne brise point de beau temps. La passe la plus sûre pour entrer dans *Grand Bruit*, est au N. E. de cette roche, & des Iles situées au-devant du havre, entr'elles & les trois Iles (qui sont basses & placées au-dessous de la côte). Lorsque vous serez au Nord de la roche sous l'eau, dont on vient de parler, vous n'aurez à craindre d'autres dangers que ceux qui sont visibles. La passe pour entrer dans le havre est très-étroite, mais saine des deux côtés. Ce havre s'étend dans le Nord l'espace d'un demi-mille, & il a un quart de mille de largeur dans sa partie la plus large: on y trouve depuis 4 jusqu'à 7 brasses d'eau.

Dans l'Ouest de *Grand Bruit*, entre ce havre & la baie de *la Poile*, se trouve la baie de *Rotte*, dans laquelle il y a un grand nombre d'Iles & des roches sous l'eau. L'île la plus au Sud est un rocher remarquable, qui est haut & rond, & qu'on appelle *Colombier*

Baie de
ROTTE.

de *Rotte*. Ce rocher est à l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. & à neuf lieues de la plus au Sud des îles de *Burgeo*. Entre cette Ile & *Grand Bruit*, est une chaîne de rochers dont quelques-uns sont sous l'eau & d'autres au-dessus; mais ils ne s'étendent pas dans le Sud au-delà de l'alignement de ces Iles. En-dedans des îles de *Rotte*, il y a de l'abri pour les bâtimens : la passe la plus sûre pour y entrer est dans l'Ouest des Iles, entr'elles & l'île nommée *petite Irlande*, qui est située par le travers de la pointe de l'Est de la baie de *la Poile*.

Baie de
LA POILE.

La baie de *la Poile* est large & spacieuse, & renferme plusieurs havres commodes : elle est située à l'Ouest 10 degrés N. à dix lieues de la plus au Sud des îles de *Burgeo*, à l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. & à quatorze lieues des îles de *Ramea*, & à environ douze lieues à l'Est du cap de *Raye*. Elle est reconnoissable par la terre haute de *Grand Bruit*, qui n'en est qu'à 5 milles dans l'Est. Elle est également reconnoissable par la terre qui forme le côté de l'Est de la baie, laquelle s'élève en collines hautes & escarpées assez remarquables. A un mille au S. S. O. de la pointe de l'Est, se trouve la *petite Irlande*, qui est une petite Ile basse & entourée de roches sous l'eau, dont quelques-unes s'étendent à un tiers de mille. Au N. N. O. à un demi-mille de cette Ile, il y a une roche sous l'eau qui découvre à basse-mer : c'est le seul danger qu'il y ait à craindre en entrant dans la baie, à l'exception toutefois de ceux qui sont très-près de la côte. A 2 milles en-dedans de la pointe de

l'Ouest de la baie , & au N. N. O. 5° O. à 2 milles de la *petite Irlande* , vous trouverez le hayre de *Twed*

GRAND
HAVRE.

ou le *Grand Havre* , dont la pointe du Sud est basse. Ce hayre s'étend dans l'Ouest l'espace d'un mille , & il a une encablure & demie de large dans sa partie la plus étroite. Pour entrer dans ce hayre , ferrez de près la côte du Nord , & mouillez près du fond du hayre , par 18 ou 20 brasses , fond net & à l'abri de tous vents. On trouve dans ce hayre tout ce qu'il faut pour élever des chaffauds & sécher le poisson. A un demi-mille dans le Nord du *grand Havre* , vous avez le *petit Havre* dont la pointe du Nord est la première pointe élevée & acore de la côte de l'Ouest de la baie : on l'appelle *Tooth's-Head* (pointe de la Dent). Ce hayre s'étend dans l'Ouest l'espace d'un mille ; il n'a pas tout-à-fait deux encablures de large dans sa plus grande largeur. Pour entrer dans ce hayre , passez un peu au large de la pointe du Sud , & mouillez vers le milieu de la longueur du hayre , par 10 brasses d'eau , devant le chaffaud qui est au côté du Nord.

PETIT
HAVRE.

A l'opposé de *Tooth's Head* , ou de la pointe de *la Dent* , & du côté de l'Est de la baie , il y a le hayre de *Gally-Boys*. Ce hayre est petit , mais commode pour les bâtimens qui vont à l'Ouest. Près de la pointe du Sud de ce hayre , il y a quelques mondrains tout près de la côte ; mais la pointe du Nord est haute & acore , & offre à la vue une tache blanche dans un rocher. Pour entrer dans ce hayre ou pour en sortir ,

Havre de
GALLY-
BOYS.

rangez le côté du Nord ; vous mouillerez aussi-tôt que vous serez en - dedans de la pointe avancée du Sud, par 9 ou 10 brasses, bon fond, & à l'abri de tous vents.

Anse
BROAD.

A deux milles dans le Nord de *Tooth's Head* & du même côté de la baie, il y a une anse appelée *Broad Cove* (l'anse large), dans laquelle il y a un bon mouillage, par 12 & 14 brasses d'eau. Par le travers de la pointe du Nord de cette anse, est un banc qui s'étend jusque dans le milieu de la baie, & sur lequel on trouve depuis 20 jusqu'à 30 brasses, fond de cailloux & de gravier.

A un mille dans le Nord du havre de *Gally-Boys*, entre deux anses sablonneuses situées au côté de l'Est de la baie, & à environ deux encablures de la côte, il y a une roche sous l'eau, qui découvre de basse-mer.

Bras du
NORD-EST.

A deux lieues en remontant la baie, & du côté de l'Est, vous trouverez le bras du *Nord-est* qui forme un havre spacieux, sûr & commode. Pour entrer dans ce havre, passez un peu au large d'une pointe basse & sablonneuse qui est au côté du S. E. & mouillez au-delà de cette pointe, par-tout où il vous plaira, par 10 brasses d'eau, fond de bonne tenue ; vous y serez à l'abri de tous vents, & à portée de faire de l'eau & du bois.

Havres
SAUVAGE
& de
PLATE.

Un peu en - dedans de la pointe de l'Ouest de la baie de *la Poile*, il y a deux petites anses appelées

Havre Sauvage & Havre de Plate, qui sont situées avantageusement pour la pêche, & dans lesquelles de petits bâtimens peuvent entrer de haute mer.

De l'île nommée la *petite Irlande* au havre *la Coue* & à la baie *la Moine*, la route est O. 9° S. & la distance de quatre lieues. Dans l'espace qui les sépare, se trouvent la baie de *Garia* & plusieurs petites anses, où de petits bâtimens trouvent un abri & des facilités pour la pêche. Il y a au-devant de cette baie plusieurs petites Iles & des roches sous l'eau tout le long de la côte; mais aucune de ces roches ne s'étend en-dehors de la route indiquée ci-dessus. Dans les gros temps, les roches cachées sous l'eau découvrent & se manifestent. Pour entrer dans la baie de *Garia*, qui est située à moitié chemin entre la baie de *la Poile* & le havre *la Coue*, vous remarquerez, en rangeant la côte, une pointe blanche qui forme la pointe du Sud d'une Ile située au-dessous de la terre, par le travers de la pointe de l'Est de la baie, un peu dans l'Ouest de deux monts verts qui sont sur le Continent: il vous faudra amener cette pointe blanche au Nord, & gouverner dessus en droiture, entre cette pointe & les diverses Iles qui sont au S. O. de la pointe. De cette pointe blanche, la route pour entrer dans la baie est N. O. $\frac{1}{4}$ N. en serrant la pointe de l'Est qui est basse. On trouve dans cette baie une grande quantité de bois qui peut servir non-seulement pour les chaffauds, mais aussi pour la construction des Navires, ayant assez d'équarrissage pour ce dernier objet.

Baie de
GARIA.

Baie
LA MOINE
& havre
LA COUE.

La pointe du S. O. de l'entrée du havre *la Coue*, nommée pointe de la *Rose blanche* (près de laquelle il y a des roches au-dessus de l'eau), est assez élevée; & la terre près de la côte au-dessus du havre *la Coue* & de la baie *la Moine*, est beaucoup plus élevée qu'aucune des autres terres qui les avoisinent, ce qui sert à les faire reconnoître. La baie *la Moine* s'étend dans le N. N. E. 9° E. l'espace d'une lieue & demie: elle a un quart de mille de large dans sa partie la plus étroite. Par le travers de la pointe de l'Est, il y a quelques petites Iles & des rochers au-dessus de l'eau. Pour entrer dans la baie, rangez la pointe de l'Ouest jusqu'à ce que vous y foyez entré: longez ensuite la côte de l'Est & gouvernez vers le fond de la baie, où il y a bon mouillage, par 10 & 11 brasses, & du bois & de l'eau en abondance. La route pour entrer dans le havre *la Coue*, qui est à l'entrée de l'Ouest de la baie *la Moine*, est N. O. entre un rocher qui est au-dessus de l'eau, à l'entrée du havre & la côte de l'Ouest; aussi-tôt que vous ferez en-dedans de ce rocher, portez à l'Ouest dans le havre, & mouillez par 8 ou 6 brasses d'eau, & amarez promptement à la côte; ou bien entrez dans le bras qui s'étend au N. E. $\frac{1}{4}$ N. du havre, & mouillez par 20 brasses, vous y ferez à l'abri de tous vents. Le havre *la Coue* est un havre étroit qui peut recevoir des petits bâtimens, & qui est bien situé pour la pêche: on y a été pendant plusieurs années.

ROSE
BLANCHE.

En tournant du côté de l'Ouest de la pointe de
Rose

Rose Blanche, vous trouverez le havre du même nom, qui est un petit havre bien situé pour la pêche, & qui fournit tout ce qui est nécessaire pour cet objet. Le chenal pour entrer dans le havre, est entre l'île située par le travers de la pointe de l'Ouest & la pointe de *Rose Blanche*. Il faut passer un peu au large de l'île, parce qu'il y a des roches sous l'eau sur le côté de l'Est de cette île, & ferrer de près le côté de l'Ouest d'une petite île qui est au-dessous & tout près de la pointe *Blanche* : vous mouillerez en-dedans de la pointe du Nord-est de ladite île, par 9 brasses d'eau. Il est dangereux d'entrer dans la partie du N. O. de ce havre, à moins qu'on ne soit pratique de cette partie, attendu qu'il s'y trouve plusieurs petites îles & des roches sous l'eau.

Mull-Face est une petite anse située à deux milles MULL-FACE. dans l'Ouest de la pointe de *Rose Blanche*, & dans laquelle de petits bâtimens peuvent mouiller par 4 brasses. Par le travers de la pointe de l'Ouest de l'anse, il y a deux petites îles & plusieurs roches sous l'eau. La passe pour y entrer est dans l'Est de ces îles & roches.

A deux lieues & à l'Ouest de la pointe de *Rose Blanche*, sont des îles nommées *Burnt Islands* (îles brûlées) ; elles sont situées au-dessous & tout près de la côte, & il n'est guère possible de les distinguer de la terre. Les petits bâtimens trouvent derrière ces îles un abri & ce qui convient pour la pêche. Par le travers de

ces Iles, il y a des roches sous l'eau, dont quelques-unes sont à un demi-mille de la côte.

Baie de
CONNY
& baie de
LOUTRE.

A trois lieues & demie dans l'Ouest de la pointe de *Rose Blanche*, vous trouvez les baies de *Conny* & de *Loutre*. Il y a dans la dernière un bon mouillage, par 7, 8 & 9 brasses; mais on court des risques en y entrant, parce qu'il y a plusieurs roches sous l'eau en dedans de la passe, qui ne découvrent point par un beau temps.

Iles aux
MORTS.

A l'O. 9° S. & à quatre lieues de la pointe de *Rose Blanche*, sont les îles nommées *Dead Islands* (Iles aux Morts), qui sont situées au-dessous & tout près de la côte. Dans la passe, entre ces Iles & le Continent, il y a un bon mouillage, par 6, 7 & 8 brasses, & où l'on est à l'abri de tous vents; mais on court des risques en y entrant, à moins qu'on ne soit pratique de cette passe, parce qu'il y a des roches sous l'eau à l'entrée, tant du côté de l'Est que du côté de l'Ouest. L'entrée, en venant de l'Est, est reconnoissable par une tache très-blanche qu'on remarque sur l'une des Iles. Manœuvrez de manière que cette tache blanche vous reste au N. O. $\frac{1}{4}$ N. gouvernez ensuite dessus, en ferrant de plus près les rochers qui sont du côté de tribord, & laissez l'île sur laquelle on voit la tache blanche du côté de bas-bord. L'entrée de l'Ouest est reconnoissable, par une pointe du Continent qui est blanche & assez élevée, elle est située un peu dans l'Ouest des Iles; & à la partie de l'Ouest de cette

pointe , il y a un mondrain vert : ferrez cette pointe blanche jusqu'à ce que vous foyez en-dedans d'un petit rocher rond , situé tout près de l'île la plus à l'Ouest , à la pointe de l'Est de l'entrée ; portez ensuite dans l'Est , vers la Grande île (sur laquelle il y a une haute colline) , & gouvernez au N. E. $\frac{1}{4}$ E. 5° E. en gardant en vue le petit rocher dont on vient de parler.

Des îles *Dead* (Îles aux Morts) au Port *aux Basques* , la route est Ouest , & la distance de quatre milles , On trouve dans l'espace qui les sépare plusieurs petites îles situées au - dessous de la côte & tout près d'elle. Il y a aussi des roches sous l'eau , dont quelques-unes sont à un demi-mille de la côte. Le port *aux Basques* est un petit havre commode , situé à deux lieues & demie dans l'Est du cap de *Raye*. Pour entrer dans ce havre , manœuvrez de manière que le pain de sucre qui est au-dessus du cap de *Raye* vous reste au N. O. 5° O. ou que l'extrémité de l'Ouest de la montagne de la *Table* vous reste au N. O. Portez sur la terre , ayant l'un ou l'autre de ces objets comme on vient de l'indiquer , & vous irez directement dans le havre. La pointe du S. O. du havre est d'une hauteur moyenne & blanche , ce qui l'a fait nommer pointe *Blanche* ; mais la pointe du N. E. est basse & plate. Il y a auprès de cette pointe un rocher noir au-dessus de l'eau. Pour éviter un haut fond , sur lequel il y a trois brasses , & qui est situé à l'Est , à trois quarts de mille de la pointe *Blanche* , ferrez ladite pointe , & mettez

Port aux
BASQUES.

I.

K ij

le bâton du pavillon qui est sur la colline située au-delà du côté de l'Ouest du fond du havre, par la pointe du S. O. de l'île nommée *Road Island* (Île de la Rade) : en suivant cette direction vous parviendrez dans le milieu du chenal, entre les rochers de l'Est & ceux de l'Ouest; les premiers, que vous laissez du côté de tribord, découvrent toujours. Il faut continuer cette route jusqu'à l'île de la *Rade*, & ranger la pointe de l'Ouest afin de parer le rocher nommé *Frying pan rock* (Rocher de la poêle à frire), qui part d'une anse située à la côte de l'Ouest, vis-à-vis l'île; & aussi-tôt que vous aurez dépassé l'île, portez au N. E. & mouillez entre cette île & l'île appelée *Harbour Island* (l'île du Havre), par 9 ou 10 brasses d'eau, bon fond & à l'abri de tous vents : cet endroit se nomme la *Rade* ou *Outer Harbour* (le Havre extérieur) : c'est le seul mouillage qui soit propre pour des Vaisseaux de guerre; mais les Bâtimens pêcheurs mouillent toujours dans le havre nommé *Inner Harbour* (le Havre intérieur). Pour entrer dans ce havre il faut gouverner entre la côte de l'Ouest & l'extrémité du S. O. de l'île du *Havre*, & mouiller derrière ladite île par 3 ou 4 brasses. Dans quelques parties de ce havre, les bâtimens peuvent mouiller si près du rivage, que les gens de l'équipage peuvent descendre à terre au moyen d'une planche. Ce havre a été fréquenté pendant plusieurs années par des Pêcheurs. Il est très-avantageusement situé pour la pêche, & fournit tout ce qui est nécessaire pour cet objet.

A un mille dans l'Est du port *aux Basques* est la *Petite Baie* : c'est une crique ou une anse étroite, qui s'étend dans le N. E. l'espace d'environ une demi-lieue; il y a assez de place & de fond pour des petits bâtimens.

PETITE
BAIE.

A deux milles dans l'Ouest du port *aux Basques* est une autre baie nommée la *Grande Baie*. Il y a dans cette baie & devant elle plusieurs Iles & des roches sous l'eau, dont les plus en-dehors ne sont pas à plus d'un quart de mille de la côte, & sur lesquelles la mer brise le plus souvent. Les petits bâtimens peuvent mouiller dans cette baie; mais il n'y a pas assez de fond pour de gros vaisseaux. Du port *aux Basques* au Cap de *Raye* la route est Ouest l'espace d'une lieue, jusqu'à la *Pointe Enragée*, & ensuite N. O. l'espace d'une lieue & demie jusqu'au cap. Par le travers de la *Pointe Enragée*, qui est une pointe basse, & dans l'Est de cette pointe, il y a quelques roches sous l'eau, situées à un mille de la côte & sur lesquelles la mer brise.

GRANDE
BAIE.

Le Cap de *Raye*, qui termine la côte du Sud de Terre-Neuve, est un des Caps les plus remarquables de cette Ile. La côte de cette partie est en général un terrain bas; mais à une ou deux lieues en-dedans des terres, il y a de hautes montagnes qu'on découvre de plus de dix lieues de distance. Ce cap est très-reconnoissable, lorsqu'on vient du côté du S. E. par une cime de ces montagnes, faite en cône ou pain de sucre, que l'on voit comme isolée en-dehors du reste des terres. On y découvre aussi plusieurs de ces cimes lorsqu'on

Cap
de RAYE.

vient du Nord: mais de quelque côté qu'on l'aperçoive, on ne fauroit le méconnoître à la situation des terres qui forment dans cet endroit la pointe Sud-Ouest de l'Île de Terre-Neuve. M. le Marquis de Chabert, qui nous donne cette description du cap *de Raye*, ayant fait sonder à deux lieues au Sud-Ouest de ce cap, ne trouva pas le fond à 180 brasses; mais à une lieue au N. O. $\frac{1}{4}$ N. il le trouva à 60 brasses, & à 28 à un quart de lieue.

Cap NORD
de l'île
ROYALE.

Au S. O. 7° O. & à la distance de dix-sept lieues du cap *de Raye*, se trouve le cap *de Nord* de l'île *Royale*, appelée par les Anglois, *Cap Breton* qui forme, avec le cap *de Raye*, l'entrée méridionale du *Golfe de Saint-Laurent*. Ce Cap, qui est fort élevé, paroît sous la même figure, soit qu'on le regarde du côté du Nord ou de celui du Sud: la montagne qui le forme, est une presqu'île qui tient à l'île *Royale* par un terrain bas.

Île de
S. - PAUL.

L'île de *Saint-Paul* est au S. O. $\frac{1}{4}$ S. 3° O. à treize lieues & demie du cap *de Raye*, & au N. E. 3° N. à trois lieues du cap *de Nord* de l'île *Royale*. Cette île a une lieue à peu-près de longueur N. E. $\frac{1}{4}$ E. & S. O. $\frac{1}{4}$ O. elle est haute & presque à pic du côté du Sud-Ouest: elle va ensuite en pente jusque vers les deux tiers de sa longueur, où elle est assez basse; les Pêcheurs abordent quelquefois en cet endroit avec leurs chaloupes. Enfin elle est terminée, du côté du Nord-Est, par une colline moins élevée que celle de l'extrémité opposée, & près de laquelle est une petite île. M. le Marquis de Chabert, qui nous fournit ce détail, a

déterminé la latitude de cette Ile à la côte du Sud-Est, de 47 degrés 11 minutes 30 secondes. On voit encore dans son Voyage *, qu'il y a 125 brasses de fond au milieu de l'espace qui sépare cette Ile du cap *de Nord*, & qu'il en trouva plus de 40 à un cable de terre en approchant de l'Ile. On prétend qu'il y a autant de fond tout autour de l'Ile, de même qu'auprès du cap *de Nord*.

Du cap *de Raye* aux îles *aux Oiseaux*, la route est O. 5° N. & la distance de seize à dix-sept lieues; & du cap *de Nord* aux mêmes Iles, la route est N. 8° O. & la distance de quatorze à quinze lieues,

Iles aux
OISEAUX.

Les îles *aux Oiseaux* sont petites & à deux encablures l'une de l'autre; l'espace qui les sépare n'est qu'une chaîne de roches, & il n'y a pas de passe: la plus grande, qui est celle du Nord, a un quart de lieue de tour; elle est fort escarpée, passablement haute, & peut se voir de sept à huit lieues d'un temps clair. Il y a une bonne passe, & pas moins de 11 à 12 brasses d'eau entre les îles *aux Oiseaux* & l'île *de Brion*, qui en est à cinq lieues dans l'Ouest, & peut être vue de cinq à six lieues.

Dans la plupart des ports de la côte méridionale de Terre-Neuve, la Mer est pleine à 9 heures, les jours de nouvelle & pleine Lune: elle monte alors de six

Courans
& marées.

* Voyage de l'Amérique septentrionale, en 1750 & 1751, page 149.

à sept pieds de hauteur perpendiculaire : mais l'on observe en général que les vents qui soufflent, ou qui ont soufflé depuis plusieurs jours, ont beaucoup d'influence sur les marées. Le long de la côte, entre *Saint-Pierre* & le *Chapeau-rouge*, le courant porte généralement au Sud-Ouest ; au côté du Sud de la baie de Fortune, à l'Est, & au côté du Nord de la même baie, à l'Ouest. Entre le cap de la *Hune* & le cap de *Raye*, le courant porte vers l'Ouest pendant le jusant, quelquefois deux ou trois heures après qu'il est pleine mer à la côte ; mais cette marée ou ce courant, qui n'est violent qu'au cap de *Raye*, est très-variable tant en force qu'en direction ; il est même quelquefois contraire à ce que l'on devoit attendre du cours ordinaire des marées, & beaucoup plus fort dans un temps que dans l'autre, avec des irrégularités dont il n'est pas possible de rendre compte avec certitude, mais qui semblent en général dépendre de l'action des vents.

INSTRUCTIONS

POUR NAVIGUER

SUR LA CÔTE OCCIDENTALE

DE TERRE-NEUVE.

2000



INSTRUCTIONS

Pour naviguer sur la Côte occidentale
de Terre - neuve ,

Depuis le Cap de Raye jusqu'à la pointe de Férolle.

(N.B.) *Tous les gifemens & les routes ci-après mentionnés,
sont les vrais gifemens & routes, & non suivant la bouffole.*

LE Cap de Raye est à l'extrémité S. O. de Terre-neuve, & il forme avec le Cap de Nord de l'Île-Royale, l'entrée du golfe de Saint-Laurent. Il est situé par 47 degrés 37 minutes de latitude septentrionale. La terre de ce cap est très-remarquable : près de la côte elle est basse, & à trois milles dans l'intérieur des terres, est une très-haute montagne en forme de table, qui s'élève presque perpendiculairement de la terre basse, & dont le sommet paroît assez plat ; il y a cependant une petite hauteur à la partie S. O. de la montagne. Cette terre peut être aperçue de seize ou dix-huit lieues par un temps clair. Au pied de la montagne de la Table, entr'elle & la pointe du cap, est une colline élevée & ronde qui a la forme d'un pain de sucre ; elle est appelée *le pain de sucre du Cap de Raye* :

Cap de
RAYE.

son sommet est un peu plus bas que celui de la montagne de la Table. Au nord de cette colline, au-dessous de la montagne de la Table, sont deux autres collines qui ont également la forme d'un pain de sucre, mais qui ne sont pas si hautes que la première. Ces deux collines paroissent, dans tous les points de vue, détachées de la montagne de la Table. A la pointe orientale du cap, entre le cap & la *pointe Enragée*, est une baie de sable où les Vaisseaux peuvent mouiller par des vents du N. O. au nord & jusqu'au N. E. mais ils doivent prendre garde d'y être surpris par les vents du S. O. parce qu'ils soufflent directement dans l'ouverture de la baie & y occasionnent une grosse mer, & que d'ailleurs le fond n'est pas d'une bonne tenue, étant par-tout de sable fin. Vers la partie orientale de cette baie, environ à la distance d'un mille de la côte, est un petit récif sur lequel la mer ne brise point dans un beau temps. Le meilleur mouillage pour les grands Vaisseaux est lorsque la pointe du cap leur restera à l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. & lorsque la haute colline de sable blanc, qui est au fond de la baie, leur restera au N. N. E. par 10 brasses d'eau; mais les petits Bâtimens peuvent mouiller beaucoup plus avant dans la baie. Il faut prendre garde de ne pas courir dans la partie de l'Est jusqu'à amener l'extrémité de la *montagne de la Table* par la colline de sable qui est au fond de la baie, parce qu'on s'exposeroit à échouer sur le récif dont on vient de parler.

A l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. 5.° N. à un mille environ de la

pointe du cap, est un petit récif sur lequel la mer brise toujours, & à un mille dans le Nord du cap, au-dessous de la côte & tout près d'elle, est une île basse de rochers, dans le canal entre le récif & le cap: il y a aussi entre le cap & l'île, 14 à 15 brasses: mais les Vaisseaux n'y sont pas en sûreté à cause des marées qui ont une grande rapidité en cet endroit. Les fonds au-dessous de 100 brasses ne s'étendent pas à plus d'une lieue des côtes à l'Ouest & au Nord du Cap, ni au Sud & à l'Est dudit Cap, excepté sur un banc qui est situé par le travers du *Port aux Basques*, à deux ou trois lieues de la côte; on trouve sur ce banc un fond de 70 à 100 brasses qui est bon pour la pêche. Au S. E. $\frac{1}{4}$ E. 5.° E. & à huit lieues du *Port aux Basques*, par 47 degrés 14 minutes de latitude, est un banc sur lequel il y a 70 brasses. (N. B.) La forme & l'étendue de ces bancs ne sont pas assez connues pour être représentées sur le plan.

Du *Cap de Raye* au *Cap-Anguille*, la route est Nord, 16 degrés O. & la distance six lieues. Le Cap Anguille est la pointe de terre la plus au Nord que vous puissiez apercevoir, lorsque vous serez au Nord du Cap de Raye. Dans l'intérieur, au-delà du cap, est une terre haute, en forme de table & boisée. Entre la terre haute des deux caps, la terre est basse, & les côtes forment une baie dans laquelle sont la grande & la petite rivière de *Cod-Roy*. La grande rivière, qui est la plus septentrionale, forme un port de barre où des bâtimens qui

Cap
ANGUILLE.

Rivière de
COD-ROY.

n'ont que 8 ou 10 pieds de tirant d'eau, peuvent entrer à haute mer, & par un beau temps. C'est un lieu favorable pour pêcher du faumon & pour construire de petits bâtimens & des chaloupes, &c. parce qu'il s'y trouve du bois de charpente en quantité. Vous pouvez ranger la côte, qui s'étend entre les deux caps, à la distance d'une demi-lieue, parce qu'il n'y a point de danger à cette distance.

L'île de
Cod-Roy.

L'île de *Cod-Roy* est située à deux milles au Sud du *Cap-Anguille*, au-dessous de la terre haute & tout près d'elle. Cette Ile, qui est basse, plate & verte, a environ deux milles de circuit; elle forme entre elle & la terre, un petit port étroit pour les Bateaux pêcheurs; dont la latitude, observée en 1751 par M. le Marquis de Chabert, est de 47 degrés 52 minutes 30 secondes: ce port est fréquenté par des Bâtimens qui n'ont que 9 à 11 pieds de tirant d'eau; mais ils sont presque toujours échoués, attendu que la partie du port où les Bâtimens trouvent le plus de sûreté, n'a guère que cette profondeur à haute-mer. Il y a 2 brasses d'eau à la basse-mer dans le chenal du Sud, & il n'y a pas plus de trois pieds d'eau dans celui du Nord. Ce havre est très-commode pour la pêche; on y trouve de bonnes graves pour sécher le poisson.

Rade de
Cod-Roy.

Il y a dans la rade de *Cod-Roy*, un très-bon mouillage pour les Vaisseaux, par 8, 7 & 6 brasses, fond de vase; la rade est abriée des vents du N. O. par le N. jusqu'au S. E. Le meilleur endroit pour mouiller est

lorsque la pointe méridionale de l'Île vous restera à l'Ouest, & lorsque vous aurez amené la pointe de la grave, qui est située à l'entrée méridionale du havre, par une pointe située sur le Continent & au Nord de l'Île, vous vous trouverez alors par 7 brasses, & environ à un demi-mille de la côte. A une lieue, dans le Sud de *Cod-Roy*, est une pointe encore appelée *Stormy-Point* (Pointe de la tempête), par le travers de laquelle il y a un haut fond qui s'étend dans la longueur d'un demi-mille; cette pointe abrie la rade du vent de S. E. Le mouillage est bon dans toute l'étendue de la côte, entre elle & l'Île.

Le *Cap-Anguille* est situé à six lieues dans le Nord du Cap de Raye, au N. E. $\frac{1}{4}$ N. & à dix-sept lieues de l'Île de Saint-Paul, & par 47 degrés 55 minutes de latitude; c'est une terre haute & couverte de bois: du *Cap-Anguille* au *Cap-Saint-George*, la route est Nord 8 degrés E. & la distance onze lieues.

Cap
ANGUILLE.

Ces deux caps forment la *Baie de Saint-George*, qui s'étend au N. E. à dix-huit lieues du premier cap, & à l'Est, à quinze lieues du dernier. Au fond de la baie, & sur le côté du Sud, après avoir arrondi une pointe de terre basse, on trouve un excellent Port où les Vaisseaux peuvent mouiller en sûreté, par 8, 10 ou 12 brasses d'eau. Il y a aux environs de ce Port, plusieurs emplacements convenables pour établir des chaffauds de pêche, avec de grandes graves. La baie abonde en poisson au commencement du printemps,

Baie &
havre de
S. GEORGE.

& elle étoit autrefois fort fréquentée: une rivière considérable se décharge dans le fond de cette baie; mais cette rivière n'est navigable que pour des chaloupes, à cause d'une barre qui se forme à son embouchure, qui est exposée au vent de l'Ouest. A la côte septentrionale de cette baie, devant l'Isthme de *Port-à-Port*, il y a un bon mouillage par 7 ou 8 brasses d'eau, lorsque le vent souffle du Nord. Par le travers de cet Isthme, il y a un banc propre à la pêche, qui croise la baie jusqu'aux deux tiers de sa largeur, & sur lequel on trouve, depuis 7 jusqu'à 18 brasses d'eau, & un fond de sable noir.

Cap de
S. GEORGE
&
ILE-ROUGE.

Le cap de *Saint-George*, est situé par 48 degrés 28 minutes de latitude; il est facile de le reconnoître, non-seulement parce qu'il forme la pointe Nord de la baie du même nom, mais aussi à cause des rochers escarpés qui couvrent sa partie septentrionale, laquelle s'élève perpendiculairement de la mer à une hauteur considérable. L'île, connue sous le nom de *Red-Island* (l'île Rouge), située à cinq milles dans le Nord du cap, & à un demi-mille de la côte, forme également un point de reconnoissance. Cette île a environ une lieue de circuit: les côtes en sont assez élevées, & les rochers escarpés qui l'entourent sont d'une couleur rougeâtre. Au-dessous de l'extrémité N. E. de l'île, & au-devant d'une anse sablonneuse du Continent, qui est située dans le Nord des rochers escarpés, il y a un mouillage par 12 ou 14 brasses d'eau: on y est abrié.
par

par l'île, des vents du S. O. & par le Continent, des vents de la partie du Sud & de l'Est; mais il seroit très-dangereux d'y mouiller, lorsque le vent souffle de la partie du Nord ou du Nord-ouest. Cet endroit étoit autrefois très-fréquenté par les Pêcheurs.

De l'île *Rouge* à la *Pointe-longue*, qui forme l'entrée de la baie de *Port-à-Port*, la route est N. 52 degrés E. & la distance sept lieues & demie. De l'île *Rouge* à l'île de *Guernesey*, qui est à l'ouverture de la *Baie des Îles*, la route est N. E. 8.° N. & la distance quinze lieues & demie. De l'île *Rouge* au cap *Saint-Grégoire*, la route est N. E. 8.° N. & la distance vingt lieues. De l'île *Rouge* à la *Baie d'Ingornachois*, la route est N. N. E. 8.° E. & la distance quarante-huit lieues: & de l'île *Rouge* à la *Pointe-Riche*, la route est N. 29 degrés E. & la distance quarante-huit lieues & deux milles.

La terre entre l'île *Rouge* & l'entrée de la baie de *Port-à-Port* est peu élevée, avec des graves de sable; ce seroit plutôt une terre basse, sans un tertre élevé assez remarquable, appelé *Round-head* (ou Tête-ronde), qui est à deux lieues au N. E. de l'île *Rouge*, tout près de la côte. Mais dans l'intérieur du pays, au-delà de *Port-à-Port*, il y a des terres hautes, & de quatre lieues en mer, on ne distingue point la longue pointe de terre qui forme la baie de *Port-à-Port*. Cette baie est spacieuse, elle a près de cinq milles de largeur à son ouverture, & s'étend à quatre lieues dans le Sud. On y trouve un bon mouillage dans presque toutes ses parties.

Routes le long de la côte, entre l'île-Rouge & la Pointe-Riche.

Baie de PORT-À-PORT.

La pointe occidentale de la baie, appelée *Pointe-longue*, est une pointe basse de rochers, du pied de laquelle s'étend un récif dans le N. E. environ l'espace d'un mille. Au S. E. $\frac{1}{4}$ S. à quatre milles de la *Pointe-longue*, & à une demi-lieue de la côte orientale, se trouve l'île *Fox* (l'île au Renard).

Cette Ile est petite, mais assez élevée; de l'extrémité septentrionale de cette Isle, s'étend un haut fond l'espace de deux milles vers le Nord: on l'appelle *Fox's Tail* (la queue du Renard). Vers la baie, entre l'île & la côte occidentale, on trouve le haut fond du *Milieu*, dont la partie qui avoisine l'extrémité S. O. n'a pas plus de 3 ou 4 pieds d'eau à basse mer. Vers le fond de la baie, il y a une pointe basse appelée *Middle-Point* (Pointe du milieu), parce qu'elle s'étend jusque dans le milieu de la baie; par le travers de cette pointe, est une petite batture qui s'étend l'espace d'environ deux milles vers le Nord, & dont une partie assèche à basse mer: du fond de la Baie de l'*Est* à la Baie de *Saint-George*, il y a un peu plus d'un quart de mille. Cet Isthme est une terre très-basse, avec un étang au milieu, dans lequel entrent les vagues de la mer par des coups de vent du Sud, dans le temps des hautes marées. Du côté de l'*Est* de l'Isthme, on remarque une montagne assez haute qui paroît aplatie au sommet, & qui s'élève perpendiculairement de l'Isthme. Dans le Nord de cette montagne, & environ à cinq milles de l'Isthme, est une vallée considérable ou un enfoncement qui, avec

l'Île-au-Renard, fert de marque aux Bâtimens qui veulent entrer dans la baie ou en sortir, ainsi qu'on l'expliquera ci-après. A deux lieues au N. E. de l'entrée de cette baie, & à une demi-lieue de la côte, se trouve l'île de *Shag* qui, vue à une certaine distance, ressemble à un rocher élevé; il est facile de la distinguer du Continent. A une lieue à l'Ouest de l'île de *Shag*, est le milieu du *Récif-Long*, qui est une chaîne de rochers qui s'étend N. E. & S. O. l'espace de quatre milles; la partie N. E. de ces rochers, découvre le chenal pour entrer dans la baie de *Port-à-Port*, entre l'extrémité S. O. de ce Récif, & le Récif qui se trouve par le travers de la pointe occidentale de la baie, a une lieue de large. Pour entrer dans *Port-à-Port* en venant du S. O. ne rangez pas de plus près que d'un mille & demi, l'extrémité de la *Pointe-longue* de la baie, ou bien ne faites pas route pour entrer dans la baie, que vous n'avez amené la vallée qui se trouve sur le côté de la montagne indiquée ci-dessus (laquelle est à l'Est de l'Isthme), au-delà de l'extrémité orientale de *l'Île-au-Renard* ou à l'Est de cette Île, qui vous restera alors au S. S. E. 5.° E. vous vous trouverez par-là avoir paré le Récif de la *Pointe-longue*, & vous pourrez entrer avec sûreté dans la baie.

En venant du N. E. & en dehors du *Récif-Long*, ou bien en tournant dans la baie, pour vous entretenir à une bonne distance de la pointe du S. O. du *Récif-Long*, tenez l'Isthme ou le pied de la montagne (qui est du côté de l'E. de l'Isthme) ouvert à l'O. de l'île

au Renard, d'environ deux fois la largeur de cette île, (l'île vous restera alors au S. 5° E.) vous pourrez entrer dans la baie avec cette marque : & lorsque vous aurez amené l'île de *Shag* par le pied de la haute terre qui est au S. de *Coal-River* (rivière au Charbon), & que cette île vous restera à l'E. $\frac{1}{4}$ N. E. 5° N. vous vous trouverez alors en dedans du *Récif-Long*. Il y a un passage sûr pour entrer dans la baie, entre le *Récif-Long* & le Continent, en passant de l'un ou de l'autre côté de l'île de *Shag*. Il faut avoir soin cependant d'éviter une petite batture ronde qui est au S. O. à un mille de l'île, & sur laquelle il y a deux brasses & demie d'eau. Si vous voulez aller à la baie connue sous le nom de *Baie de l'Ouest*, & jusqu'à *Head Harbour* (Havre du Fond) (où se trouve le meilleur mouillage & qui est l'endroit le plus commode pour faire de l'eau & du bois), ferrez la côte occidentale, & en tournant entr'elle le fond *du milieu*, ayez soin, lorsque vous porterez sur le fond *du milieu*, de virer de bord aussi-tôt que la sonde vous donnera 8 brasses; vous pourrez alors mouiller au bout de la pointe *du milieu* par 5 ou 6 brasses. Si vous voulez remonter vers la rade qu'on appelle *Rade de l'Est*, qui est située entre l'île *au Renard* & la côte orientale, observez qu'environ à une lieue au N. E. de l'île, il y a une pointe de terre élevée & acore formant la partie méridionale de la haute terre qui s'élève perpendiculairement de la côte. Tenez cette pointe au sud de la Rade de l'Est, jusqu'à ce que vous ayez

amené l'Isthme à l'Est de l'île *au Renard*, qui vous restera alors au S. S. O. Vous vous trouverez ainsi en dedans du haut fond appelé *Fox's Tail* (la queue du Renard) & vous pourrez alors gouverner au sud, & mouiller par-tout entre l'île & le Continent. Si vous voulez aller à la baie de l'Est, en passant entre l'île & la côte orientale, suivez les instructions précédentes, & lorsque vous aurez dépassé l'île, ne vous approchez du Continent qu'à la distance d'un demi-mille, jusqu'à ce que vous soyez par le travers d'une pointe acore qui est au-dessus de l'île, & qu'on nomme *Pointe de la Rade*. Précisément au-delà de cette pointe, par 12 brasses, est le meilleur mouillage lorsque le vent vient du N. E. & pour venir à ce mouillage, en passant entre le haut fond *du milieu* & *Fox's Tail*, ou la queue du renard, amenez ladite pointe par la pointe S. O. de l'île; cette marque vous conduira dans la bonne passe qui est entre les deux hauts fonds. La rade connue sous le nom de *Rade de l'Ouest*, est située au-devant d'une haute grave de pierres, à deux milles environ en dedans de la *Pointe-longue*. Vous y mouillerez en sûreté avec les vents de l'O. & du N. O. par 10 ou 12 brasses d'eau. Ladite grave est acore, & c'est un endroit fort commode pour aborder & sécher le poisson, ce qui s'y pratiquoit autrefois. On trouve aussi à l'extrémité N. de l'île *au Renard* un bon emplacement pour le même objet. Toute la baie, ainsi que la côte adjacente, abonde en morues, & il y a tout le long de la côte

des bancs assez étendus, propres à la pêche.

Rade des
ILES.

De la *Pointe-longue*, qui est à l'entrée de *Port-à-Port* jusqu'à la *Baie des Iles*, la route est N. 35 degrés E. & la distance huit lieues ; mais en sortant de *Port-à-Port*, vous devez d'abord gouverner au Nord l'espace d'une lieue ou une lieue & demie, afin de passer assez au large du *Récif-Long* ; ensuite gouverner au N. E. $\frac{1}{4}$ N. ou N. E. La terre, entre la *Pointe-longue* & la *Baie des Iles*, est d'une hauteur considérable ; elle s'élève perpendiculairement de la côte, & offre à la vue des collines escarpées & arides. La baie des Iles peut se reconnoître au grand nombre d'îles qui se trouvent à son entrée, & particulièrement aux trois, nommées *Guernesey*, *Tweed* & *l'Île de la Perle*, qui sont à peu-près aussi élevées que les terres du Continent. Si vous vous proposez d'aller au havre de *York* ou à celui de *Lark* (l'Alouette) qui sont situés du côté du S. O. de cette baie, & que vous veniez du Sud, vous gouvernerez entre l'île de *Guernesey* & la pointe du Sud, en vous approchant de l'une ou de l'autre autant que bon vous semblera ; mais avec les vents de S. S. O. & de la partie du Sud, ne vous approchez point de cette pointe du Sud, dans la crainte d'être pris de calme, & d'essuyer des raffales au-dessous de la haute terre, où il y auroit du danger de mouiller. Vous pouvez entrer dans la baie, ou en sortir, par plusieurs autres chenaux formés par les différentes îles, tous les dangers qui s'y trouvent étant visibles, excepté cependant un petit banc de roches qu'on trouve à un

demi-mille du rocher nommé le *Shag du Nord*, & dans l'alignement des deux rochers de *Shag*. Si vous tenez le rocher de *Shag du Sud* ouvert de l'autre côté du *Shag du Nord*, alors vous n'aurez rien à craindre du Récif, tant du côté de l'Est que du côté de l'Ouest. La meilleure passe pour entrer dans cette baie, en venant du Nord, est de gouverner entre les deux rochers de *Shag*, & ensuite entre l'île *Tweed* & l'île de la *Perle*. De l'île de *Guernesey* à la pointe de *Tortoise* (la Tortue) qui forme la pointe Nord du havre d'*York*, & la pointe S. E. du havre de *Lark*, la route est S. $\frac{1}{4}$ S. E. & la distance cinq milles ; le havre appelé *Lark*, s'étend au S. O. l'espace d'environ deux milles, & a un tiers de mille de largeur, dans sa partie la plus étroite qui est à son entrée. Pour entrer dans ce havre, avec de gros Bâtimens, serrez la côte qui est à bas-bord ; avec de petits Bâtimens il n'y a aucun danger : vous pourrez jeter l'ancre, lorsqu'une pointe basse qui est à tribord, vous restera à l'Ouest N. O. ou au N. & vous y ferez à l'abri de tous vents.

De la pointe de la *Tortue* au havre d'*York*, la route est S. O. & la distance environ une lieue. Entre cette pointe & l'île du *Gouverneur*, qui est au-devant du havre, il y a un bon évitage & mouillage par-tout ; mais on doit se tenir en garde contre un haut-fond qui s'avance au large d'une pointe basse de grave, nommée *Sword-Point* (Pointe de l'Épée), à l'extrémité occidentale de l'île du *Gouverneur*. Pour éviter ce haut

Havre
D'YORK.

fond, tenez une bonne partie de l'île de *Seal* (des Veaux marins), ouverte au Nord de l'île du *Gouverneur*, jusqu'à ce que vous ayez dépassé cette pointe. En montant vers le havre, ne vous approchez de la pointe suivante de l'île, qui est une pointe basse, qu'autant qu'il le faut, pour que la pointe de *la Tortue* paroisse toucher la pointe de *Sword* ou de l'Épée. Le meilleur mouillage est lorsque vous tiendrez la pointe de *la Tortue* ouverte de ladite pointe de *Sword*; vous mouillerez alors par 10 brasses le long d'une grave de sable qui est du côté du Continent. Plus loin, en dedans de l'île, il y a trop de fond pour mouiller; & cet inconvénient se rencontre par-tout dans la passe qui est en dedans de l'île. Ce havre est très-commode pour faire de l'eau & du bois. Les vents d'O. S. O. & de S. O. y soufflent quelquefois avec beaucoup de force; ce qui est occasionné par la nature du terrain, y ayant une vallée ou terre basse entre ce havre & la rivière *au Charbon*, qui est bordée de chaque côté de hautes collines, d'où il arrive que les vents soufflent avec beaucoup de force par-dessus la terre basse.

Île du
HAVRE.

L'île *du Havre* est à l'embouchure de la rivière *Humber*, & au S. E. distance de sept milles de l'île de *Guernesey*. A la pointe du S. O. de cette Île, est un petit havre étroit appelé *Wood's Harbour* (Havre du Bois), dans lequel on trouve 4 & 5 brasses d'eau; mais l'entrée en est trop étroite pour que les Étrangers puissent tenter d'y entrer: on n'y trouve que 2 brasses.

La

La rivière *Humber*, environ à cinq lieues de son embouchure, devient étroite, & le courant est si rapide dans l'espace de quatre lieues en remontant vers un lac, que c'est avec la plus grande difficulté qu'une Chaloupe peut y arriver; il est quelquefois même impossible de lui faire faire ce trajet: ce lac qui s'étend au N. E. 5.° N. a sept ou huit lieues de long, & depuis deux jusqu'à cinq milles de large: les bords de cette rivière & ceux du lac sont couverts d'une espèce de bois de construction propre au pays; on prétend que cette rivière abonde en saumons; il s'y faisoit autrefois une pêche considérable de ce poisson.

Rivière
HUMBER.

Les bras appelés *Bras du Nord* & *Bras du Sud*, ne sont que de longs enfoncemens où l'on trouve beaucoup d'eau jusque dans leur fond.

Bras du Nord
& du Sud.

Un peu en-dedans de l'entrée du *Bras du Nord*, & du côté de tribord, on trouve une petite anse où un Bâtiment pourroit mouiller par 30 brasses d'eau. A une lieue en-dedans de l'entrée du *Bras du Sud*, & au côté de tribord, est une anse de sable (c'est la seconde de ce côté), où l'on peut mouiller par 16 brasses d'eau, & qui est un endroit fort commode pour faire de l'eau & du bois. Avancez dans l'anse jusqu'à ce que vous ayez amené sa pointe occidentale par la pointe du Nord de l'entrée de ce bras, & alors vous jetterez l'ancre; si vous manquez ce mouillage, il y a un excellent havre au fond de la branche S. E. de ce bras. Sur la côte de l'Est de l'île de l'*Aigle*, entre les bras du

Mouillage.

Nord & du Sud, on mouille par 8, 10 ou 12 brasses d'eau. Au-dessous de la partie du Nord de l'île du *Havre*, il y a un bon mouillage par les vents du S. O. A un quart de mille de l'île, vous trouverez un fond de vase. Vis-à-vis l'extrémité S. E. de l'île du *Havre*, sur le côté du Sud de cette baie, est une anse appelée l'*Anse des François*, où il y a un bon mouillage par 20, 16 ou 12 brasses d'eau; il est très-probable qu'aucun de ces mouillages ne sera jamais fréquenté par des Navires: il est cependant nécessaire de les indiquer, parce qu'il peut arriver qu'en entrant dans la baie par un coup de vent du S. O. le vent souffle avec tant de force du havre d'*York*, qu'aucun Bâtiment ne puisse porter de la voile pour gagner un mouillage, & dans de telles circonstances, on sera fort aisé de pouvoir jeter l'ancre dans un endroit sûr.

La Baie des *Iles* a été très-fréquentée autrefois pour la pêche de la morue. Le meilleur emplacement pour dresser des chafauds & pour mettre les chaloupes, est dans le petit havre qu'on trouve un peu au dehors de la pointe du Sud; & la grande grave de la pointe *Sword* ou de l'*Épée*, dans l'île du *Gouverneur*, offre un emplacement très-commode pour sécher le poisson.

De la Baie
des Iles à
BONNE-
BAIE.

De l'île de *Guernesey* à *Bonne-Baie*, la route est d'abord N. N. E. l'espace de six lieues, puis N. E. l'espace de trois lieues. La terre près du rivage, depuis le rocher de *Shag du Nord* jusqu'au Cap de *Saint-Grégoire*, est basse; & il y a le long de cette côte des rochers

couverts, dont quelques-uns se trouvent à un quart de mille de la côte ; mais à une très-petite distance dans l'intérieur , la terre s'élève en montagnes, dont le sommet se termine en collines rondes. Depuis le cap de *Saint-Grégoire* jusqu'à *Bonne-Baie*, la terre s'élève perpendiculairement du bord de la mer en collines d'une hauteur considérable. Le cap de *Saint-Grégoire* est haut ; c'est la terre la plus au Nord que l'on aperçoive en rangeant la côte entre l'*Île rouge* & la *Baie des Îles*.

Cap
SAINT-
GRÉGOIRE.

Les terres qui environnent *Bonne-Baie* la font aisément reconnoître à la distance de quatre ou cinq lieues en mer ; la partie qui est au S. O. de la baie, est très-haute & pleine de collines, & la partie qui est au N. E. comme tout le reste le long de la côte jusqu'au Nord, est basse & plate ; mais à environ une lieue dans l'intérieur des terres, on voit une chaîne de montagnes qui court parallèlement avec la côte. Vous ne pourrez point distinguer la terre basse de six ou sept lieues en mer. Au-delà de la côte du Sud de cette baie, est une montagne très-haute qui se termine au sommet par un terre rond assez remarquable, & qu'on aperçoit aisément lorsqu'on est au Nord de la baie. Cette baie s'étend au S. E. l'espace de deux lieues, elle se partage ensuite en deux bras, dont l'un se dirige au Sud & l'autre à l'Est. Le meilleur mouillage est dans le bras du Sud : les petits bâtimens doivent mouiller précisément au-delà d'une petite pointe basse & boisée (qui est du côté de tribord de la baie, en entrant dans ce bras) devant une grave de

BONNE-
BAIE.

fable , par 8 ou 10 brasses d'eau , environ à une enca- blure de la côte ; mais les gros bâtimens doivent re- monter plus haut , à moins que de s'amarrer à la côte ; ils ne pourront mouiller par moins de 30 ou 40 brasses , excepté au fond du bras où il n'y a que 24 brasses ; malgré ce grand brassage , on trouvera par-tout la plus grande sûreté & une extrême facilité pour faire de l'eau & du bois qui y sont tous deux en abondance . Si l'on veut entrer dans le bras de l'*Est* , il faut ranger la pointe du S. E. ou le rivage qui est du côté de tribord ; lorsqu'on aura arrondi cette pointe , on trouvera une petite anse étroite , où il y a bon mouillage par 16 ou 18 brasses & où l'on s'amarre à la côte . Un peu en dedans de la pointe du Nord de ce bras , il y a un havre étroit , mais propre pour des petits bâtimens , & où l'on trouve 6 à 7 brasses d'eau . Pour entrer dans cette baie , ou pour en sortir par un vent du S. O. n'approchez pas trop de la côte du côté du vent , dans la crainte d'être pris de calme au - dessous de la haute terre , ou d'essuyer de fortes raffales , ce qui est encore pire : il y a d'ailleurs trop de fond pour mouiller .

De *Bonne-Baie* à la *Pointe-Riche* , la route le long de la côte est N. N. E. & la distance vingt - quatre lieues ; mais en sortant de la baie , il faut gouverner d'abord au N. N. O. puis au N. $\frac{1}{4}$ N. O. l'espace des trois premières lieues . A dix milles au Nord de *Bonne-Baie* est une pointe blanche assez haute , nommée *Pointe-Martin* ; à trois quarts de mille de cette pointe & par son travers

POINTE-
MARTIN.

est un petit Récif sur lequel la mer brise : à une lieue au Nord de la *Pointe-Martin* se trouve une pointe basse de rochers qu'on appelle *Broom-Point* (Pointe de Genêt), & à une demi-lieue au S. O. de cette pointe, il y a un rocher sous l'eau qui découvre rarement. A la partie du N. E. de la Pointe *Broom*, se trouve la Baie de *Saint-Paul* où les bâtimens peuvent mouiller avec des vents de la partie de Sud & de l'Est ; mais cette baie est entièrement exposée aux vents qui soufflent du large.

Baie de
S. PAUL.

A une lieue dans le Nord de la Baie de *Saint-Paul* est une pointe de terre assez élevée qu'on appelle *Cow-Head* (Tête-de-vache) : cette Pointe a l'apparence d'une île, n'étant jointe au Continent que par une langue de terre très-basse & très-étroite. A trois quarts de mille & par le travers de cette pointe, est une île nommée *Stearing*, qui est basse & couverte de rochers ; c'est la seule qu'on trouve sur la côte entre la Baie des *Iles* & la *Pointe-Riche*. A la partie du Sud de *Cow Head*, ou de la Tête-de-vache, est l'anse à la *Vache*, où les bâtimens sont abriés des vents de l'Est & du Nord ; & à la partie du Nord de cette même pointe est une baie nommée *Shallow-Bay* (baie de Bas-fond). Il y a assez d'eau pour que de petits bâtimens puissent mouiller, & elle est d'ailleurs très-commode pour la pêche. A l'entrée de cette baie du côté du N. E. est un groupe d'îles couvertes de rochers, lesquelles gisent N. E. & S. O. & du côté du S. O. sont deux rochers qui se touchent & qui découvrent communément. Ces rochers sont à

TÊTE DE
VACHE.
ILE
STEARING.

la distance d'une bonne encablure de la côte, & il y a un chenal pour entrer dans la baie de chaque côté de ces rochers. Pour entrer dans cette baie ou pour en sortir, on pourra gouverner de l'un ou de l'autre côté de l'île *Stearing* qui est située directement au-devant de cette baie ; mais il ne faudra pas approcher trop de l'extrémité du N. E. attendu qu'il y a des rochers couverts par le travers de cette extrémité. Cette place est la meilleure de toute la côte pour la pêche, le fond y étant très-poiffonneux.

De la Baie
SHALLOW
à la Baie
INGORNA-
CHOIX.

De l'île *Stearing* à la *Pointe-Riche*, la route est N. 20 degrés 45 minutes E. & la distance dix-sept lieues. Depuis la baie *Shallow* jusqu'à la partie du Sud de la baie d'*Ingornachoix*, c'est une côte presque droite qui n'a ni crique, ni anse où un bâtiment puisse s'abrier des vents du large. Il y a quelques petites baies de sable où les bâtimens peuvent mouiller, lorsque le vent souffle de la terre. A six lieues dans le Nord de l'île *Stearing*, & environ un demi-mille dans l'intérieur des terres, est une colline remarquable nommée *Portland* : cette colline ressemble assez au Portland de la Manche, & présente le même aspect sous tous les points de vue.

Havre de
HAWKE
& Port de
SAUNDER.

Le havre de *Hawke* & le port de *Saunder* sont des havres sûrs & commodes qu'on trouve dans la baie d'*Ingornachoix* au S. E. & à deux lieues de la *Pointe-Riche* : à l'entrée de ces havres est une île appelée l'île de *Keppel*, que les étrangers ne distinguent pas facilement du Continent. Le chenal, pour entrer dans le

havre de Hawke (qui est le plus méridional) se trouve entre l'île & la côte du Sud. Au rivage de tribord, en entrant dans ce havre, vis-à-vis l'extrémité occidentale de l'île, commence un haut-fond qui s'étend l'espace d'un mille en remontant le long de la côte, & dont le milieu se prolonge dans le havre & embrasse les deux tiers de sa largeur : une grande partie de ce haut-fond assèche à basse-mer. La route qu'on doit tenir, pour entrer dans ce havre, est l'Est en prenant le milieu du chenal, ou ce qui est encore mieux, en rangeant un peu l'île Keppel, jusqu'à ce que l'extrémité orientale de cette île (qui est une grave basse de pierres) vous reste au N. $\frac{1}{4}$ N. E. ou au N. vous gouvernerez alors au S. E. 5° E. vers une petite île que vous apercevrez au haut du havre, vous rangerez la côte du N. E. ou le rivage de bas-bord, & vous porterez sur ladite petite île, aussi-tôt que la pointe qui est au Sud de l'entrée du havre vous restera à l'O. $\frac{1}{4}$ N. O. 5° N. & que vous aurez longé la pointe du S. E. d'une baie qui est à tribord en entrant dans le havre; vous vous trouverez alors au-delà du haut-fond, & vous pourrez mouiller par 12 brasses d'eau, ou bien vous pourrez courir à la distance d'un demi-mille de la petite île, & mouiller en cet endroit qui est plus commode pour faire de l'eau & du bois. Pour entrer dans le port de *Saunders*, il n'y a pas le moindre danger à craindre; laissez l'île de *Keppel* à tribord, & mouillez aussi-tôt que vous vous trouverez à la distance d'un demi-mille en dedans de

l'entrée par 10 ou 11 brasses d'eau; mais si vous voulez aller vers le fond de ce port, rangez la côte de bas-bord afin d'éviter un Récif qui est à peu-près dans le milieu du havre. Le *Port de Saunder* est le meilleur havre pour les bâtimens destinés pour le Sud, & le havre de *Hawke* est le meilleur pour les bâtimens destinés pour le Nord. Toutes les terres qui avoisinent ces havres sont en général basses & couvertes de bois. On pourra mouiller quelquefois en dehors de ces havres dans la baie d'*Ingornachois*, suivant l'état du vent.

POINTE-
RICHE.

La *Pointe-Riche* est située par la latitude de 51 degrés 41 minutes 30 secondes; elle forme la pointe du S. O. d'une presqu'île qui est presque entourée par la mer: elle est assez élevée & d'une hauteur égale de toutes parts, & c'est la pointe de terre la plus remarquable de toute la côte occidentale de Terre-neuve; elle s'avance plus en mer qu'aucune autre pointe, ce qui fait prendre à la côte, de chaque côté, une direction différente.

A deux milles au N. E. de la *Pointe-Riche*, se trouve le havre de *Port-aux-choix*; c'est un petit havre où les gros Bâtimens peuvent néanmoins entrer: mais ils sont obligés d'affourcher de l'avant & de l'arrière, parce qu'il n'y a pas assez d'évitage pour affourcher autrement; si vous voulez entrer dans ce havre, rangez la côte de tribord, & mouillez au-delà & à côté d'une petite Île qui est située dans le milieu du havre: il y a dans ce havre & dans l'anse aux *Chaloupes*, qui est un peu dans le Nord, plusieurs chaffauds & de bons emplacements
pour

pour sécher le poisson. Après avoir tourné la pointe du N. E. de la presqu'Isle, on trouve le havre nommé *Vieux-Port-aux-choix*; ce havre est petit, mais sûr: à son entrée, est une petite Ile appelée l'île du *Havre*, & entre cette Ile & la pointe occidentale du havre, il y a des rochers; dont les uns sont couverts & les autres découverts. Pour entrer dans ce havre par le côté de l'Ouest de l'Ile, rangez l'île de près; mais pour y entrer par le côté de l'Est, donnez à la pointe N. E. de cette Ile un petit évitage: vous pouvez mouiller par-tout où bon vous semblera, au S. E. ou à bas-bord du havre; mais ne vous approchez point du N. O. ou du côté de tribord; parce qu'il y a un banc de sable & un fond de vase tout le long de cette partie du havre.

De la pointe *Riche* aux îles *Twin* (les Jumelles), qui sont basses & les plus en-dehors des Iles de la baie de *Saint-Jean*, la route est N. N. E. & la distance quatre lieues; & des îles *Twin* ou Jumelles à la Pointe *Ferolle*, la route est N. E. 5° N. & la distance onze milles.

La baie de *Saint-Jean* est entre la Pointe *Riche* & la Pointe de *Ferolle*. Il y a dans cette baie beaucoup d'îles & de rochers couverts: la seule île de quelque étendue, est celle de *Saint-Jean* qui est au N. E. à trois lieues de la Pointe *Riche*. A la partie du S. O. de cette île, est un petit havre qui ne paroît pas mal situé pour la pêche de la morue: il offre de grandes commodités pour cette pêche; mais il n'est pas également avantageux pour le mouillage des Bâtimens: ils y feroient trop

Baie de
S. JEAN.

exposés aux vents du S. O. qui y rendent la mer très-houleuse. A la partie du S. E. de cette île, vis-à-vis l'extrémité occidentale d'une autre île nommée *One' Head-Island* : est une petite baie où les Bâtimens peuvent mouiller par 16 ou 14 brasses d'eau, & où ils sont abriés de presque tous les vents, c'est le seul mouillage de la baie.

De la partie du Sud de la Pointe de *Ferolle*, s'étend un récif dans le S. S. O. environ l'espace d'une lieue; & le long de la côte jusqu'à la rivière des *Castors* (qui est au fond de la baie de Saint-Jean), il y a des rochers sous l'eau, à la distance de deux milles de la côte.

Terre haute
de
S. JEAN.

Au-delà du milieu de la Baie de Saint-Jean, est une terre haute, qui est très-escarpée du côté qui avoisine la baie; elle termine la chaîne de montagnes qui court parallèlement à la côte depuis Bonne-Baie.

Marées.

Les vents ont une grande influence sur le cours des marées le long de cette côte; quand il n'est pas troublé par des brises fortes & de longue durée, l'heure de la pleine-mer, aux jours de nouvelle & pleine-lune, est dix heures demi-quart, & la différence de la haute à la basse-mer, est de six à sept pieds.

INSTRUCTIONS

POUR NAVIGUER

SUR LA CÔTE SEPTENTRIONALE

DE TERRE-NEUVE.

III.

A.





INSTRUCTIONS

Pour naviguer sur la Côte septentrionale
de Terre - neuve ,

Depuis la pointe de Ferolle jusqu'à l'île de Quirpon,
ainsi que dans le détroit de Bell-Ile, & sur la
côte de Labrador, située sur ce Déroit.

(N.B.) *Tous les gifemens & les routes ci-après mentionnés,
sont les vrais gifemens & routes, & non suivant la bouffole.*

LA pointe de *Ferolle* est située par 51 degrés 2 minutes de latitude : c'est une presqu'île de deux milles de long, d'une hauteur moyenne, & qui ne tient au Continent que par une langue de terre basse qui sépare la baie du *nouveau Ferolle* de la baie de *Saint-Jean*, ce qui la fait paroître comme une Ile à une certaine distance. Tout le côté du Nord de cette pointe est très-acore, & il y a 20 brasses d'eau tout près de la côte; mais de la partie du S. O. part un récif qui s'étend dans la baie de *Saint-Jean*.

Pointe de
FEROLLE.

Cette partie de la côte de Terre-Neuve est très-reconnoissable par une longue montagne à sommet plat, qui se trouve dans l'intérieur au-delà de la baie de Saint-Jean : l'extrémité de l'Ouest de cette montagne reste au S. $\frac{1}{4}$ S. E. du milieu de la pointe de *Ferolle*, & l'extrémité de l'Est reste au Sud 59 degrés 30 minutes Est.

Routes de la
pointe de
FEROLLE
à l'île
VERTE.

De la pointe de *Ferolle* au *Récif des Fleurs*, la route est N. E. 5° N. & la distance de sept lieues. De la baie de *Sainte-Barbe* au *Récif des Fleurs*, la route est N. N. E. & la distance de 5 milles ; & de demi-lieue au large du *Récif des Fleurs* à l'île *Verte*, la route est E. N. E. & la distance de trois lieues.

Baie de
SAINTE-
MARGUERITE.

De la pointe de *Ferolle* à l'île *aux Chiens*, la route est E. N. E. & la distance de trois milles. - Entre la pointe & cette île se trouve la baie de *Sainte-Marguerite*, qui est grande & spacieuse : il y a plusieurs bras & îles au fond de cette baie, du bois de construction & de chauffage en quantité, & plusieurs petites rivières qui arrosent la contrée. Le mouillage est bon dans plusieurs parties de cette baie, & principalement du côté de l'Ouest qui est le meilleur endroit, parce qu'il y a moins d'écueils, & qu'il est plus commode pour faire de l'eau & du bois.

Nouveau
FEROLLE.

Entre la pointe de *Ferolle* & la baie de *Sainte-Marguerite*, est une petite baie nommée le *nouveau Ferolle*, qui s'étend dans le S. S. O. l'espace d'environ un mille. On trouve dans toute son étendue un fond plat, dont le plus grand brassage ne va pas à 3 brasses, & dans

quelques endroits on n'en trouve que deux ; elle est exposée d'ailleurs aux vents de la partie du N. E. Il y a un chaffaud de chaque côté de cette baie, avec de la place pour un plus grand nombre.

L'île *aux Chiens* n'est séparée du continent que de haute mer : elle est beaucoup plus élevée que toutes les terres qui l'avoisinent , ce qui la fait paroître un peu éloignée du Continent lorsqu'on en est à une assez grande distance dans l'Est.

Ile aux
CHIENS.

De l'île *aux Chiens* à l'extrémité du S. O. de l'île de *Ferolle*, la route est E. N. E. & la distance de 4 à 5 milles. L'île de *Ferolle* s'étend parallèlement à la côte & forme avec elle un havre excellent & sûr, nommé le *vieux Ferolle*. La meilleure passe pour entrer dans ce havre est à l'extrémité du S. O. de l'île, en passant dans le Sud d'une petite Ile très-acore, qui est située à l'entrée. Lorsque vous serez en-dedans de cette Ile, vous porterez vers le N. E. & irez mouiller derrière l'extrémité du S. O. de l'île de *Ferolle*, par 8 & 9 brasses d'eau, fond de bonne tenue, où vous serez abrié par les terres. Vous pouvez mouiller aussi tout le long de la côte intérieure de ladite Ile, & vous trouverez un bon chenal pour remonter vers l'extrémité du N. E. de cette Ile, où il y a un excellent endroit pour les Bâtimens pêcheurs qui y feront aussi en sûreté que dans un bassin, & par 5 ou 6 brasses d'eau : cet endroit est formé par trois Iles situées à l'extrémité du N. E. de l'île de *Ferolle* : Il y a aussi

Vieux
FEROLLE.

un chenal étroit pour se rendre à cet endroit en venant du large, & dans lequel on trouve 2 brasses d'eau à basse mer : ce chenal est entre la plus au Nord de ces Iles & le Continent. Il y a là de l'eau & du bois en abondance, & des emplacements commodes pour un grand nombre de Bâtimens pêcheurs : en dehors & par le travers de ces Iles, à une petite distance, il y a quelques récifs:

Baie de
SAINTE
GENEVIÈVE.

A 4 milles dans l'Est du *Vieux Ferolle*, se trouve la baie de *Sainte-Geneviève*. Dans cette baie, & au-devant, sont plusieurs petites Iles, dont deux seulement ont une étendue un peu considérable. La plus au Nord de ces deux Iles, qui est la plus grande, & qu'on appelle l'île *des Courans*, est d'une moyenne hauteur. Lorsque vous serez au N. E. de cette Ile, la pointe de l'Ouest vous paroîtra acore, mais elle n'est point élevée: quand vous venez de la partie de l'Ouest, elle vous paroît plate & blanche, semblable à une grave de pierres. Environ à un demi-mille & au S. O. $\frac{1}{4}$ S. de cette pointe, est un haut fond sur lequel il y a 3 brasses d'eau. L'autre Ile, nommée *Goose-berry Island* (l'île *aux Groseilles*), qui est située dans le Sud & en-dedans de l'île *des Courans*, a une croix sur sa pointe du S. O. De cette pointe, part un récif qui s'étend l'espace d'environ un demi-mille dans le Sud: il y a sur la pointe du Sud de ce récif, un rocher qui couvre de haute mer. Le meilleur chenal, pour entrer dans la baie, est dans le Sud de ces Iles, entre les rochers

mentionnés ci-dessus, & une petite Ile située au Sud de cette baie & près de la côte du Sud. Ce chenal est très-étroit, & il n'y a pas moins de 5 brasses d'eau à basse-mer : la route pour y entrer est l'Est $\frac{1}{4}$ N. E. avant de longer le rocher mentionné ci-dessus. Il faut avoir attention de ne pas approcher de trop près de l'extrémité du S. O. de l'île *aux Groseilles*, non plus que du Continent; mais de s'entretenir à peu-près dans le milieu de l'espace qui les sépare. Si vous sortiez du chenal, de l'un ou de l'autre côté, vous ne trouveriez tout-à-coup que 3 & 2 brasses d'eau : aussi-tôt que vous ferez en-dedans de la petite Ile mentionnée ci-dessus, vous porterez vers le Sud, & vous amenez la pointe de *Sainte-Genève*, qui forme la pointe du Sud-ouest de la baie, entre ladite Ile & le Continent, afin d'éviter le *banc du Milieu* : vous pourrez mouiller derrière la petite Ile, par 5 & 6 brasses d'eau, ou bien vous avancer, à l'aide de ladite marque, au milieu de la baie, & mouiller par 7 & 8 brasses d'eau, en tenant ouvert le bras du Sud-ouest. Le mouillage est très-bon presque par-tout dans cette baie, & l'on y est à portée de faire de l'eau & du bois. L'endroit le plus commode est dans le bras du Sud-ouest : le chenal qui y conduit est étroit, & a 4 brasses de profondeur. Il y a un chenal pour entrer dans la baie, entre l'île *des Courans* & l'île *aux Groseilles*, dans lequel il n'y a pas moins de 3 brasses d'eau : il est étroit & se trouve tout près de l'extrémité du N. E. de l'île *aux Groseilles*. Il y

a aussi un chenal pour les chaloupes dans l'Est de toutes les Iles. Le *banc du Milieu* est un haut fond qui se trouve dans le milieu de la baie, & qui assèche presque à basse-mer : il est assez considérable, & il n'y a pas moins que 4 brasses d'eau tout à l'entour.

Baie de
SAINTE-
BARBE.

A une lieue environ, au N. E. de la baie de *Sainte-Geneviève*, se trouve la baie de *Sainte-Barbe* : elle est entre la pointe de *Sainte-Barbe*, qui forme la pointe du Sud-ouest, & la pointe de l'*Ancre* qui forme la pointe de l'Est. Ces deux pointes gissent entr'elles N. $\frac{1}{4}$ N. O. & S. $\frac{1}{4}$ S. E. & sont à une demi-lieue l'une de l'autre : la baie s'étend dans le S. E. à environ 2 milles de la pointe de l'*Ancre*. Pour gagner le fond de la baie ou le havre, il faut passer au large de la pointe de l'*Ancre*, ainsi que de toute la côte de l'Est de la baie, afin d'éviter des roches sous l'eau, situées le long de cette côte. Cette baie ne paroît pas avoir beaucoup de profondeur, & il faut être assez avancé en-dedans, avant que de découvrir l'entrée du havre qui est étroite. Vous gouvernerez alors au S. S. E. en vous entretenant dans le milieu du chenal, & vous mouillerez aussi-tôt que vous serez en-dedans des deux pointes, dans une petite anse située au côté de l'Ouest, par 5 brasses d'eau : le fond est de sable & de vase, & l'on est abrié par les terres. Près de cet endroit, il y a deux bras ou rivières, dont l'une se nomme la *Rivière du Sud*, & l'autre la *Rivière de l'Est*.

On trouve dans la rivière de l'Est 3 brasses d'eau dans

dans une assez grande étendue en la remontant ; mais l'autre rivière est peu profonde. Ces rivières abondent en saumons , & leurs bords sont garnis de bois de diverses espèces. Entre la pointe du S. O. de la baie & la pointe de l'Ouest du havre , est une anse dans laquelle il y a des roches sous l'eau , lesquelles s'étendent un peu en-dehors de l'alignement des deux pointes. Dans la baie qui est ouverte , il y a 7 , 8 & 9 brasses d'eau ; mais il n'y a point de mouillage sûr , parce que les vents de la partie du N. O. & de celle de l'O. soufflent directement dedans , & y occasionnent une mer très-houleuse

Sur la côte de *Labrador* , à quelque distance en-dedans des terres du havre de *Labrador* ou baie *Phelypeaux* , il y a une montagne très-remarquable , formant à son sommet trois collines rondes appelées *Our Ladies Bubbies* (les Mamelles). Cette montagne reste au Nord 14 degrés 45 minutes Ouest de l'*Ile aux Chiens* , au Nord 30 degrés Ouest de la baie de *Sainte-Geneviève* , & au Nord 42 degrés Ouest de la baie de *Sainte-Barbe*.

A la pointe de l'*Ancre* , qui forme la pointe de l'Est de la baie de *Sainte-Barbe* , est une Ile de rocher d'où part un récif qui s'étend au S. S. O. l'espace d'un tiers de mille : il faut avoir soin d'éviter ce récif , en entrant dans la baie de *Sainte-Barbe* , ou en sortant de cette baie. Un peu en-dedans de la pointe de l'*Ancre* , il y a l'anse de l'*Ancre* , où l'on trouve 3 brasses d'eau. Cette Anse est si petite qu'on n'y peut conduire un

Pointe de
L'ANCRE.

Anse de
L'ANCRE.

bâtiment au mouillage que par un vent foible ou par un calme : le moyen le plus sûr est de jeter l'ancre en-dehors de l'anse & de touer le bâtiment. Il y a de la place pour un bâtiment, & c'est un endroit propre pour un bâtiment pêcheur, & situé avantageusement pour la pêche du veau marin.

Iles des
VEAUX
MARINS.

De la pointe de l'*Ancre à-Seal Islands* (Iles des Veaux marins), la route est N. E. $\frac{1}{4}$ N. & la distance une lieue. Il n'y a d'autres dangers à craindre que ceux qui sont près de la côte. Les îles des *Veaux marins* sont quelques Iles couvertes de rochers blancs, qui servent de reconnoissance pour entrer dans l'*Anse aux Fleurs*, qui s'étend dans l'Est de ces Iles. Il ne faut pas s'approcher de trop près de la plus en-dehors de ces Iles, parce qu'il y a auprès quelques roches sous l'eau. On trouve dans l'*Anse aux Fleurs* 2 brasses & demie d'eau. Un peu en-dedans de l'entrée de cette anse, il y a un rocher au-dessus de l'eau, & un chenal de chaque côté de ce rocher. Entre les îles des *Veaux marins* & le Continent, il y a une passe pour les chaloupes & tout ce qui convient pour la pêche du veau marin. Au-delà & un peu au Nord de l'*Anse aux Fleurs*, se trouve l'*Anse sans nom*, qui s'étend de même dans l'Est ; il faut avoir attention de ne pas prendre l'une pour l'autre : il y a peu de fond dans l'*Anse sans nom* & plusieurs roches sous l'eau. A un mille plus loin dans le N. E. est une autre anse nommée *Mistaken cove* (l'Anse de la Méprise) qui n'est pas fort

Anse aux
FLEURS.

Anse sans
NOM.

Anse de la
MÉPRISE.

bonne, & où il y a peu de fond. A un mille, & directement par le travers de la pointe de l'Est de l'*Anse aux Fleurs*, il y a le *Récif* ou la *Basse des Fleurs*, dont une partie paroît à fleur d'eau à basse mer : il y a 10 brasses d'eau auprès de ce récif du côté du large. Entre ce récif & l'*Anse de la Méprise*, à un demi-mille de la terre, est un autre récif nommé *Récif* ou *Basse de Grenville*, sur lequel il y a cinq pieds & demi d'eau. A un mille dans l'Est de l'*Anse de la Méprise*, est une autre anse nommée l'*Anse aux Sauvages*, qui est assez petite, & ne peut recevoir que de petits bâtimens & des chaloupes. A l'entrée de cette anse est une petite Ile basse : la passe pour y entrer & qui est fort étroite, se trouve du côté de l'Est de l'Ile : il faut mouiller aussi-tôt que vous serez en-dedans de cette Ile par 2 brasses & demie & 2 brasses d'eau.

Récifs des
FLEURS
& de
GRENVILLE.

Anse aux
SAUVAGES.

A 2 milles dans l'Est de l'*Anse aux Sauvages*, est une baie nommée *Baie de sable*, dans laquelle de petits bâtimens peuvent mouiller par 3 & 4 brasses d'eau, avec les vents de la partie du Sud & du S. O. Entre cette baie & l'*Ile Verte*, qui en est à 5 milles dans l'Est, il y a un récif nommé le *Récif* ou la *Basse double*, qui part de la côte, & s'étend l'espace d'environ un demi-mille : on trouve sur ce récif 7 & 8 pieds d'eau.

Baie de
SABLE.

L'*Ile Verte* est située à trois quarts de mille du Continent ; c'est une petite Ile de deux tiers de mille de longueur, basse & étroite, & d'une couleur analogue au nom qu'elle porte. De l'extrémité de l'Est.

Ile
VERTE.

de cette Ile part un banc de roches qui s'étend l'espace de trois quarts de mille dans l'Est, & sur lequel la mer brise dans de gros temps. Le chenal, entre l'Ile & le Continent, a 4 & 5 brasses d'eau; il est très-sûr & les bâtimens peuvent y mouiller dans l'occasion. Les seuls vents qui rendent la mer houleuse en cet endroit, sont ceux de la partie de l'O. S. O. & de l'E. N. E. Pour entrer dans ce chenal, en venant du côté de l'Ouest, ferrez la pointe de l'Ile où il y a le plus de fond, qui est de 4 brasses: Pour y entrer, en venant du côté de l'Est, il faut ranger le Continent. La distance entre cette Ile & la partie opposée de la côte de *Labrador*, nommée *Castles* (les Châteaux) ou *Red Cliffs* (les rochers Rouges) n'excède pas trois lieues & demie; & le gisement de l'une, par rapport à l'autre, est le N. O. & le S. E. c'est la partie la plus étroite du détroit de *Bell' Ile*.

Traversée de
l'ILE VERTE
à la pointe de
FEROLLE.

En naviguant de l'île Verte & la pointe de Ferolle, il ne faut pas vous approcher de la côte (jusqu'à ce que vous soyez dans l'Ouest du *Récif des Fleurs*) de plus près que d'une demi-lieue, à moins que d'être pratique de ces parages. En vous entretenant à cette distance, vous trouverez presque par-tout 20 & 24 brasses d'eau. Lorsque vous aurez dépassé les récifs, c'est-à-dire, lorsque vous serez à l'Ouest de ces récifs, la côte est beaucoup plus acore, mais le brassage n'est pas aussi régulier. La sonde vous donnera dans quelques endroits 15 & 16 brasses d'eau tout près de la côte; & dans d'autres vous n'aurez pas un plus grand brassage

à la distance de 2 milles de la côte. Entre l'île Verte & la baie de *Sainte-Barbe*, la terre qui borde la mer est très-basse, & boisée en quelques endroits. Entre la baie de *Sainte-Barbe* & la pointe de *Ferolle*, elle est plus élevée & remplie de collines : elle est aussi en grande partie couverte de bois & arrosée par un grand nombre d'étangs & de petites rivières.

De l'île Verte au cap *Normand*, la route est N. E. $\frac{1}{4}$ E. & la distance de 9 à 10 lieues. Le cap *Normand* forme la pointe de terre la plus au Nord de l'île de Terre-neuve : il est situé par 51 degrés 38 minutes 23 secondes de latitude : il est d'une hauteur moyenne & assez égale, & présente à la vue un rocher stérile qui s'étend l'espace de quelques milles dans l'intérieur du pays. Toute la côte comprise entre l'île Verte & le cap *Normand* est acore, & d'une hauteur moyenne & égale qui s'étend de quelques milles dans l'intérieur ; mais plus avant dans les terres, il règne une chaîne de hautes montagnes qui court parallèlement à la côte. Depuis l'île Verte jusqu'au havre de la *Chaloupe* qui est à 3 ou 4 milles dans l'Ouest du cap *Normand*, on ne trouve aucun abri sur la côte. Le havre ou l'anse de la *Chaloupe* est propre pour des petits bâtimens & des chaloupes ; & on y est à l'abri de tous les vents, excepté de ceux de la partie du N. E. En traversant de l'île Verte au cap *Normand* pendant la nuit, ou par un temps de brume, on peut s'approcher ou s'arrêter près de la terre en toute sûreté, par 25 brasses d'eau. On trouve

Cap
NORMAND.

Havre de la
CHALOUPE.

le même braffage près de la côte voisine de l'île Verte, ainsi qu'en - dehors de cette Ile.

Cap
BRÛLÉ.

Au S. E. $\frac{1}{4}$ E. 9° E. & à 7 milles de distance du cap *Normand*, se trouve *Burnt-Cape* (le Cap brûlé) qui paroît blanc, & s'élève insensiblement du bord de la mer à une hauteur assez considérable. Entre ces deux caps est la baie du *Pistolet* qui court dans le S. S. O. & s'étend l'espace de plusieurs milles de tous côtés : on y trouve un bon mouillage presque par - tout, principalement du côté de l'Ouest, un peu au-delà des Iles situées du même côté, où l'on peut mouiller par 5 brasses d'eau. La côte autour de cette baie est assez bien boisée, & les chaloupes de *Quirpon* viennent fréquemment y faire du bois.

Baie du
PISTOLET.

Havre de
COOK.

Le havre de *Cook* est un petit havre situé en-dedans des Iles, à la partie du N. O. de la baie du *Pistolet*, & à 2 milles au S. E. du cap *Normand*. Pour entrer dans ce havre, il faut prendre des précautions & passer un peu au large des *Récifs du Normand*, qui sont à l'E. N. E. & à un mille par le travers de la pointe du Nord. En longeant la côte, la marque pour vous entretenir en - dehors de ces récifs, est de tenir toutes les terres du *Cap Brûlé* ouvertes en-dedans des rochers les plus avancés qui sont du côté du Sud de l'entrée de ce havre. Pour gagner le havre, aussi-tôt que vous jugerez être dans le Sud des *Récifs du Normand*, vous porterez vers le havre, laissant les Iles à bas-bord. Il faut ferrer de près la côte du Sud, afin d'éviter un

récif qui part d'une petite Ile de roches située de l'autre côté. Aussi-tôt que vous ferez en-dedans de cette Ile, il faut cingler plus avant vers la côte du Nord, & mouiller par 4 ou 5 brasses d'eau. On pourroit trouver dans ce havre plusieurs emplacements pour la pêche; & dans les anes, entre ce havre & le cap *Normand*, dresser des chafauds pour mettre le poisson à terre & le préparer.

Du cap *Brûlé* au cap d'*Ognon*, la route est E. N. E. & la distance de 5 milles. La côte entre ces caps est acore & d'une hauteur moyenne. Au côté de l'Est du cap *Brûlé* se trouve l'entrée de la baie de *Ha-ha*, qui s'étend dans le S. S. O. l'espace de 2 milles. Lorsque vous ferez en-dedans du cap *Brûlé*, vous pourrez mouiller par 6 ou 7 brasses, & vous ne ferez exposé qu'aux vents de la partie du N. E. ou bien vous pourrez remonter & entrer dans le havre, où vous mouillerez par 3 brasses: vous y ferez abrié par les terres. Les bâtimens pêcheurs trouvent de grandes ressources à cet endroit, & du bois en abondance pour leur usage.

Le cap d'*Ognon* forme la pointe du Nord de la Baie du *Sacre*: il est assez élevé & acore; & il y a auprès un rocher très-remarquable, nommé le *Mewstone*, qui ressemble au *Mewstone* du Sund de Plimouth. Dans le Sud de *Mewstone* est une petite anse où un bâtiment peut mouiller en sûreté. A 2 milles au N. E. $\frac{1}{4}$ E. du cap d'*Ognon*, vous trouvez la *Grande île du Sacre*, & à un mille à l'E. S. E. de celle-ci, la *Petite île du Sacre*.

Baie de
HA-HA.

Cap
D'OGNON.

Iles du
SACRE.

Baie du
SACRE.

La passe entre ces deux Iles est très-fûre, & vous pouvez les arrondir toutes deux : elles sont élevées & acores. En-dedans de ces Iles & au S. O. se trouve la *Baie du Sacre*, qui est assez grande, & dans laquelle il y a un grand nombre de petites Iles & de rochers au-dessus de l'eau. La terre, au fond de cette baie, est couverte de bois : on ne la fréquente que pour y faire du bois. Les bâtimens pêcheurs de *Quirpon*, *Griguet* & autres lieux adjacens, où le bois est rare, viennent ici pour s'en approvisionner.

De la *Grande île du Sacre* au cap *Normand*, la route est O. & la distance de 13 milles ; & de la même Ile au cap *Bauld*, qui forme l'extrémité du Nord de l'île de *Quirpon*, la route est E. & la distance de deux lieues. Suivant cette dernière route, vous passerez autant en-dehors du rocher de *Gull* que du cap de *Bauld*. Au S. E. $\frac{1}{4}$ E. des îles du *Sacre*, & au S. S. O. du cap *Bauld*, vous trouverez les havres de *Noddy* & du *Grand Quirpon*.

Havre de
NODDY.

Le havre de *Noddy* est un peu dans l'Ouest du *Grand Quirpon*, & s'étend dans le S. S. O. entre la pointe de *Noddy* & le cap *Raven* ou du *Corbeau*, qui en forment l'entrée. Il n'y a aucun danger à craindre en y entrant : la passe qui y conduit, est au côté de l'Ouest d'une petite Ile, située à environ trois quarts de mille en-dedans des pointes. On mouillera par 5 brasses d'eau, aussi-tôt qu'on aura dépassé cette Ile. Les petits bâtimens peuvent remonter jusque dans le bassin,

le bassin, où ils mouilleront par 2 brasses & demie ou 3 brasses. En-dedans de l'île, du côté de l'Est du havre, il y a un chafaud & des emplacements très-commodés pour un grand nombre de bâtimens pêcheurs.

Le havre du *Grand Quirpon* est dans le S. O. de l'île de *Quirpon*, entre cette île & le Continent. La Passe pour y entrer est du côté du N. O. de l'île de *Quirpon*, entr'elle & l'île de *Grave* qui est à l'entrée de ce havre. En approchant de l'entrée du havre, vous pouvez ranger l'île de *Quirpon* d'aussi près que bon vous semblera, n'y ayant d'autres écueils que ceux qui sont visibles, jusqu'à l'entrée du havre où il y a des hauts fonds du côté de bas-bord. Vous éviterez ces hauts fonds, en tenant *Black Head* ou la *Tête Noire* (qui est dans l'île de *Quirpon*), ouverte par toutes les autres terres, jusqu'à ce que vous ayez amené le cap *Raven* ou du *Corbeau* au-dessus de la pointe de *Noddy*. Vous gouvernerez alors pour entrer dans le havre, en vous tenant à environ une demi-encablure de la pointe de l'île de *Grave*. Il y a par-tout un bon mouillage en-dedans de cette île, avec assez de place & de brassiage pour des vaisseaux de toute grandeur, & un bon fond. Le meilleur mouillage est par 9 brasses en remontant vers l'extrémité supérieure de l'île de *Grave*, par le travers de l'*île Verte*, qui est située vers le milieu du havre. La passe qui conduit au havre intérieur, des deux côtés de l'*île Verte*, est très-bonne pour les bâtimens d'un modique tirant d'eau : on y

Havre du
GRAND
QUIRPON.

trouve 3 brasses. Au-delà de l'Île, il y a un excellent mouillage par 7 brasses. Il y a une autre passe pour se rendre à cet endroit, c'est par le *Petit Quirpon*; mais elle est trop étroite & trop difficile pour s'y risquer, à moins que d'être bien pratique de cette passe.

On trouve dans *Quirpon* & aux environs, toutes les commodités possibles pour un grand nombre de vaisseaux, & des fonds bons pour la pêche. Toutes les terres aux environs de *Quirpon* & de *Griguet*, sont montagneuses, & paroissent n'être qu'un rocher stérile.

Rocher de
GULL.
Récifs de
MARIE
& du
NORD-OUEST.

En sortant du havre de *Quirpon* & de celui de *Noddy*, on peut ranger d'assez près le *Rocher de Gull* & le *Récif de Marie*: ils sont tous deux au-dessus de l'eau, environ à demi-lieue de la terre de *Quirpon*. La passe entre le rocher & le récif, a une demi-lieue de large, & elle est très-sûre: il faut seulement avoir attention de ranger le rocher de *Gull*, afin de parer le récif du *Nord-ouest* qui ne découvre que dans de gros temps. Dans la passe, entre le récif du Nord-ouest & le Continent, il y a plusieurs rochers & peu de fond.

Île de
QUIRPON.

Cap
DEGRAT.

L'île de *Quirpon* forme la pointe du Sud-est de l'entrée du détroit de *Bell-Île*. Cette Île est stérile & montagneuse. Le cap *Degrat*, qui est au côté du Sud-est, & qui forme la partie la plus élevée de toute cette Île, peut être aperçu de douze lieues par un temps clair. Du même côté de cette Île, entre le cap *Bauld* & le cap *Degrat*, on trouve l'*Anse aux Pigeons* & l'*Anse Degrat*: il y a à l'entrée de ces anses quelques petites

Anse aux
PIGEONS.
Anse
DEGRAT.

Iles & des rochers au-dessus de l'eau. Derrière ces Iles, il y a de l'abri & un mouillage par 4 brasses d'eau. On y trouve des endroits commodes pour la pêche.

Au S. $\frac{1}{4}$ S. O. du cap *Degrat*, se trouve le havre du *Petit Quirpon*, qui est formé par l'Ile de même nom & le Continent. Il n'y a d'autres dangers à craindre, en y entrant, que la côte même : c'est un petit havre sûr & commode, où les bâtimens pêcheurs peuvent affourcher par l'avant & par l'arrière.

PETIT
QUIRPON.

Par le travers du *Petit Quirpon*, à environ 2 milles & demi de la terre, vous trouvez les *Iles Blanches* : elles sont assez petites & d'une moyenne hauteur. En dedans de ces Iles, il y a quelques rochers, les uns au-dessous de l'eau & les autres au-dessus ; mais ils ne sont pas dangereux, parce qu'ils découvrent même de beau temps. La passe, entre ces rochers & le Continent, a une demi-lieue de large & est très-sûre.

ILES
BLANCHES.

Bell-Ile est située vers le milieu de l'entrée du détroit auquel elle donne son nom : elle a environ sept lieues de tour, & est assez élevée. Au côté du N. O. de cette Ile, est un très-petit havre propre pour de petits bâtimens qu'on nomme *Lark-Harbour* (Havre de l'Alouette), & qui est en dedans d'une petite Ile située tout près de la côte. A la pointe de l'Est de l'Ile est une petite anse, qui ne peut recevoir que des barques de Pêcheurs. A 2 milles au N. $\frac{1}{4}$ N. E. de cette pointe, est une chaîne de rochers dont une partie est au-dessus de l'eau, & sur lesquels la mer brise toujours & s'élève fort haut.

BELL-ILE.

Vous trouverez 20 brasses tout près de ce récif, & 55 brasses entre le récif & l'île. Le brassage tout autour de cette île est très-irrégulier; mais vous ne trouverez pas moins de 20 brasses jusque tout près de l'île, excepté sur un petit banc qui est au N. O. à 4 milles de l'extrémité du N. E. & sur lequel on prétend qu'il n'y a que 5 brasses.

Description de la côte de Labrador, depuis l'île de Shecatica jusqu'au cap Charles.

Île de
SHECATICA.

L'ÎLE de *Shecatica* est une petite île située dans l'Est de la baie de même nom, tout près du Continent, & à l'O. N. O. 5° O. à seize lieues de la pointe de *Ferolle*.

Île
LA BOULE.

À l'E. $\frac{1}{4}$ N. E. à deux lieues de *Shecatica* & à un mille du Continent, est une autre île nommée *la Boule*. C'est une île remarquable, ronde & d'une moyenne hauteur. Aux environs de cette île, & entr'elle & *Shecatica*, il y a beaucoup de petites îles & de roches sous l'eau, ce qui rend cette partie de la côte dangereuse, à moins qu'il ne vente frais, parce qu'alors la mer brise sur ces roches.

Baie
D'OMAR.

De l'île *la Boule* à l'entrée de la baie d'*Omar*, la route est N. E. $\frac{1}{4}$ N. 5° E. & la distance de 2 milles. Cette baie s'étend au N. $\frac{1}{4}$ N. E. l'espace d'environ 3 milles, avec des terres hautes des deux côtés, elle a environ deux encablures de large jusque dans le fond: par le travers des anses elle est plus large, & la côte de l'Ouest

est la plus haute. En-dehors de la pointe de l'Est il y a deux petites Iles à la distance d'environ une encablure de la côte. Cette baie a d'excellens mouillages ; le meilleur est à 2 milles à peu-près en-dedans de l'entrée, vis-à-vis une anse boisée qui est au côté de l'Ouest : on y peut mouiller par 14 ou 16 brasses d'eau, à l'abri de tous vents, & on y est commodément pour faire de l'eau & du bois. Environ à un mille au-dedans de l'entrée, du côté de l'Ouest, il y a une anse verte & remarquable, par le travers de laquelle se trouve un haut fond à une petite distance de la côte. A un mille dans l'Est de la baie d'Omar, est une autre baie, nommée *Petite Baie*, dans laquelle il y a un assez bon mouillage pour des petits bâtimens. A l'E. N. E. 5° E. & à la distance de trois lieues de l'île *la Boule*, commence une chaîne d'îles & de roches qui s'étendent dans l'E. N. E. l'espace de trois lieues, & qui sont éloignées de 3 à 5 milles du Continent. Celles de ces Iles, qui sont du côté de l'Est, s'appellent *Outer Islands* (îles du Dehors) ou *Iles des Esquimaux* : celles du milieu se nomment *Iles du vieux Fort*, & celles du côté de l'Ouest sont connues sous le nom d'*Iles aux Chiens*. En-dedans de ces Iles & sur le Continent, il y a plusieurs bonnes baies & havres ; mais l'accès en est très-difficile, & il y auroit de la témérité à vouloir y entrer, à moins que d'être pratique des passes qui sont fort étroites, & dans lesquelles on trouve un grand nombre de roches sous l'eau.

PÉTITE
BAIE.

Au N. 5° O. & à 4 milles du côté de l'Ouest de l'île *du Dehors des Esquimaux*, il y a un très-bon mouillage pour les petits bâtimens entre deux Iles hautes : en-dedans de ces Iles est la *Rivière des Esquimaux*.

Pointe de
BELLES-
AMOURS.

De l'île *du Dehors* des îles des *Esquimaux* à la pointe de *Belles-Amours*, la route est N. 59° E. & la distance de 13 milles. Cette pointe est basse & verte; mais à environ un mille dans l'intérieur du pays, la terre est haute. Au-delà de cette pointe, du côté de l'Est, il y a une anse où de petits bâtimens peuvent mouiller par 7 brasses d'eau; mais ils y sont exposés aux vents de la partie de l'Est.

Havre de
LABRADOR.

De la pointe de *Belles-Amours* à l'entrée du havre de *Labrador* ou Baie de *Phelypeaux*, la route est E. $\frac{1}{4}$ N. E. & la distance d'environ deux lieues. Ce havre est reconnoissable par la terre qui est entre lui & la pointe de *Belles-Amours*, laquelle terre est haute, & plate au sommet, tandis que du côté de l'Est du havre, elle est basse près de la mer, & se dirige vers le Sud. Il est également reconnoissable par trois collines rondes assez remarquables, qu'on a nommées *Our Ladies Bubbies* (les Mamelles), & qu'on aperçoit de tous les points de vue en longeant cette côte : elles sont situées au N. $\frac{1}{4}$ N. E. 9° E. & à deux lieues de l'île *des Récifs* qui forme ce havre. Cette montagne des *Mamelles* est la même dont on a déjà donné le gisement avec plusieurs points de la côte de *Terre-neuve*, qui est vis-à-vis.

Les
MAMELLES.

L'Île des *Récifs* est d'une moyenne hauteur : elle est entourée d'un grand nombre de petites îles & de rochers. Sur la côte de l'Est de cette Île , est une anse nommée *Blubber Cove*, où il y a mouillage pour des petits bâtimens, par 2 brasses & demie d'eau. Il y a deux passes pour entrer dans le havre de *Labrador*; mais celle qui est dans le Nord de l'Île des *Récifs*, n'est nullement sûre , parce qu'il y a plusieurs roches sous l'eau. La passe de l'Est est sûre , en observant d'éviter un petit rocher qui se trouve au S. 32° O. à un quart de mille de la pointe basse du Continent , où sont les maisons des habitans : la mer brise presque toujours sur ce rocher , & il découvre au quart du jusant. Au côté de l'Est , en-dedans du rocher , est une petite anse nommée *Shallop-cove* (Anse des Chaloupes). De la pointe située au-delà de l'anse , & qu'on nomme *Pointe de l'Anse aux Chaloupes*, part un haut fond qui s'étend à une encablure de la côte , & qui se prolonge aussi à cette même distance jusqu'au fond du havre.

Île des
RÉCIFS.

De l'Île des *Récifs* à l'Île Verte , la route est S. 30° O. & la distance de 5 milles. Au côté de l'Est de cette Île , est une anse où il y a une pêcherie. Entre cette Île & le Continent , & entre la même Île & l'Île au Bois , il y a une passe sûre & sans écueil.

Île
VERTE.

L'Île au Bois est située à 2 milles dans l'Est de l'Île Verte ; elle est d'une moyenne hauteur , & le passage est très - sûr tout autour. Dans le Nord de cette Île , se trouve *Blanc Sablon*, où il y a un mouillage , mais

Île au
BOIS.

Baie de
FORTEAU.

le fond n'est pas très-bon, n'étant qu'un sable mouvant.

De la pointe du Sud de l'*Ile au Bois* à la pointe de l'Ouest de la baie de *Forteau*, la route est N. 70° E. & la distance de 8 milles & demi. Cette baie a 3 milles de large, & à peu-près autant d'enfoncement. Dans le fond de la baie, du côté de l'Ouest, il y a un bon mouillage depuis 10 jusqu'à 16 brasses d'eau; mais on y est exposé aux vents de la partie du Sud. Par le travers de la pointe de l'Est de cette baie, se trouve un rocher qui se présente sous la forme d'une chaloupe à la voile, soit qu'on vienne de la partie de l'Est, ou de celle de l'Ouest. Au côté de l'Ouest de la baie, il y a une cataracte ou chute d'eau, qu'on peut apercevoir lorsqu'on vient de la partie de l'Est.

Anse
à LOUP.

L'*Anse à Loup* est à une lieue dans l'Est de la baie de *Forteau*. La terre, entre ces baies, étant un peu basse près de la côte, il n'y a de mouillage assez bon qu'au fond de l'anse, par 12 brasses. Au côté de l'Ouest, est une anse nommée *Schooner Cove* (l'Anse à la Goëlette), dans laquelle les petits bâtimens trouvent un très-bon mouillage, par 7 brasses d'eau, fond de sable. Les deux pointes qui forment l'entrée de cette anse, gissent N. N. E. 3° E. & S. S. O. 3° O. à la distance de 2 milles. La pointe de l'Est est une terre haute dont le sommet est plat, avec des rochers escarpés au bord de la mer, qui s'étendent au N. E. l'espace de près de 2 milles, & qu'on appelle *Red Cliffs* (Rochers Rouges).

Rochers
ROUGES.

Des

Des *Rochers Rouges* à la pointe de l'Ouest de la baie de *Saint-Modeste*, la route est d'abord N. 38° E. distance de 7 milles, puis N. $\frac{1}{4}$ N. E. 5° E. l'espace d'un mille, jusqu'à l'*Ile de Saint-Modeste*, qui est une petite Ile basse : une petite barque peut mouiller endedans de cette Ile, mais c'est un mauvais endroit.

SAINT-
MODESTE.

A un mille & trois quarts au N. $\frac{1}{4}$ N. E. de l'Ile de *Saint-Modeste*, est une pointe nommée *Ship-Head*, & au-delà de cette pointe, du côté du Nord, est une baie nommée *Black Bay* ou *Baie Noire*, dans laquelle il y a un assez bon mouillage, par 10 brasses d'eau.

Baie
NOIRE.

De l'extrémité de l'Ouest des *Rochers Rouges* à la pointe de l'Ouest de *Red Bay*, ou la *Baie Rouge*, la route est N. 47° E. & la distance de six lieues. Cette baie forme un excellent port, avec toutes les commodités qu'on peut desirer pour une pêcherie. Elle est reconnoissable par l'Ile de *Saddle* (la Selle), située à l'entrée de la baie, haute à chaque extrémité & basse dans le milieu : elle est reconnoissable encore par une colline ronde, remarquable, qu'on voit au côté de l'Ouest de la baie, vis-à-vis l'extrémité de l'Ouest de l'Ile de *la Selle*. La terre est haute du côté de l'Ouest de la baie, & un peu basse du côté de l'Est : au fond de la baie, elle est haute & boisée. Il n'y a aucun danger pour entrer dans cette baie, en passant à l'Ouest de l'Ile de *la Selle*, & ayant soin d'éviter un petit rocher qui est près de la pointe de l'Ouest du Continent (ce rocher découvre au quart du jufant), ainsi qu'un haut fond qui s'étend à la

Baie
ROUGE.

distance d'environ une encablure de la côte du dedans de l'île de *la Selle*. La *Baie de l'Ouest* est dans le Nord de la pointe de l'Ouest : il y a un bon mouillage où l'on est à l'abri des vents de l'Ouest, mais exposé à ceux de la partie de l'Est. Il n'y a de passe que pour les chaloupes, du côté de l'Est de l'île de *la Selle*. Lorsqu'on vient du côté de l'Est, il faut avoir soin d'éviter un petit rocher qui est à un mille des *Iles Twin* ou les *Jumelles* (qui sont deux petites Iles de rochers noirs, situées par le travers de l'extrémité orientale de l'île de *la Selle*), & environ à un mille de la côte. En tenant la colline haute & ronde dont on a parlé ci-dessus, & qui est au côté de la baie, par la Selle de l'île de *Saddle*, cette marque vous conduira près de ce rocher, sur lequel la mer brise le plus souvent.

Ile
TWIN
ou
JUMELLES.

Baie
VERTE.

A deux lieues & demie dans l'Est de la *Baie Rouge*, se trouve la *Baie Verte*, dans laquelle il y a un mouillage passablement bon pour les petits bâtimens, par 12 brasses d'eau; mais on y est exposé aux vents de la partie du S. E. De l'île de *Saddle* ou de *la Selle*, à la pointe de *Barge*, la route est E. N. E. & la distance de 10 milles; & de la pointe de *Barge* à l'entrée de la *baie de Châteaux*, la route est N. E. $\frac{1}{4}$ E. & la distance de cinq lieues & demie.

Baie de
CHÂTEAUX
ou
D'YORK.

La *baie de Châteaux* ou d'*York* est dans l'Est de *Red Bay* ou *Baie Rouge*, à environ 8 lieues de distance, à l'O. N. O. 3° O. à 5 lieues & demie de

l'extrémité de l'Ouest de *Bell-Ile*, & au N. O. 5° N. à 8 lieues & demie de l'île de *Quirpon*. En allant de *Quirpon* à la *baie de Châteaux*, à travers le détroit, il est prudent d'attaquer la côte un peu dans l'Ouest de la baie, à moins que le vent ne soit à l'Est & le temps clair, parce qu'il n'y a pas le moindre danger du côté de l'Ouest, au lieu qu'il y a plusieurs Iles basses & de roches du côté de l'Est. Cette baie est reconnoissable par deux collines de rochers très-remarquables, situées dans les îles de *Castle* (de Châteaux) & de *Henley*, qui se trouvent à l'entrée de la baie : ces collines sont plates au sommet, & les rochers escarpés qui les entourent ressemblent un peu aux murs d'un château fortifié. Mais comme on ne peut pas distinguer ces collines à une certaine distance, à cause de la terre haute du continent qui est en-dedans, les meilleures marques pour reconnoître la baie, lorsqu'on est au large, sont les suivantes. Toutes les terres situées dans l'Ouest de la baie sont élevées & d'une figure uniforme & égale : elles se terminent au côté de l'Ouest de la baie par un mondrain remarquable. Les environs de la baie de *Châteaux*, du côté de l'Est, présentent une terre pleine de collines & coupée : il y a en outre plusieurs Iles le long de la côte, & il n'y en a pas du côté de l'Ouest. Pour entrer dans la Baie, laissez du côté de tribord les deux Iles dans lesquelles sont les deux collines *châteaux*. Les gros bâtimens, pour parer tout danger, doivent tenir la pointe de *Grenville* (recon-

noissable par une balise qui est au-dessus), par la pointe de l'Ouest de l'île de *Henley* (laquelle pointe est un rocher noir & uni , & qu'on peut reconnoître à un petit rocher noir qui paroît à fleur-d'eau , & reste à environ une encablure en-dehors de cette pointe), jusqu'à ce qu'ils soient par le travers de la pointe de l'Est de l'île *aux Baleines* : alors pour éviter la roche du milieu , sur laquelle il n'y a que 9 pieds d'eau , & qui est placée à-peu-près dans le milieu , entre la pointe de l'Est de l'île *aux Baleines* & ladite pointe noire de l'île de *Henley* , il faut ferrer de très-près le petit rocher noir qui est par le travers de ladite pointe de l'île de *Henley* , ou bien ranger un peu l'île *aux Baleines* , mais pas de trop près , parce qu'il y a un fond plat qui s'avance un peu au large . Lorsque vous vous ferez assez avancé pour découvrir la passe étroite qui conduit à la baie de *Temple* , si vous voulez entrer dans le havre de *Pitt* , portez du côté de l'Ouest , jusqu'à ce que vous teniez la pointe de dehors de l'île de *Castle* ou de *Châteaux* , un peu ouverte avec l'île *aux Baleines* : cette marque vous conduira dans le havre de *Pitt* , qui est un havre grand & spacieux , avec un bon fond par-tout , & où l'on est à l'abri de tous vents : vous mouillerez par 10 ou 14 brasses . Ce havre offre de grandes commodités pour la pêche , & il s'y trouve du bois en abondance & sous la main . La France envoyoit autrefois des navires à cet endroit pour faire la pêche de la Baleine , de la Morue & du Veau marin , ce qui

fournissoit une branche de commerce très-lucrative. Il y a dans le Nord de l'île de *Henley* une bonne passe, quoiqu'étroite, dans laquelle on trouve par-tout trois brasses & demie d'eau.

A un mille dans l'Est de l'île de *Henley*, il y a deux îles nommées *Seal Islands* (îles aux Veaux marins). De ces îles à *Duck-Island*, ou l'île aux Canards, il y a trois milles & demi. Entre les îles aux Veaux marins & l'île aux Canards, il y a une baie nommée *Bad Bay* ou *mauvaise Baie*, qui est ouverte aux vents de la partie de l'Est, & remplie de rochers, dont les uns sont au-dessus & les autres au-dessous de l'eau.

MAUVAISE
BAIE.

En traversant le détroit de *Quirpon* à la baie de *Châteaux*, vous trouverez des brassiages irréguliers depuis 20 jusqu'à 30 brasses du côté de *Terre-Neuve*, & dans certains endroits vous aurez 30 à 40 brasses. Au milieu du *Détroit*, dans le courant de *Bell-Île*, il y a depuis 20 jusqu'à 30 brasses; & entre cette partie du détroit & la baie de *Châteaux*, il y a depuis 45 jusqu'à 80 brasses. A moins d'un mille de la côte de *Labrador*, dans l'Ouest de la baie de *Châteaux*, vous trouverez 25, 30 & 35 brasses; & poussant plus loin jusqu'au cap *Normand* & à l'île *Verre*, vous aurez 40 & 45 brasses dans le milieu, moins du côté de *Terre-Neuve*, & plus vers la côte de *Labrador*.

Sondes.

Environ à 7 milles dans l'Est des îles aux Veaux marins, il y a les îles de *Saint-Pierre*, qui forment un groupe de petits rochers stériles. En-dedans de

SAINT-
PIERRE.

ces Iles se trouve la baie de *Saint-Pierre*, qui est une bonne baie, ouverte seulement aux vents de la partie du S. E.

NIGER
SOUND.

Des Iles de *Saint-Pierre* à l'Ile du cap *Charles*, la route est N. E. 5° N. & la distance d'environ quatre lieues. Entre ces Iles se trouve le *Niger-Sound*, qui est un golfe de deux lieues d'enfoncement, & devant lequel il y a quelques petites Iles. On peut passer par le Nord ou dans le Sud de quelques-unes de ces Iles, pour entrer dans le *Sond*: la route est le N. O. & le meilleur mouillage est sur le côté du Nord, par 9 brasses d'eau.

Cap
CHARLES.

Le cap *Charles* est une haute montagne escarpée du côté de la mer, & qui s'abaisse par une pente douce du côté de la terre; de sorte que, lorsqu'on est dans l'Ouest de la baie de *Châteaux*, ce Cap a l'apparence d'une Ile. L'Ile du *Cap Charles* est à l'Est & à un mille & un quart du cap: elle est d'une moyenne hauteur, avec plusieurs petits rochers à l'Est & à l'Ouest d'elle.

Iles
CARIBOU
& Iles
BATAILLE.

Du *Cap Charles* aux Iles *Bataille*, qui sont les plus avancées des Iles *Caribou*, la route est N. $\frac{1}{4}$ N. E. 5° E. & la distance de 4 milles; & de là, plus au Nord des Iles *Bataille*, à la pointe de *Lewis* (Saint-Louis), la route est N. N. O. 9° O. & la distance de 5 milles. Entre les Iles *Bataille* & la grande Ile *Caribou*, il y a un bon havre pour de petits bâtimens: l'entrée du côté du Sud est fort étroite, & n'a pas plus de 3 brasses d'eau; il n'est pas aisé non plus de la distinguer, à

cause de plusieurs petites Iles qui sont au-devant : l'entrée du côté du Nord est plus large, en passant dans l'Ouest des trois petites Iles les plus au Nord des Iles *Bataille*; on peut y mouiller depuis 5 jusqu'à 10 brasses d'eau. Cette place est très-fréquentée par les Sauvages, & nommée par eux *Ca-tuc-to* : ils donnent aussi au cap Charles le nom d'*Ikkegaucheacteuk*.

Entre les Iles *Caribou* & le cap *Lewis*, il y a la baie de *Saint-Louis*, qui renferme plusieurs Iles & Golfes, mais peu connus jusqu'à présent.

L'heure des Marées aux jours de nouvelle & pleine Lune paroît établie dans les lieux ci-après, ainsi qu'on va le rapporter, savoir; MARÉES.

Sur la *Côte septentrionale de Terre-Neuve*, la pleine mer, dans ces jours-là, arrive :

Sur la côte
septentr. de
TERRE-NEUVE.

Au nouveau & au vieux *Ferolle*, à environ onze heures trois quarts.

A la baie de *Sainte-Geneviève* & à la baie de *Sainte-Barbe*, à dix heures & demie.

A l'*Ile Verte*, à neuf heures.

Et la mer y monte & descend perpendiculairement d'environ 7 pieds aux malines, & de 4 pieds aux mortes eaux.

Dans la baie du *Pistolet* & les lieux adjacens, à six heures trois quarts.

Dans les havres de *Noddy*, de *Quirpon* & de *Griguet*, à cinq heures un quart.

Et la mer y monte & descend de 5 pieds aux malines, & de 3 pieds aux mortes eaux.

Dans le
détroit de
BELL-ILE.

Devant *Quirpon*, par un temps fait, la marée ou courant porte dans le Sud 9 heures sur 12, & avec plus de force que l'autre courant; au large, dans le *Détroit*, le flux porte vers l'Ouest deux heures après qu'il y a été haute mer à la côte : mais ce courant est sujet à des altérations dans les gros temps.

Sur la côte
de
LABRADOR.

Sur la côte de *Labrador*, il est pleine mer aux jours de nouvelle & pleine Lune.

A *Shecatica*, à onze heures.

Au havre de *Labrador* ou de *Phelypeaux*, à onze heures & demie.

A la baie de *Forteau*, à onze heures.

A la *Baie Rouge*, à onze heures & demie.

Dans tous ces endroits, la mer monte & descend d'environ 7 pieds aux malines, & de 4 pieds aux mortes eaux.

INSTRUCTIONS

POUR NAVIGUER

SUR LA CÔTE ORIENTALE

DE TERRE-NEUVE.



INSTRUCTIONS

Pour naviguer sur la Côte orientale
de Terre - neuve ,

Comprise entre l'île de Quirpon & le cap de Saint-
Jean, & vulgairement appelée le *PETIT-NORD*.

(N. B.) *Tous les gifemens & les routes ci-après mentionnés ,
sont les vrais gifemens & routes, & non suivant la bouffole.*

DU cap *Degrat* de l'île de *Quirpon* , au cap *Stormy*
ou de la *Tempête* , qui forme la pointe du Nord de la
baie de *Griguet* , la route est S. $\frac{1}{4}$ S. O. & la distance de
3 milles & demi. Le havre du *petit Quirpon* est dans
leur intervalle , & les *Iles Blanches* ; ainsi que les roches
qui sont en-dedans d'elles , sont vis-à-vis du *petit Quir-*
pon , à 2 milles de distance où le parrage est sûr.

La baie de *Griguet* est située par 51 degrés 32 minutes
de latitude : elle est formée par le cap *Stormy* du côté
du Nord , & par le cap *Blanc* du côté du Sud. On
y trouve plusieurs bons havres qui peuvent recevoir des

Baie de
GRIGUET.

Ile du
CHAMEAU.

Iles de
GRIGUET.

bâtimens de toutes grandeurs , & qui fournissent toutes les choses nécessaires pour la pêche. Il y a à l'entrée , ou entre les deux caps , trois Iles , dont la plus grande se nomme l'île du *Chameau* , & les deux autres , les îles de *Griguet*. L'île du *Chameau* est très-élevée dans le milieu , & ressemble au dos d'un Chameau. Lorsqu'on longe les côtes , il est difficile de la distinguer du Continent. Les deux îles de *Griguet* sont situées en-dehors de l'île du *Chameau* , & forment avec elle , dans l'espace qui les sépare , plusieurs havres assez petits à la vérité , mais très-commodes pour des bâtimens pêcheurs.

On distingue dans la baie de *Griguet* trois havres principaux , le havre du *Nord* , le havre du *Nord-ouest* & le havre du *Sud-ouest*.

Havre
du NORD.

Le havre du *Nord* est situé en-dedans du cap *Stormy*. Il y a à son entrée un rocher au-dessus de l'eau : on peut passer de l'un ou de l'autre côté de ce rocher , qui est acore dans tout son contour , & mouiller près du fond du havre par 6 brasses d'eau.

Havre du
NORD-OUEST.

A l'entrée , qui conduit aux havres du *Nord-ouest* & du *Sud-ouest* , est une petite Ile de rochers , qui rend le passage pour entrer dans ces havres fort étroit. La passe la plus sûre est dans le nord de l'Ile : il faut s'écarter un peu de la pointe de l'entrée du havre du N. O. Aussi-tôt qu'on sera en-dedans de l'Ile , on découvrira l'entrée des deux havres. Celui du *Nord-ouest* , qui est le plus grand , s'étend dans le N. O. l'espace d'environ deux milles. Pour remonter jusqu'au fond de

ce havre, le côté de l'Ouest est le plus sûr : on a d'abord 14, 16 & 18 brasses d'eau, & lorsqu'on sera un peu en-dedans de la pointe, on trouvera un banc sur lequel il y a 7 à 8 brasses ; lorsqu'on l'aura dépassé, la sonde donnera de nouveau 16 & 17 brasses, & à mesure qu'on s'approchera du fond, le brassage diminuera par degrés jusqu'à 5 brasses. Le mouillage est bon par-tout, & l'on est à l'abri de tous vents. Le havre du *Sud-ouest* s'étend l'espace d'environ deux milles derrière l'île du *Chameau* : ce n'est qu'un bras étroit : on y trouve depuis 10 jusqu'à 4 brasses : il y a un haut fond à l'entrée ; mais ce haut fond, ainsi que le havre, ne sont pas encore assez connus pour qu'on puisse donner ici à leur sujet des instructions utiles aux Navigateurs.

Havre du
SUD-OUEST.

De la baie de *Griguet* au havre de *Croc*, il y a plusieurs havres qui sont très-propres pour la pêche : on distingue entr'autres *Saint-Lunaire*, *Bréhat*, *Saint-Antoine*, la *Cramailière*, les *petites Oyes*, la grande *Baie aux Lièvres*, les havres *Fichot*, le *Four*, les *petites* & les *grandes Ilettes*, les *grandes Oyes*, les *petit & grand Saint-Julien*, &c. mais on n'a pas encore levé des plans exacts de ces havres, & ils sont trop peu connus pour qu'on puisse en donner des descriptions. On les a placés sur les Cartes conformément aux instructions & aux remarques qu'en ont données quelques Officiers des vaisseaux du Roi, employés dans cette station. On remarque en général qu'il n'y a d'autres écueils sur cette côte que

Havres
entre
GRIGUET
&
LE CROC.

ceux qui se trouvent très-près de la terre, excepté néanmoins le haut fond de *Bréhat*, qui est directement par le travers du havre du même nom, à 4 milles de la terre, & sur lequel la mer brise dans les gros temps.

Les havres qu'on trouve à la suite de la grande baie *aux FICHOT. Lièvres*, sont réputés les meilleurs pour la pêche. *Fichot*, ou le havre des îles de *Fichot*, est un très-bon lieu de pêche à cause des Iles, Ilots & basses qui l'environnent : les petits navires ne tirant que 10 à 11 pieds d'eau y sont très-bien, & les graves y sont très-belles & des meilleures; mais il n'y a pas de bois, même pour faire du feu, & on est obligé d'en aller chercher dans la grande baie *aux Lièvres*.

LE FOUR. Le havre du *Four* est pour la pêche comme celui de *Fichot*. Les Bâtimens y sont très-bien & les graves sont bonnes : il y a du bois pour le feu; mais pour la construction des chafauds, on est obligé d'en tirer de la baie *aux Lièvres*.

Petites
&
Grandes
ILETTES. Les *petites* & les *grandes Ilettes* sont de même de fort bons lieux de pêche, & ont des graves excellentes; mais il y a le même inconvénient pour le bois qu'au havre du *Four*. Les Bâtimens ne peuvent point aller aux *petites Ilettes*, ce lieu n'étant propre que pour des bateaux; mais ils sont très-bien dans le havre des *grandes Ilettes*.

Grand
S.^t-JULIEN. Les havres du *grand* & du *petit Saint-Julien*, & des *grandes Oyes*, qui ne sont qu'un même lieu de pêche, sont situés en-dedans de l'île de *Saint-Julien*, laquelle

gît au N. O. 9° N. & à la distance de 8 lieues & demie de l'extrémité Nord de l'île de *Groais*. L'extrémité du Sud-ouest de l'île de *Saint-Julien* n'est que très-peu séparée du Continent, & on ne peut distinguer que c'est une Ile que lorsqu'on en est très-près : il n'y a de passe non plus à cette extrémité que pour des chaloupes. Pour entrer dans ces havres, vous ferez l'extrémité du N. E. de l'Ile, & lorsque vous l'aurez dépassée, vous découvrirez l'entrée des havres. Vous ne trouverez point d'écueil dans la route qui conduit au *grand Saint-Julien* (qui est le havre le plus oriental), jusqu'à ce que vous soyez en-dedans de l'entrée : vous trouverez alors, du côté de tribord, un haut fond qui règne dans l'étendue d'environ un tiers du havre. Lorsque vous aurez dépassé les premiers chafauds, vous pourrez mouiller depuis 8 jusqu'à 4 brasses.

Pour entrer dans le *petit Saint-Julien*, il faut, afin Petit S.^t JULIEN. d'éviter une roche sous l'eau qui se trouve directement en-devant de l'entrée du havre, gouverner d'abord en droiture vers le *grand Saint-Julien*, jusqu'à ce que vous soyez par le travers de l'entrée des *grandes Oyes*; alors vous pourrez entrer dans le *petit Saint-Julien*, & mouiller par 4 ou 5 brasses d'eau. Les bâtimens, dans ces deux havres, ont coutume d'affourcher par l'avant & par l'arrière. Le havre des *grandes Oyes* n'est pas un havre propre pour des Bâtimens; mais il est très-commode pour des chaloupes de pêche. Grandes OYES.

Le havre de *Croc* est à 4 milles dans le Sud de LE CROC.

l'île de *Saint - Julien*, & au N. O. $\frac{1}{4}$ O. 5° O. à 2 lieues de l'extrémité du Nord de l'île de *Groais*. Si l'on n'est pas bien pratique de ce havre, on n'en distingue pas aisément l'entrée, à moins que de s'en approcher de très-près ; on aperçoit alors une petite Ile ou un rocher, situé tout près de la pointe du Sud du havre. On peut porter de-là hardiment en-dedans de la terre, parce que tous les dangers sont visibles & se trouvent tout près de la côte. Aussi-tôt qu'on fera en-dedans des pointes, on découvrira les deux bras du havre. Le mouillage n'est pas sûr dans celui du *Sud-ouest* : le fond n'y est pas de bonne tenue, & on y est exposé aux vents de la partie du N. E. On pourra remonter dans le bras du *Nord - ouest*, jusqu'à ce que l'on soit abrié par les terres : on mouillera alors où bon semblera par 16 ou 10 brasses d'eau. Le fond y est bon par - tout. Ce havre est excellent & très-avantageux pour la pêche ; on y trouve de l'eau & du bois en abondance.

Île de
GROAIS.

L'île de *Groais* est située à deux lieues du Continent. La latitude de son extrémité Nord est de 51 degrés 0 minutes. C'est une Ile unie, d'une moyenne hauteur, assez boisée, & d'environ 5 lieues de tour ; mais on n'y connoît pas d'anse à pouvoir mettre un bateau en sûreté : elle est d'ailleurs acore dans toute sa circonférence. Par le travers de l'extrémité du Nord & à la distance d'un mille & demi, il y a plusieurs rochers au-dessus de l'eau, ainsi que par le travers de la partie
du

du N. O. On trouve entre cette Ile & le Continent depuis 20 jusqu'à 40 brasses d'eau. La Morue quittant la côte dans l'arrière-faison ; reste encore quelque temps autour de cette Ile, & les Pêcheurs des *Saints-Juliens*, du *Croc* & du *Cap-Rouge* y vont pour finir leur pêche.

Bell-Ile est à 4 milles & demi dans le Sud de *Groais*. C'est une Ile d'environ 20 milles de tour, unie & boisée comme *Groais*, mais abordable en plusieurs endroits. Il y a un petit havre à la partie du Sud, qui peut recevoir des chaloupes de pêche, mais où des bâtimens s'exposeroient à trop de risques. Il y a encore quelques anses où les chaloupes peuvent trouver de l'abri dans le besoin. Dans la partie du S. E. on a découvert une petite baie bien plus commode que le havre de la partie du Sud, pour mettre des bateaux en sûreté, & on a remarqué que la morue y étoit plus abondante. Un Anglois y a établi un chafaud, & lorsqu'il a vu que la morue manquoit au Continent, il y a envoyé tous ses bateaux qui y ont très-bien fait.

Le havre de *Carouge* ou *Cap-rouge*, est au S. S. O. à 7 milles du havre de *Croc*, & à l'O. 5° N. de l'extrémité du Sud de l'île de *Groais*. C'est un havre assez estimé, & qu'on regarde comme un bon lieu de pêche, d'autant qu'il est à proximité de profiter des ressources qu'offrent *Bell-île* & *Groais* dans l'arrière-faison. Immédiatement en-dedans de l'entrée, ce havre se divise en deux bras, dont l'un s'étend au N. O. &

BELL-ILE
de
TERRE-NEUVE.

Havre de
CAP-ROUGE,

l'autre au S. O. Dans le milieu du bras du S. O. est un haut fond sur lequel il n'y a que 6 à 7 pieds d'eau à basse mer. On peut passer de l'un & de l'autre côté de ce haut fond, & mouiller depuis 20 jusqu'à 8 brasses d'eau, fond de bonne tenue. Il y a aussi un bon mouillage dans le bras du N. O. mais, en général, il n'est pas aussi bon que celui du bras du S. O.

Havre de
CONCHE.

Au S. S. O. & à trois milles de la pointe du Sud du havre de *Cap-rouge*, vous trouvez le cap *au Renard*, & au-delà de ce cap, dans le N. O. se trouve le havre de *Conche*. Il y a un bon mouillage dans une assez grande étendue, en remontant vers le fond de ce havre, par 11 brasses d'eau, fond de bonne tenue : ce havre est au reste exposé aux vents de la partie du S. E. & en conséquence il n'est guère estimé.

Havre de
BOUTITOU.

Environ à 2 lieues au S. O. de *Conche*, il y a le havre de *Boutitou*, que les Anglois ont nommé Havre d'*Hilliard*. Il est très-commode pour des chaloupes de pêche, mais les bâtimens n'y trouvent pas de grandes ressources.

ENGLÉE.

A 4 milles & demi plus loin au S. S. O. vous avez le havre d'*Englée*. Ce havre est situé au côté du Nord de la baie de *Canada*. Pour y entrer, il faut dépasser une pointe basse & blanche assez remarquable, & située dans l'île d'*Englée* : cette pointe forme l'entrée du Nord de la baie de *Canada*. Vous rangerez ensuite la côte jusqu'à ce que vous soyez par le travers d'une autre pointe qui suit cette première ; vous arrondirez

alors cette pointe en gouvernant au S. E. & ayant soin de ne pas ferrer de trop près la pointe, parce qu'il y a un haut fond par le travers à la distance d'une enca-blure : vous pourrez mouiller depuis 15 jusqu'à 7 brasses d'eau, fond de bonne tenue; mais ce mouillage est trop avant dans l'anse qui est trop petite pour y mouiller, à moins que d'affourcher par l'avant & par l'arrière. Dans le bras de *Bides* (Bidés Arm, suivant les Anglois), qui s'étend dans le Nord d'*Englée*, à la distance d'environ 2 lieues, il n'y a pas de bon mouillage, parce qu'il y a trop de fond. En-dedans de l'extrémité du Sud de l'île d'*Englée*, il y a un havre propre pour des barques.; mais il n'y a point de passe, même pour des chaloupes, pour se rendre de cet endroit à celui où les bâtimens mouillent, excepté de haute mer, ou au moins à demi-marée.

La baie de *Canada* est située au N. N. O. de la pointe de *Canada* (pointe du Sud de l'entrée de la Baie) & à la distance de plus de 4 lieues & demie. Cette baie ne peut être d'aucun usage pour les bâtimens, si ce n'est pour se mettre à l'abri dans un cas de nécessité. Les Navires qui seroient surpris près de la côte par un fort vent de la partie de l'Est, pourroient en toute sûreté remonter cette baie & y mouiller à l'abri de tout danger. Dans une telle circonstance, lorsqu'on aura dépassé deux petites Iles de rochers, situées près de la pointe de *Bides*, & nommées *îles de la Croix*, on remarquera une pointe basse & blanche, & une autre

Baie de
CANADA.

basse & noire un peu au - delà de la première. Par le travers de la pointe noire , il y a une roche sous l'eau à la distance d'environ deux encablures : en s'entretenant donc dans le milieu de la baie l'on ne trouvera aucun danger , si ce n'est un rocher au-dessus de l'eau qui est à un mille au-dessous de la pointe du détroit. On laissera ce rocher du côté de bas-bord , en s'entretenant dans le milieu de l'eau : la sonde donnera 18 brasses dans toute l'étendue de la partie la plus étroite. Aussi-tôt qu'on aura dépassé ce détroit , la baie s'élargit de plus d'un mille , & on pourra y mouiller par 18 & 20 brasses d'eau , fond de bonne tenue & à l'abri de tous vents.

Tête de
CANADA.

A trois milles au Sud de la pointe de *Canada* , il y a la Tête de *Canada*. C'est une terre assez élevée , & qu'on peut aisément distinguer en venant de la partie du Nord ou de la partie du Sud : mais lorsqu'on se trouve directement à l'Est de cette Tête , elle se confond avec les hautes terres de l'intérieur du Pays , qu'on nomme *Clouds* (les nuages).

Havre
SANS FOND.

A plus de 4 milles au S. O. de la Tête de *Canada* , vous trouvez le *Havre sans fond* , que les Anglois ont nommé *Hooping Harbour*. Il y a en cet endroit deux bras ou plutôt deux baies , dont l'une s'étend dans le Nord & l'autre dans l'Ouest. L'eau a une très-grande profondeur dans le bras du Nord jusque vers l'extrémité : le fond est de sable mouvant : on y est entièrement exposé aux vents de la partie du Sud , & ce n'est pas un lieu de sûreté pour les bâtimens. Dans

le bras de l'Ouest, un vaisseau peut mouiller en sûreté ; il y trouvera un brassiage modéré.

Fourchée est à 4 milles dans le Sud du *Havre sans fond*. On ne trouve de mouillage en cet endroit que vers le fond, où il y a une anse au côté du Nord. La terre est extrêmement élevée des deux côtés, & il y a beaucoup de fond jusque tout près de la côte. Cette anse est à environ deux ou trois milles de l'entrée ; on y peut mouiller par 18 brasses d'eau ; mais elle est si petite qu'un bâtiment est obligé d'affourcher par l'avant & par l'arrière. Il y a un autre bras à environ deux milles au-dessus de cette anse ; mais il est fort étroit, & il y a tant de fond que les bâtimens n'y mouillent jamais.

La baie d'*Orange*, que les Anglois ont nommée *grand Port profond* est à 3 lieues au S. O. de *Fourchée*. Cette baie est très-reconnoissable, parce que la terre à son entrée est beaucoup plus basse qu'aucune des autres parties de la côte du Nord de la *Baie Blanche*, & qu'elle reste au N. O. 5° N. du cap *Partridge*. C'est une baie spacieuse. Un peu en-dedans de l'entrée, il y a une petite anse de chaque côté : ces anses sont en général fréquentées par les Bâtimens pêcheurs ; mais il seroit dangereux d'y demeurer long-temps. Les Bâtimens pêcheurs y affourchent toujours par l'avant & par l'arrière : malgré cette précaution, s'il survient un coup de vent de la partie de l'Est, ils courent les plus grands risques. Environ à trois milles en-dedans de l'entrée de cette baie, elle se divise en trois bras :

Baie
D'ORANGE.

dans le bras du Nord qui est le plus grand, l'eau a tant de profondeur qu'on ne peut mouiller que vers le fond : le bras du milieu est le meilleur endroit où les vaisseaux puissent mouiller ; ils y trouveront 7 brasses d'eau & un bon fond.

Anse de
L'UNION.

A 2 lieues au S. O. de la baie d'*Orange*, vous avez l'anse de l'*Union*, que les Anglois nomment l'anse du *Grand-Père*. C'est un enfoncement d'environ deux milles, qui est directement exposé aux vents de la partie du S. E. Il est reconnoissable, lorsqu'on est près de la côte, par sa pointe du Nord, qui a l'apparence d'une Ile, & qui reste au N. O. $\frac{1}{4}$ O. 5° O. du cap *Partridge*. Ce havre n'offre pas de grandes ressources aux Bâtimens.

LA VACHE,

Environ à 2 milles plus loin, il y a un autre enfoncement nommé la *Vache*, & par les Anglois, le *petit Port profond*. Cet enfoncement est également exposé aux vents de la partie du S. E. Par le travers de sa pointe du Nord, il y a quelques rochers, à un demi-mille de la côte, qui paroissent toujours au-dessus de l'eau ; le fond est bon pour la pêche autour d'eux. L'eau n'a pas beaucoup de profondeur dans aucune partie de cette anse, & à moitié chemin de l'entrée, à l'extrémité, ce n'est, pour ainsi dire, qu'un haut fond.

Grand
&
petit bras
DU CHAT.

Deux lieues plus loin, au S. O. vous trouvez le *petit bras du Chat*, qui s'étend dans l'Ouest l'espace de deux milles, & ensuite le *grand bras du Chat*, à environ

2 milles du premier. Par le travers de la pointe du Nord, il y a quelques rochers au-dessus de l'eau : pour les éviter en entrant dans ce bras, ferrez de plus près le côté du Sud; mais vous ne trouverez de mouillage qu'après que vous vous serez approché du fond : vous y serez abrié par les terres, & en sûreté.

A plus de trois lieues au S. S. O. du *grand bras du Chat*, on trouve la tête ou pointe du *bras du Lapin*, c'est la terre la plus remarquable de la côte de l'Ouest de la *Baie Blanche* : elle reste à l'O. S. O. à la distance de 8 lieues du cap *Partridge*. La terre, dans toute cette étendue, se prolonge presque en ligne droite jusqu'à cette pointe, qui a une saillie d'environ un mille & demi, & qui forme un bras profond, nommé le *grand bras du Lapin*. Il n'y a aucune sorte d'abri en cet endroit pour les Bâtimens. Au N. O. de la pointe, il y a le *petit bras du Lapin* : c'est une petite place commode pour les chaloupes de pêche; mais à son entrée, l'eau n'a pas assez de profondeur pour un Bâtiment.

Grand
&
petit bras
DU LAPIN.

L'*Anse des François* est à 4 milles de la tête du *Lapin*, en remontant plus avant dans la *Baie Blanche*. Un vaisseau pourroit y mouiller en sûreté.

Anse des
FRANÇOIS.

A environ une lieue de l'*Anse des François* & plus avant dans le Sud, après avoir arrondi une pointe basse, vous trouvez le bras de *Jackson*, dans lequel il y a assez de fond, excepté dans une petite anse du côté de tribord, où un vaisseau peut affourcher par l'avant &

Anse de
JACKSON.

par l'arrière. Cette place fournit le bois le plus grand & le plus fort de toute la *Baie Blanche*.

Bras
de S O P.

A 4 milles du bras de *Jackson*, & toujours plus avant dans le Sud, on trouve l'extrémité du Nord de l'île de *Sop*, qui est au S. O. $\frac{1}{4}$ O. & à la distance d'environ 10 milles & demi du cap *Partridge*. Cette Ile a 11 milles de tour; elle forme, avec une autre Ile nommée *Goat*, une longue passe ou bras qu'on appelle *Bras de Sop*, dans le Nord duquel un vaisseau peut mouiller en sûreté, précisément en - dedans de l'extrémité du Nord de l'île de *Sop*. La meilleure passe pour entrer dans ce bras, est du côté du Nord de l'île de *Sop*; on trouvera aussi un mouillage entre l'île de *Sop* & le Continent, avant de longer l'île *Goat*; mais il y a beaucoup de fond en cet endroit. Il y a une anse à l'extrémité du Nord de cette Ile, qu'on appelle anse de *Sop*, & deux autres petites anses en face, sur le Continent, qu'on nomme *Hart's Coves* (Anses aux Cerfs). On fait la pêche dans toutes ces anses; mais les bâtimens mouillent communément au fond du bras en - dedans de l'île *Goat*.

Rivière
du FOND.

De l'extrémité du Nord de l'île de *Sop* à une rivière qui se trouve au fond de la *Baie Blanche*, la distance est de plus de 6 lieues. Cet endroit est appelé *Gold-Cove* (l'Anse d'or). La rivière s'y divise en plusieurs petits courans d'eau.

Ile de
GRANBY.

Environ à 5 lieues de la rivière du *Fond*, & plus près de la côte du S. E. de la baie, il y a l'île de
Granby,

Granby, que quelques-uns nomment autrement l'*Ile du milieu de la Baie*. Cette Ile n'a ni anse ni abri pour les chaloupes. Au côté du S. E. & à la distance d'environ deux encablures, est un haut fond sur lequel il n'y a pas plus d'une brasses & demie d'eau.

A peu-près par le travers de cette Ile, ou un peu au-dessous, vous trouvez au côté du S. E. de la *Baie Blanche*, une anse nommée *Purwick*, dans laquelle les bâtimens peuvent mouiller en sûreté : cette anse a d'ailleurs tout ce qui convient pour la pêche. Environ à 5 milles au N. E. de cette anse, & à l'O. $\frac{1}{4}$ S. O. 5° S. de l'extrémité du Nord de l'île de *Sop*, il y a un bras nommé *Bras de l'Ouest*. Ce bras s'étend dans le S. E. l'espace de 4 milles. Les bâtimens y peuvent mouiller en sûreté par 18 brasses environ. Il y a une anse de chaque côté de ce bras à son entrée : l'anse située au côté du N. E. & qu'on nomme l'*Anse à l'Ours*, est de beaucoup la meilleure : les petits bâtimens y peuvent affourcher en sûreté & à l'abri de tous vents, par 12 brasses d'eau : l'autre anse nommée *Wild Cove* (l'Anse Sauvage), est un lieu de peu de ressource, étant exposé aux vents du N. O. avec un fond de roches. La pointe située au côté du N. E. du *Bras de l'Ouest* se nomme *Pointe Hauling*.

A deux lieues au N. E. de la *Pointe Hauling*, est un autre bras qui s'étend dans le S. E. $\frac{1}{4}$ S. l'espace de 3 ou 4 milles : on l'appelle *Bras du milieu*. A l'entrée de ce bras est une Ile de rochers, d'où part

Anse de
PURWICK.

Bras de
l'OUEST.

Bras du
MILIEU.

un haut fond qui s'étend jusqu'aux deux côtes , & sur lequel on trouve depuis 1 jusqu'à 2 , & en quelques endroits jusqu'à 3 brasses d'eau. La meilleure passe pour entrer dans ce bras , est de ferrer le côté de bas-bord ; mais cette passe n'est pas propre pour de gros bâtimens. Entre ce bras & la pointe *Hauling* , vous trouvez les *Iles aux Pigeons* aux environs desquelles il y a un bon fond de pêche.

Iles aux
PIGEONS.

Bras
du SUD.

Environ à un mille & demi au N. E. du *Bras du milieu* , il y a un autre bras nommé le *Bras du Sud* , dans lequel un vaisseau peut mouiller en sûreté par 17 brasses d'eau , & entièrement abrié par les terres : il fera alors à trois milles environ en-dedans des pointes ; mais on trouvera de bons mouillages par-tout au-dessous de ces pointes , depuis 20 jusqu'à 25 brasses sans remonter si avant. Un peu au-delà de la pointe intérieure , au côté du Nord , il y a un banc de moules qui traverse entièrement le bras , & qui assèche presque de basse mer ; au-delà de ce banc , la sonde donnera de nouveau 11 & 12 brasses , & on continuera d'avoir un grand brassage jusqu'à la rivière du fond. Ce bras est situé environ à 5 lieues au-dessus du cap *Partridge* ; & il est reconnoissable , lorsqu'on remonte du côté du S. E. de la baie blanche , en ce qu'il est le premier enfoncement que l'on découvre , & qu'il reste à l'O. $\frac{1}{4}$ S. O. de la pointe des *Bras du lapin* , située de l'autre côté de la baie , & qui est toujours remarquable.

Environ à une lieue du bras du Sud, du côté du cap *Partridge*, on trouve un havre, nommé *Lobster*, (Havre aux Écrevisses). C'est un petit havre rond, dont l'entrée est étroite & peu profonde. Dans quelques endroits, à l'entrée, il n'y a pas plus de 7 à 8 pieds d'eau à basse mer; mais quand on sera parvenu dans l'intérieur du havre, on trouvera 12 & 13 brasses d'eau par-tout. Les petits bâtimens peuvent y entrer aux temps convenables de la marée.

Havre
LOBSTER.

La mer est pleine à six heures trois quarts dans toutes les parties de la *Baie Blanche*, les jours de pleine & de nouvelle Lune. A partir de la Tête de *Canada*, le courant monte dans la baie assez généralement par le côté du N. O. & descend de l'autre côté; & entre le cap *Partridge* & le cap de *Saint-Jean*, il va vers le S. E. $\frac{1}{4}$ E. on a remarqué que le flux ou jusant ne produit presque jamais aucun changement dans la direction du courant.

Marées
&
Courans
dans la baie
BLANCHE.

De la Tête de *Canada* à la *Fleur-de-lys*, la route est Sud & la distance d'environ dix lieues. Ce havre est situé environ à quatre milles au S. E. du cap *Partridge*, & il reste au S. O. $\frac{1}{4}$ O. 5° O. à dix milles environ de l'extrémité de l'Ouest de la plus occidentale des îles de *Sainte-Barbe*. On ne peut distinguer l'entrée de ce havre que lorsqu'on s'est approché d'assez près de la côte: mais le havre est reconnoissable à une certaine distance par une montagne qui le domine, & qui ressemble un peu à la tête d'une fleur-de-lys; ce qui lui a fait donner son nom. Vous ne trouverez point

Havre de la
FLEUR-de-LYS.

d'écueils en entrant dans ce havre, jusqu'à ce que vous foyez parvenu à la distance de deux encablures de l'*Ile du Havre*, qui est située au côté du Sud : à cette distance est une roche sur laquelle il n'y a pas plus de six pieds d'eau de basse mer ; de cette roche jusques à l'*Ile*, c'est tout haut fond. Pour parer cette roche, ferrez le côté du Nord ou de tribord : vous pourrez mouiller dans toutes les parties de ce havre, au-dessus de ladite *Ile*, par 4 brasses & demie & 5 brasses d'eau, & à l'abri de tous vents.

Iles de
SAINTE-
BARBE.

Les îles de *Sainte-Barbe*, que les Anglois nomment *Horse Islands* (Iles aux Chevaux), sont deux Iles situées entre le cap *Partridge* & le cap de *Saint-Jean*. L'extrémité de l'Ouest de la plus occidentale de ces Iles reste à l'E. 9° N. & à la distance de 10 ou 11 milles du cap *Partridge*; & la partie du S. E. de la plus orientale reste au N. O. $\frac{1}{4}$ O. du cap *Saint-Jean*, à la distance d'environ 5 lieues. Ces Iles ont environ 6 lieues de tour, & sont assez élevées; il y a trois rochers au-dessus de l'eau dans le Nord de la plus orientale, & au côté de l'Est de cette *Ile*, il y a, en quelques endroits des roches sous l'eau à environ un mille de la côte : à la partie du S. E. de la même *Ile*, on trouve un petit havre propre pour des chaloupes.

Baie
VERTE,
& baie des
PINS
ou
MINX.

La *Baie Verte* & *Minx* sont au S. E. de la *Fleur de Lys* : ce sont de petits endroits qui ne peuvent recevoir des bâtimens. Il est impossible qu'il mouille plus d'un bâtiment à *Minx*, & encore est-il obligé d'affourcher

par l'avant & par l'arrière, entre une petite Ile de rochers & le Continent. Entre ces places se trouve la *Baie Verte* ou *petite Baie*, qui s'étend dans le S. E. l'espace de 3 lieues. Vers le fond de cette baie il y a une grande quantité de bon bois de charpenté. La baie *des Pins* ou *Minx* est un enfoncement d'environ 5 milles, qui n'offre aucun mouillage, excepté à *Minx*, qui est à l'entrée, ainsi qu'on vient de le dire.

Le havre de *Pacquet* est au S. E. à environ 5 lieues de la *Fleur de Lys*. A un demi-mille en-dedans de l'entrée, ce havre se divise en deux bras, dont l'un s'étend au N. O. & l'autre au Sud-ouest. Le bras du N. O. offre un excellent mouillage aux bâtimens qui y sont entièrement abriés par les terres : le bras du S. O. a un mille de longueur ; mais il est étroit : il forme cependant un havre sûr & commode. On ne peut guère bien distinguer le havre de *Pacquet*, que lorsqu'on s'en est approché d'assez près. Il reste au S. 5° O. de la passe qui est entre les Iles de *Sainte-Barbe*, & il est reconnoissable par sa pointe du Sud qui est une haute montagne de rochers. La pointe du Nord est un peu basse, & par son travers il y a trois Iles de rochers : les deux côtes sont acores. Il faut gouverner directement en-dedans & mouiller dans le bras de N. O. par 14 brasses d'eau environ.

Havre de
PACQUET.

Environ à 2 lieues de *Pacquet*, & au S. E. vous trouvez le havre nommé *grand Havre Rond* : c'est un petit havre commode pour les Bâtimens pêcheurs. Il

Grand havre
ROND.

n'y a aucun danger à craindre en y entrant ; les deux côtes sont acores : on peut mouiller en - dedans des deux pointes intérieures par 4 & 5 brasses ; on y fera entièrement abrié par les terres.

Petit havre
ROND.

Le *petit Havre Rond* est à environ un mille & demi au-delà d'une pointe dans le N. E. du *grand Havre Rond*. Il n'est pas propre pour des bâtimens : ce n'est qu'une anse dans laquelle on ne trouve que 2 brasses, avec un fond de sable & de mauvaise tenue.

Havre de
LA SCIE.

Au-delà du *petit Havre Rond*, & à 4 milles environ au S. O. du cap *Saint-Jean*, vous avez le petit havre de la *Scie*. Ce lieu est exposé aux vents de N. N. O. Il n'y a aucun danger pour y entrer : on peut mouiller avec tout brassage quelconque depuis 8 jusqu'à 3 brasses d'eau.

Cap
S.-JEAN.

Le cap de *Saint-Jean* est une pointe de terre élevée & escarpée, située par 50 degrés & environ 10 minutes de latitude. Il est reconnoissable par une île nommée

Ile GULL.

Gull, qui est petite, élevée & ronde, & qui reste presque à l'Est à 4 milles environ du cap.

S U P P L É M E N T ,

Contenant quelques Instructions pour la Navigation de la côte orientale, depuis le cap de Saint-Jean jusqu'au cap de Bonavista.

Baie de
TOULINGUET.

Du cap de *Saint-Jean* à la baie de *Toulinguet*, la route est S. E. $\frac{1}{4}$ E. & la distance de 11 ou 12 lieues.

Cette baie n'est pas un lieu de grande ressource pour les bâtimens, parce qu'elle est directement ouverte aux vents du N. E. qui y occasionnent une très-grosse mer. Au N. 5° O. & environ à 4 milles de l'entrée de cette baie, il y a un banc sur lequel on a vu la mer briser en hiver. Entre ce banc & la côte, on trouve depuis 50 jusqu'à 80 brasses d'eau.

Au côté de l'Ouest de la plus occidentale des îles de *Toulinguet* (laquelle forme la baie de *Toulinguet*), il y a une anse nommée *Wire-Cape*, mais qui n'est propre que pour des chaloupes de pêche.

Anse de
WIRE-CAPE.

Du cap de *Saint-Jean* à la pointe de *Fougue*, la route est E. $\frac{1}{4}$ S. E. 3° S. & la distance de 17 à 18 lieues. Immédiatement dans l'Est de cette pointe, vous trouvez le havre de *Fougue*. C'est un havre assez bon pour les bâtimens pêcheurs; mais l'entrée en est difficile & dangereuse. Pour entrer dans ce havre avec un vent d'Ouest, ou lorsqu'on vient de l'Ouest, il faut serrer la pointe de *Fougue*, qui est très-acore & nullement à craindre, jusqu'à ce qu'on ait découvert une entrée étroite, qui a à peine une demi-encablure de large. On portera directement dans cette passe, en s'entretenant dans le milieu: la sonde donnera depuis 8 jusqu'à 4 brasses d'eau dans toute son étendue. Lorsqu'on aura traversé cette passe, qui est communément appelée le *West Tickle*, si on veut mouiller dans la petite baie de l'Ouest, il faut gouverner au S. E. jusqu'à ce que la pointe située entre les petites Baies reste à l'O. $\frac{1}{4}$ N. O.

Havre de
FOUGUE.

afin d'éviter la roche *du Havre*, qui est sous l'eau & qui ne découvre presque jamais, sinon de basse mer dans les temps de marées vives. On pourra alors s'élever dans l'Ouest, & mouiller depuis 6 jusqu'à 5 brasses, fond de bonne tenue, & à l'abri de tous vents.

Lorsqu'on vient de la partie de l'Ouest, on ne doit pas craindre de ranger de près la pointe de *Fougue*; autrement on manqueroit la passe nommée le *West Tickle*: & comme il y a le plus souvent (& sur-tout par un vent d'Ouest) un fort courant qui porte vers l'Est, les bâtimens qui ont manqué cette passe, parviennent rarement ensuite à y entrer. Si l'on venoit de l'Est, & que *Fougue* fût le lieu de la destination, pour éviter la roche *Dean*, qui est sous l'eau entre la pointe de *Joe Batt* & le havre de *Fougue*, lorsqu'on sera par le travers de la pointe de *Joe Batt*, il faudra gouverner à l'O. N. O. (de la bouffole), jusqu'à ce qu'une colline remarquable qui est ronde, & qu'on nomme *Brimstone-hill* (Montagne de Soufre), paroisse dans l'enfoncement du havre: on pourra alors porter en droiture vers la passe nommée *East Tickle*, qui est reconnoissable par un fanal placé sur le sommet de l'île de *Sim*, laquelle forme le côté de l'Ouest de cette passe: à mesure qu'on s'en approchera, on découvrira l'entrée. Il faut s'écarter un peu de la côte de tribord, qui est celle de l'île, & gouverner directement vers le fond du havre, en ferrant de plus près le côté du Sud: la sonde donnera depuis 5 jusqu'à 3 brasses d'eau dans toute cette étendue. Aussi-tôt qu'on

qu'on aura arrondi la pointe, on gouvernera au S. S. O. afin d'éviter la roche du havre, & on mouillera comme il a été dit ci-devant. Comme ce havre a deux entrées, & qu'elles sont toutes deux étroites, on doit avoir égard dans le choix à la direction du vent. La passe nommée *Middle Tickle*, n'est propre que pour des chaloupes; encore y courent-elles des risques, quoiqu'elle soit la plus large.

Environ à 7 milles au N. E. de l'entrée du havre de *Fougue*, il y a une île nommée la *petite Fougue*; & à deux lieues de distance de cette Ile, tant du côté du Nord que du côté de l'Est & de l'Ouest, il y a plusieurs petits rochers, les uns au-dessus & les autres au-dessous de l'eau, ce qui rend cette partie de la côte extrêmement dangereuse, sur-tout par un temps de brume.

Entre la baie de *Toulinguet* & la pointe de *Fougue*, & presque à moitié chemin, on trouve l'île de *Baccalao*. Au S. O. de cette Ile, & à environ 3 milles, il y a le havre de *Herring Neck*, qui est un bon port, propre à recevoir toutes sortes de bâtimens.

De la tête ronde de *Fougue*, qui forme la partie du N. E. de l'Ile, à la plus en-dehors des îles de *Wadham*, la route est S. E. $\frac{1}{4}$ E. & la distance 14 ou 15 milles. Il y a entre ces Iles une très-bonne passe, & qui est souvent fréquentée par les bâtimens: elle a plus d'un mille de large, & se trouve entre la seconde & la troisième Ile, c'est-à-dire que l'on doit laisser deux de

ces Iles en-dehors ou du côté du Nord. Ces Iles ont environ cinq lieues de circuit, & sont situées à environ deux lieues du Continent.

Cap de
F R E E L.

De la plus en-dehors des îles de *Wadham*, c'est-à-dire de celle qui est au N. E. à l'île de *Gull*, située par le travers du cap de *Freel*, la route est S. E. & la distance de 10 lieues. L'île de *Gull* est une petite Ile de rochers, située à environ un mille & demi de l'extrémité du cap de *Freel*, qui est une pointe de terre basse. Entre ce cap & l'île nommée *Green's-pond*, il y a plusieurs petites Iles & des roches sous l'eau le long de la côte. Il n'y a point de passage pour les bâtimens du cap de *Freel* à l'île de *Greens-pond*, en-dedans des îles *Puantes*, nommées par les Anglois *Sinking Islands*, à moins qu'on ne soit bien pratique de ces parages.

Iles
P U A N T E S.

Les îles *Puantes* sont situées au S. S. E. & à deux lieues de l'île *Gull*, & au N. N. O. à treize lieues du cap de *Bonavista*.

Ile de
F U N C K.

Au N. 3° E. du cap de *Bonavista*, & au N. 27° E. environ à dix lieues du cap de *Freel*, il y a une île nommée *Funck*. Cette Ile est par 49 degrés 52 minutes de latitude : elle est petite & basse, & ne peut être aperçue que de quatre ou cinq lieues au plus, par un temps clair. Il y a deux petites Iles ou plutôt deux rochers, à une petite distance de la partie du Nord-ouest. On voit communément dans cette Ile, des oiseaux de mer de diverses espèces.

Environ à l'O. N. O. & à la distance de sept lieues

de l'île de *Funck*, il y a des roches dangereuses qu'on appelle la *Basse de Durel*, & sur lesquelles la mer brise presque toujours.

Basse de
DUREL.

Le havre de *Green's Pond* est situé au côté de l'Ouest de la baie de *Bonavista*: il reste au S. 63° O. & à la distance de plus de quatre lieues des îles *Puantes*, & il est reconnoissable par des îles nommées *Copper Island* (Iles de Cuivre), situées au Sud du havre, qui sont assez élevées, & se terminent au sommet sous la forme d'un pain de sucre. Ce havre est formé par plusieurs îles, qui ne sont séparées du Continent que par un espace d'environ un demi-mille de large. La plus grande se nomme *Pond*, & forme le côté du Nord du havre: elle est assez élevée, & a près de 5 milles de tour. Les autres, qui forment le côté du Sud, sont petites. Ce havre est peu spacieux. Vers le fond, deux navires peuvent à peine mouiller par le travers l'un de l'autre. Il n'y a rien à craindre pour gagner ce havre, jusqu'à ce qu'on soit près de son entrée, où il faut prendre garde à un haut fond; il est d'une très-petite étendue, & il n'y a que six pieds d'eau de basse mer: on peut passer des deux côtés, mais le côté du Nord est le plus large, & c'est la meilleure passe.

Havre
GREEN'S-
POND.

Au S. 70° O. & à 4 milles environ des îles *Copper*, vous trouvez la pointe de *Shoe-cove*, & à deux milles dans le Nord de cette pointe, est un havre nommé *New Harbour* (Nouveau havre), dans lequel des vaisseaux peuvent mouiller en sûreté, quoiqu'il soit petit.

Nouveau
HAVRE.

Port de
BONAVISTA.

De l'île *Copper* à l'île de *Gull*, située par le travers du cap de *Bonavista*, la route est S. E. 5° S. & la distance de dix lieues & demie : & au S. 20° O. à deux lieues de l'île de *Gull*, il y a le port de *Bonavista*. Le mouillage y est très-peu sûr, parce que les vaisseaux y sont exposés directement aux vents, depuis la partie du Nord jusqu'à celle de l'Ouest, & que c'est un fond de sable de mauvaise tenue.

Havre de
BARROW.

A l'O. 5° N. & à huit lieues du port de *Bonavista*, il y a le havre de *Barrow*, qui est un excellent port.

Cap de
BONAVISTA.

Le cap de *Bonavista* étant, comme l'indique son nom, un point de reconnaissance, il seroit bien essentiel de constater sa latitude, qui est encore fort incertaine : on a lieu de croire qu'elle n'est pas éloignée de 48 degrés 50 minutes. Le haut ou la tête de ce cap, paroît de loin de couleur bleuâtre. L'île de *Gull* est à environ trois quarts de mille au N. $\frac{1}{4}$ N. O. du cap : elle est très-reconnoissable, étant d'une moyenne hauteur aux extrémités, mais plus haute dans le milieu, & ayant à peu près la forme d'une fleur-de-lys ou d'un chapeau à grands bords : on peut l'apercevoir de trois ou quatre lieues, par un temps clair.